

LE MOIS A L'UNESCO

N° 66-67

Bulletin trimestriel d'information

JUILLET - DECEMBRE 2007

La Famille
(2^{ème} partie)

Centre Catholique International de Coopération avec l'UNESCO
9, rue Cler – 75007 Paris

**LE MOIS A L'UNESCO
THE MONTH AT UNESCO
EL MES EN LA UNESCO**

**ISSN : N° 1014 - 9317
ISSN : N° 1014 - 9759
ISSN : N° 1014 - 9740**

Bulletin trimestriel d'information édité en français, anglais et espagnol par la SEPIC (Société d'édition de publications et d'information culturelle)

Quarterly Information Bulletin published in French, English and Spanish by the SEPIC (Société d'édition de publications et d'information culturelle)

Boletín trimestral de información editado en francés, inglés y español por la SEPIC (Société d'édition de publications et d'information culturelle)

9, rue Cler – F 75007 Paris

Tél. 33 (0)1.47.05.17.59

Fax : 33 (0)1.45.56.90.92

E-mail : infos@sepic-fr.com

Directeur de la publication/Director of the publication/Director de la publicación :

Pr Mgr Guy-Réal Thivierge

Rédacteur en chef/Chief Editor/Jefe de redacción : Pierre Kemner

Photocomposition/Phototypesetting/Fotocomposición : Sophie Quélen

Impression/Printing Section/Impresión : Eric Sternat

Abonnement annuel/Annual Subscription/Suscripción anual :

- **France : 54 €**

- **Tout autre pays : 59 €**

Abonnement de soutien/Supporting subscription/Suscripción de apoyo : **100 €**

Règlement par chèque bancaire au nom de la SEPIC (En évitant les Eurochèques)

Payment by bank check to SEPIC (Please do not send Eurocheques)

Pago por cheque bancario dirigido a la SEPIC (Excepto los Eurocheques)

9, rue Cler – F 75007 Paris

SOMMAIRE

DOSSIER

- « **La Famille** », 7ème Conversation du CCIC (2ème partie)
- La famille : fonctions affectives et capacité de former des relations
Pr. Carles Pérez testor 7

Conversation familiale

- La famille entretient-elle un rapport particulier avec le temps et la parole ?
(P. Hugues Derycke)..... 12

UNESCO

- Avant-propos : L'éducation, c'est la panacée 13

Conférence Générale

- 34ème session de la Conférence générale 14

Education

- Education pour tous : les priorités pour 2008 15
- L'Education pour tous est en bonne voie 15
- Disparité des dépenses consacrées à l'éducation dans le monde 16
- L'éducation réductrice de pauvreté 16
- Afrique : appel à la mobilisation en faveur de l'alphabétisation 17
- Asie : l'alphabétisation est un droit fondamental 17
- Journée mondiale de l'alphabétisation 17
- Journée mondiale des enseignants 18
- Projet d'éducation au VIH et Sida en Afrique australe 18
- L'éducation des enfants roms 18
- Accord sur la Bibliothèque numérique mondiale 18
- Améliorer l'enseignement grâce à l'utilisation des technologies
de l'information et de la communication 19
- Nouveaux indicateurs pour l'évaluation des systèmes de recherche 19
- Remise du Prix UNESCO-Roi Hamad Bin Isa Akl-Khalifa 2007 19
- Lancement de l'Année internationale des langues 19

Sciences Exactes et Naturelles

- Accord pour améliorer le système d'alerte aux tsunamis 20
- Premier système d'alerte aux tsunamis en Méditerranée et dans
l'Atlantique du Nord-Est 20
- L'UNESCO pilote de l'Année internationale de l'astronomie 20
- L'UNESCO lance l'Année internationale de la Planète Terre 20
- Nouvelles réserves de biosphère pour le programme MAB 21
- Menace sur les récifs coralliens des Caraïbes 21
- Investir dans la connaissance, c'est investir dans l'avenir 21
- Le Concours « Mondialogo Engineering 2007 », une coopération
entre jeunes ingénieurs 21

Sciences Sociales et Humaines

- Forum de l'Alliance des civilisations 22
- La musique comme ouverture au dialogue 22
- Lancement du partenariat UNESCO-Fondation Repetto 22
- Le Forum des jeunes 22
- Virgilijus Alekna, Chamion de l'UNESCO pour le sport 22

Culture et Patrimoine

- Le patrimoine mondial a de nouveaux sites 23
- La sauvegarde du patrimoine culturel immatériel 23
- Décès d'Andy Palacio, Artiste de l'UNESCO pour la paix 23
- Première réunion du Comité pour la protection de la diversité
des expressions culturelles 23
- Conférence sur le patrimoine subaquatique 24
- Irak : alerte au trafic illicite des biens culturels 24
- Remise des bourses UNESCO-Vocations Patrimoine 24
- Mission de l'UNESCO pour le sauvetage des gorilles du
Parc national des Virunga (RDC) 24

Communication

- Conférence sur le rôle des médias face à la migration
et l'intégration en Europe 24
- Les dimensions éthiques de la société de l'information 25
- L'UNESCO et le sort des professionnels de l'information 25

INFORMATIONS CATHOLIQUES

- Avant-propos : Même dans le tunnel, il faut croire à la lumière 27

Œcuménisme

- Les rapports entre l'Eglise catholique et les Eglises orthodoxes :
Troisième Assemblée œcuménique européenne 28
- Xe Symposium interchrétien entre catholiques et orthodoxes 28
- Réunion de la Commission mixte internationale pour le dialogue
 entre Eglise catholique et Eglises orthodoxes 28
- Le dialogue œcuménique permet d'affronter le défi des migrations 28
- Nécessité d'une doctrine sociale commune des chrétiens 29
- Visite à Istanbul d'une délégation vaticane 29
- Les rapports entre catholiques et protestants :
 Il faut des liens plus étroits entre les baptistes et les catholiques 29

Saint-Siège

- « Spe Salvi », deuxième encyclique de Benoît XVI 30
- La loi morale est le fondement de la démocratie 30
- Benoît XVI en Autriche : la crise de la vérité est à l'origine
de la crise en Occident 30
- Le Saint-Siège et la lutte contre la pauvreté 31
- Message pour la Journée mondiale du migrant et du réfugié 31
- Les migrants ont des droits mais aussi des devoirs 31
- La protection des jeunes migrants est une obligation morale 32
- Rencontre internationale de pastorale des personnes sans domicile fixe 32
- Message pour la Journée mondiale de la jeunesse 2008 32
- La protection de l'environnement 32
- Benoît XVI et les catholiques chinois 33
- La charité émane de la conviction que Dieu est amour 33
- Le Conseil Pontifical de la Culture change de président 34
- Le dialogue interculturel 34
- Le dialogue des religions et des cultures 34
- Le dialogue avec l'Islam 35
- Message pour la fin du Ramadan 35
- Message à l'occasion du Nouvel An Juif 35
- Bouddhisme Tendai et catholicisme : La paix, don de Dieu
et tâche de chaque individu 35
- Benoît XVI à Assise : « Que cessent tous les conflits ! » 36
- Lutte contre toutes formes d'intolérance et notamment religieuse 36
- Instauration de la paix, c'est aider à supprimer la faim 36

- Journée mondiale de la paix 2008 :	
- « La famille, communauté de paix humaine »	37
- Il faut interdire les essais nucléaires	37
- Il faut un nouvel ordre mondial pour éliminer la pauvreté	38
- Changements climatiques : les pays pauvres sont les plus touchés	38
-« Populorum Progressio » et l'ONU	38
- La véritable pauvreté est le manque d'espérance	38
- Droits de l'homme et dignité humaine	39
- Non à la torture en prison	39
- Il faut tout faire pour maintenir la vie	39
- L'Eglise catholique et le Sida	40
- L'Eglise et les récentes découvertes sur les cellules souches	40
- Les pharmaciens ont droit à l'objection de conscience	40
- L'Apostolat de la mer et la lutte pour la paix et la justice	41
- L'essence de la foi est liée à la communication	41
- Le monde du sport a besoin de principes éthiques	41
- Visites politiques au Vatican :	
Le Président israélien, Shimon Perez	41
Le Président soudanais, Omar Hassan Ahmed Al-Bashir	41
Le roi d'Arabie Saoudite, Abdallah bin Abdulaziz Al Saoud	42
- Crise entre le Vatican et Amnesty International	42
Afrique	
- Evêques africains et européens unis contre les nouveaux esclavages	42
- Pour une bonne gouvernance en Afrique	42
- Pour l'abolition de la peine de mort sur le continent africain	43
- Afrique Centrale : former les fidèles à la doctrine sociale de l'Eglise	43
- Afrique du Sud : accueil des réfugiés du Zimbabwe	43
- Algérie : les catholiques et l'accueil des réfugiés saharoui	43
- Egypte : la liberté religieuse dans une situation juridique contradictoire	44
- Kenya : 15 ans au service des enfants malades du Sida	44
- Niger : les Evêques veulent lutter contre la crise morale de la nation	44
Amérique	
- La profession de communicateur social	44
- Argentine :	
L'avortement est l'acte de discrimination le plus grave qui puisse exister	44
Les communautés autochtones demandent l'aide de l'Eglise	45
- Bolivie :	
Appel des évêques en faveur d'un dialogue pour résoudre la crise	45
Les Salésiens récompensés	45
- Canada :	
Appel du Conseil canadien des Eglises pour lutter contre la pauvreté	45
40 ^e anniversaire de « Développement et Paix »	45
- Chili : inquiétude des évêques face à la violence croissante qui affecte le pays	46
- Colombie :	
Journée nationale des émigrés et des réfugiés	46
Nouvelle prise de position des évêques sur la loi légalisant l'euthanasie	46
- Etats-Unis : Appel des évêques pour mettre fin au trafic d'êtres humains	46
- Etats-Unis – Mexique : Les évêques et le projet de loi US sur la réforme migratoire	46
- Mexique : L'Episcopat veut aider à la réforme fiscale sur le plan éthique	47
- Pérou :	
Il faut faire fructifier les ressources naturelles	47
Un hôpital aux confins de la forêt amazonienne	47
- République Dominicaine : L'Eglise demande le désarmement de la population	47
- Uruguay : mobilisation des catholiques contre une loi incluant l'avortement ...	48

- Venezuela :	
Alerte à l'expropriation des écoles et des centres sanitaires	48
Assumer le défi de la paix pour dépasser les divisions	48
Asie	
- Cambodge : La Caritas et les malades du Sida	48
- Corée du Sud :	
L'Eglise salue la signature du pacte de réconciliation avec le Nord	48
L'Eglise doit se préoccuper plus des mariages mixtes	48
- Inde :	
Dixième anniversaire de la mort de Mère Teresa de Calcutta	49
Caritas India se bat contre le trafic d'êtres humains dans le nord du pays	49
Loi anti-conversion dans l'Etat du Chhattisgarh	49
- Indonésie : Fermeture forcée et menace aux Eglises. Rapport de la Commission des droits de l'homme	49
- Pakistan :	
Demande de non application de la loi sur le blasphème hors du pays	49
Les communautés chrétiennes du Nord-Est en danger	50
- Philippines :	
L'Eglise salue la condamnation de l'ex-président Estrada	50
Non au trafic d'organes, une pratique immorale qui exploite l'être humain	50
Message du Mouvement Silsilah pour le Ramadan 2007	50
- Terre Sainte :	
Appel aux chrétiens pour qu'ils rendent visite aux fidèles de Terre Sainte	50
Le dialogue des chrétiens et des musulmans est une réalité	51
Europe	
- La coopération avec les musulmans doit s'intensifier	51
- Aide à l'Eglise en Détresse publie ses comptes pour 2006	51
- Allemagne : l'engagement des <i>Sternensinger</i> en faveur des enfants démunis	51
- Espagne : polémique autour de l'Education pour la citoyenneté	51
- France : 150 ^e anniversaire des apparitions de Lourdes	52
- Portugal : Assemblée plénière des présidents des Conférence épiscopales d'Europe	52
Océanie	
- Australie : les évêques publient un « vademecum » pour protéger le mariage ..	52
- Iles Salomon : La Caritas s'engage sur le plan de l'instruction, du développement et du soutien aux femmes	52
Organisations Catholiques	
- Vers un renforcement de la collaboration entre le Saint-Siège et les ONG internationales	53
La vie du CCIC	
- Célébration du 60 ^e anniversaire du Centre Catholique International de Coopération avec l'UNESCO	53

« La famille »

7ème Conversation du CCIC (2^{ème} partie)

La famille : fonctions affectives et capacité de former des relations

Pr. Carles Pérez Testor

*Directeur du Centre Mèdic Psicològic de la Fundació Vidal i Barraquer
Professeur titulaire à l'Universitat Ramon Llull*

Tout d'abord, je voudrais remercier le CCIC et en particulier son Président, Mgr Guy-Réal Thivierge, et son Directeur, M. Gilles Deliance, pour leur invitation à participer à cette Journée.

A la Fundació Vidal i Barraquer, notre préoccupation a toujours été d'approfondir la complexité des processus psychologiques auxquels le couple et la famille sont confrontés, et pour cette raison nous avons toujours voulu collaborer avec des institutions intéressées par cette thématique.

Depuis la création de notre Unidad Asistencial de Pareja y Familia (Unité d'assistance au couple et à la famille) en 1976, il y a plus de 30 ans, nous nous occupons des couples et des familles qui souffrent des conflits et des difficultés dans leurs relations. C'est à partir de cette expérience et de notre modèle que nous présentons aujourd'hui cette réflexion, qui nous l'espérons vous intéressera.

Je propose à votre réflexion trois thèmes essentiels concernant la famille :

1. La famille actuelle en pleine mutation
2. Fonctions affectives de la famille
3. Capacités du couple de former des relations

1. La famille actuelle en pleine mutation

Depuis peu, la famille a retrouvé un rôle de protagoniste. Pendant des décennies nous avons assisté aux

prophéties qui annonçaient la dissolution de la structure familiale, mais par contre, de nos jours, la famille a retrouvé un crédit social.

Il faut reconnaître que les changements qui ont eu lieu dans la famille ces dernières années ont été vertigineux. On a beaucoup écrit sur cette question mais selon Ramon M^a Nogués (1995) il est nécessaire de souligner les aspects suivants :

1. Le premier est celui du **changement des rôles**. Un des grands défis auxquels le couple est confronté est la grande capacité d'adaptation, de tolérance et d'autonomie dont ses membres doivent faire preuve vu les changements sociaux progressifs. On est passé d'un cadre rigide et stéréotypé à un cadre ouvert, pratiquement sans normes, et les parents ne savent pas ce que doit être leur rôle. Sans modèles, les parents se sentent sans règles et sans sécurité.

L'identification avec leurs propres parents devient plus difficile chaque jour. Il semblerait que les valeurs de nos propres parents soient devenues caduques. Ines Alberdi elle-même l'affirme : « La situation actuelle nous semble peu satisfaisante tant pour les hommes que pour les femmes, bien que pour des raisons différentes. Les hommes sont toujours confus et n'ont pas su réagir devant les nouveaux défis ni élaborer leurs propres réponses et stratégies. Pour leur part, les femmes considèrent qu'il n'existe pas encore une correspondance entre l'égalité des droits reconnue juridiquement

et les pratiques quotidiennes ». Alberdi (1995)

Ce manque de références et des difficultés dans l'identification laisse le couple dans une situation de fragilité importante qu'il aurait fallu évaluer avec grand soin. Quelques auteurs considèrent ce changement comme positif en raison des possibilités de rénovation qu'il pourrait provoquer et qu'il a déjà provoqué dans le système familial, mais cette fragilité donne lieu aussi à l'apparition de l'insécurité et de la délégation de fonctions et responsabilités.

2. Un second changement est celui de **l'augmentation de l'espérance de vie**. Pendant le XX^e siècle, l'espérance de vie en Espagne est passée de 40 ans à 74 ans pour les hommes et à 81,5 pour les femmes. La Catalogne a une des espérances de vie les plus élevées dans le monde avec 76 ans pour les hommes et 82,6 pour les femmes. Ceci a pour conséquence immédiate de rallonger la vie en commun du couple, une situation qui donne lieu à une dynamique familiale différente. A peine un siècle auparavant, la vie moyenne du couple ne dépassait pas les 10 années (ils étaient les plus actifs dans l'éducation de leurs enfants) tandis qu'aujourd'hui, ceci peut dépasser les 45 années.

3. Un troisième changement est celui de la réduction **de la fonction reproductive**. Le temps que la femme consacre à la reproduction, c'est-à-dire le temps de gestation plus les soins et l'allaitement de chaque enfant,

est passé de quelque vingt années (7 enfants en moyenne et 3 années par enfant) à quelque 2 années (1,23 enfants et réduction du temps de l'allaitement) (Nogués, 1995).

4. Un quatrième changement est la baisse de la natalité : le nombre d'enfants en Catalogne a baissé de manière significative. De 2,72 enfants par femme en 1975 nous sommes passés à 1,23 enfants en 1999, en tenant compte du fait qu'en 1997, on est arrivé à 1,14. La réduction du temps nécessaire pour élever les enfants agit de manière significative sur le couple, étant donné que l'éducation des enfants influe sur la stabilité de la relation du couple. Durant ces dernières deux ou trois années, l'augmentation du flux migratoire a donné lieu aussi à une nouvelle augmentation de la natalité.

5. Un cinquième changement est la fin des unions consanguines. C'est un autre élément intéressant qui affecte la génétique des populations. Un des conséquences de la technologie et des changements politiques et sociaux de ces dernières 25 années a été la mobilité qui a considérablement augmenté. Ce n'est pas un phénomène nouveau puisque les vagues migratoires du XXe siècle avaient déjà contribué à ce processus, mais la généralisation de la mobilité des populations, surtout parmi les plus jeunes qui vont étudier ou travailler chez d'autres populations et sont séparés du groupe familial, nous porte à considérer cela comme une nouveauté dans le sud de l'Europe. Cette mobilité a aussi affecté de manière très significative l'interculturalité, un phénomène qui a d'importantes conséquences sur le concept de famille.

6. Un sixième changement est la consolidation de la famille nucléaire. La transformation démographique et technologique a provoqué lieu l'apparition de ce qu'on appelle la famille nucléaire constituée par le couple et un ou deux enfants, puisque trois enfants constituent déjà une famille nombreuse. Quelques auteurs (Alberdi, 1995 ; 1999) ont exprimé les avantages de cette organisation familiale par rapport à la famille patriarcale classique, mais il est évident que l'organisation nucléaire est plus fragile et que les nouvelles expressions des relations entre parents et enfants affaiblissent la cohésion de la structure familiale.

La famille nucléaire a changé le rôle des grands-parents : du leadership du clan, de la famille étendue, à un rôle purement de suppléance. En Espagne nous avons une génération de femmes avec une espérance de vie beaucoup plus longue, non seulement en nombre d'années mais aussi en qualité, que celle des générations précédentes. Ces femmes à 25-30 ans se sont occupées de leurs enfants, à 45 ans, elles se sont occupées de leurs parents et à 60 ans de leurs petits-enfants. Mais cette génération de grands-mères n'existe plus. Leurs filles ont déjà épousé les mêmes carrières que leurs fils, sans distinction, travaillent en dehors de la maison et accepteraient difficilement d'exercer un rôle de grands-mères semblable à celui de celles qui les ont précédées.

7. Un septième changement est la consolidation sociale du divorce. Le divorce existe dans la législation espagnole depuis juillet 1981. C'est une situation nouvelle qui présente la possibilité de dissolution du lien matrimonial et donne lieu à l'émergence de familles recomposées. Nous pourrions considérer les familles recomposées comme une conséquence du divorce bien qu'elles aient toujours existé à partir du veuvage.

A notre avis, ces 7 changements sont les principaux facteurs qui ont conditionné un nouveau type de familles, les familles du XXe siècle.

2. Fonctions affectives de la famille

Les parents sont responsables de l'éducation de leur famille. Les fonctions que doivent exercer les familles, qu'elles soient biologiques ou d'accueil, monoparentales ou nucléaires, étendues ou recomposées, sont les mêmes pour toutes. La famille est le groupe au sein duquel on grandit et où on assume les besoins basiques et fondamentaux de ses membres et, en particulier, des enfants. C'est un groupe au sein duquel les membres sont unis, s'aiment les uns les autres, sont liés et s'entraident réciproquement à grandir, à vivre comme des personnes dans toutes leurs dimensions : cognitive, affective, relationnelle, etc. (Font, Perez et Romagosa, 1995).

La naissance du premier enfant transforme le couple en famille. Le couple devient une triade et les fonctions s'élargissent avec la paren-

talisation. En plus de s'occuper mutuellement l'un de l'autre, il faut maintenant prendre soin d'un tiers, plus fragile et vulnérable. La famille prend la forme d'un groupe, un groupe complexe en évolution constante qui comprend des membres à différentes phases de développement, unis entre eux par des rôles interrelationnels et diversifiés (Nicolò 1990, 1992, 1996). Mais nous avons déjà signalé auparavant que la manière choisie par les parents d'exercer implicitement ou explicitement les rôles parentaux dépendra de la façon dont ils vivront leur relation de couple et de la manière dont ils ont vécu leur relation avec leurs propres familles d'origine.

Les familles d'origine peuvent difficilement servir de modèle. C'étaient des familles où la fonction essentielle du père était de se charger de la vie matérielle de la famille. A présent la fonction du père est en train de changer. Les rôles ne sont plus définis, ce qui augmente la complexité (et la richesse) des relations.

Les rôles de père et mère sont différents et complémentaires. Nous pourrions dire que la mère et le père effectuent des tâches de contention complémentaires avec un même objectif : créer un système internalisé de relations, organiser un cadre pour les apprentissages et être une matrice qui favorise la capacité de penser.

Jorge Thomas définissait ainsi la famille : « *La famille est un groupe très spécial qui s'est institutionnalisée avec la fonction – ou la tâche – d'être une matrice parentale avec deux systèmes inconscients à l'intérieur (le contenant, ou le système parental, et le contenu, ou le système filial), les deux ayant une relation symétrique stable (...). De ce point de vue, la famille est une structure vivante et unique, qui participe et donne matière à l'appareil mental de chacun de ses membres, surtout en ce qui concerne les enfants* ». (Thomas 1987).

À partir de cette description de Jorge Thomas, la responsabilité des parents est claire. Ils ont la charge de définir la tâche et de gérer la façon dont celle-ci sera mise en œuvre.

Selon ce modèle, la tâche fondamentale est le développement affectif et cognitif. Comme l'affirme Barraquer Bordas Huttes, le développement affectif est le fil d'Ariane sur lequel peut se greffer le développement cognitif. Sans

un bon développement affectif, rien ne s'apprendre (Barraquer Bordas, 1995).

Le développement affectif dans le groupe familial émerge à partir de l'utilisation des fonctions affectives. Selon le modèle de Meltzer et Harris, il y a des organisations familiales basées sur les fonctions affectives de type projectif qui produisent des modèles d'apprentissage fondés sur la projection, tandis que pour apprendre le vécu sont nécessaires des fonctions affectives de type introjectif, qui favorisent la capacité de contenir la souffrance mentale. (Meltzer et Harris, 1989).

Ce modèle est basé sur une conception du groupe familial où les parents exercent la fonction de la protection du système filial, en favorisant la croissance du groupe. C'est la tâche des parents : éviter une anxiété excessive des enfants qui empêcherait leur développement. Il est certain que les enfants devraient pouvoir tolérer des degrés d'anxiété et il ne serait pas bon si, par un excès de surprotection des parents, ils ne pouvaient pas l'éprouver, mais les parents doivent faire en sorte que cette anxiété puisse être assumée. Il est nécessaire que les parents aident leurs enfants à assumer leur anxiété.

Les fonctions affectives décrites par Meltzer et Harris ont été développées par différents auteurs (Thomas 1987 ; Thomas 1991 ; Gomis 1994 ; Perez Testor, 1994, 1995 et 2002). Pour résumer, nous pourrions dire que les fonctions introjectives sont celles qui aident à grandir, qui aident à incorporer des aspects positifs dans le développement, tandis que tout ce qui est projectif aura une influence négative sur la croissance.

Les fonctions introjectives qui promeuvent le développement sont :

1. La génération de l'amour
2. La promotion de l'espoir
3. La retenue de la souffrance dépressive
4. Penser.

Ces fonctions permettent d'affronter et d'assumer les anxiétés, de donner un nom aux sentiments et aux conflits et d'utiliser la capacité de penser pour trouver des chemins de réparation et de symbolisation. Quand le système parental se charge de ces fonctions affectives adultes et dirige la capacité de penser, la famille est orga-

nisée de manière réussie, en évitant la confusion et le chaos.

Quand prédominent dans la famille les fonctions affectives projectives prédominent dans la famille, c'est-à-dire :

1. L'éclosion de la haine
2. L'intensification du désespoir
3. L'émergence de l'angoisse persécutrice
4. La création de mensonges et confusion

... la famille se déstructure et la pathologie apparaît dans le groupe. Si la famille malade perd sa capacité d'exercer les tâches de contrainte, l'anxiété déborde et le groupe se désorganise ou met en marche des mécanismes de défense pathologiques.

Si le système contenant échoue, les parents n'ont plus la capacité d'assumer les fonctions parentales. Ainsi se crée une relation d'objet partiel, comme par exemple le fait de s'identifier à un enfant au lieu de se rendre l'égal du conjoint. Dans ces cas, la capacité de penser ou de déléguer disparaît (Pérez Testor et Sauveteur, 1995 ; Pérez Testor, 2002) et les enfants peuvent faire preuve d'une pseudo-maturité qui ne leur permet pas d'être des enfants et de se développer comme tels.

Si le système contenu (les enfants) entre en crise, peuvent apparaître des difficultés d'individuation, de craintes et de présence d'anxiétés catastrophiques ou claustrophobiques et d'implication dans le couple parental, etc.

Suivant la capacité de la famille d'intégrer les fonctions affectives et de maintenir un équilibre positif entre les fonctions introjectives et les fonctions projectives, une famille aura plus de réussite qu'une autre quant à sa capacité de contenir. Par exemple, dans les familles dites agglutinées et dans celles qui sont uniformisées (Pérez Testor, 1996), les relations entre les parents et les enfants sont très difficiles vu le stéréotype relationnel et la rigidité des uns et des autres, ce qui rend impossible le dialogue et le changement. Les possibilités de contenir de ces familles sont très détériorées. Dans les familles isolées (Pérez Testor, 1996) il n'y a pas de conflits entre les parents et les enfants, vu la distance entre les différents membres et le peu d'espoirs qui sont mutuellement réveillés. Chaque membre

cherche des solutions individuellement et on ne crée pas l'espace nécessaire pour l'échange et la solidarité.

Par contre, dans les familles intégrées (Pérez Testor, 1996), on peut affronter les conflits et les changements que tout groupe en développement peut supporter. On ne vit pas les crises comme des catastrophes irréparables mais comme des moments privilégiés où peuvent être clarifiés les malentendus et les difficultés pour arriver à des pactes et des accords. Les familles avec des structures intégrées ont la capacité de supporter la contention.

3. Capacités du couple de former des relations

Pour que la famille puisse développer des fonctions de contrainte et de croissance adéquates, il est nécessaire que le couple possède les capacités suffisantes pour entreprendre cette tâche. Et ces capacités dépendront de la qualité de la relation. Un couple qui peut développer un lien qui lui permettra de partager un espace mental commun aura la qualité suffisante pour entreprendre cette tâche.

Dans plusieurs publications, nous avons parlé des difficultés des relations du couple et de sa pathologie (Bobé, Pérez Testor, 1994 ; Pérez Testor, 2006) et nous avons aussi essayé de nous rapprocher du concept de la qualité des relations dans une publication récente (Pérez Testor, 2006). Dans ce dernier travail nous avons essayé de nous rapprocher des indicateurs qui pourraient nous permettre d'affirmer qu'un couple maintient une relation saine. Aujourd'hui, par extension, nous pourrions ajouter que ces indicateurs pourraient nous permettre d'identifier les couples qui présentent cette capacité de former une relation.

La majorité des auteurs semblent convenir que l'un des indicateurs qui permettent de déterminer la qualité du lien du couple est la **stabilité**. Certains chercheurs mesurent la stabilité à partir de la négation de son contraire. Par exemple, Jeong et ses collaborateurs considèrent qu'un couple est stable quand aucun de ses membres ne songe à la séparation, étant donné que pour ces auteurs un couple est instable lorsque des pensées liées au divorce apparaissent (Jeong, Bollman et

Schumm, 1992). Pour ces auteurs la stabilité du couple ne repose pas forcément sur une bonne relation entre les conjoints. Il suffit, pour quelque raison que ce soit, que le couple désire maintenir la vie en commun. Pour nous, ce type de stabilité n'est pas nécessairement un indicateur de qualité, étant donné que l'on peut maintenir la vie en commun pour des raisons purement financières ou de convenances sociales.

Un autre indicateur pourrait être la **satisfaction**. En fait, Karney et Bradbury, les auteurs de l'une des meilleures études sur la qualité des relations au sein du couple, ont conclu que la « satisfaction matrimoniale » est la variante qui a la plus grande influence sur la stabilité et sur la perception qu'ont les couples de la qualité de leur relation (Karney et Bradbury, 1995).

D'autres études ont dépassé le concept de satisfaction et se sont centrées sur ce qu'elles nomment **amour passionné**. Tucker et Aron l'ont défini comme « le désir intense d'être avec l'autre membre du couple ». (Tucker et Aron, 1993). Ces auteurs ont observé que « l'amour passionné » est plus important que la satisfaction, surtout dans les moments de transition. Les moments de transition sont les situations qui peuvent générer du stress et de la pression dans la vie de couple, par exemple avoir un premier enfant, ou lorsque les enfants quittent la maison familiale, laissant le « nid vide ». Tucker et Aron ont établi que l'amour passionné est plus important que la satisfaction, étant donné que pour eux la satisfaction implique l'absence de problèmes et la perception d'un bien-être général, alors que l'amour passionné comporte une attention intense et beaucoup d'affection. Ces auteurs pensent que « l'amour passionné » serait « le principe actif » de la mesure de la satisfaction du couple et observent que cet amour peut être assez stable au cours du temps et être récupéré quand il se détériore, par exemple dans les moments de transition.

Nous avons déjà observé dans un autre travail (Pérez, Castillo, Palacín, 2002) que toutes ces distinctions nous paraissent intéressantes et nécessaires, puisqu'il n'existe pas de concept clairement défini de la qualité de la relation du couple. La stabilité, la satisfaction et l'amour passionné sont

assurément quelques-unes des dimensions qui définissent la qualité de la relation au sein du couple, mais pas les seules. Amato et Booth ont apporté d'autres notions, par exemple le degré de **bonheur**, dépendant du niveau de **compréhension** ou **d'affection** reçue, de la satisfaction donnée par les **relations sexuelles** ou le **soin** apporté aux tâches ménagères. Ces auteurs citent aussi la fréquence de **l'interaction**, comme prendre ses repas ensemble, rendre visite à des amis, travailler sur des projets pour la maison, sortir ensemble, etc., ou la fréquence et la gravité des désaccords, des conflits et des disputes. Ils citent aussi les problèmes présents dans le couple, comme la propension à la colère, la jalousie, le caractère dominant, être rarement à la maison, dépenser de l'argent, consommer de l'alcool, etc.

Les axes qui nous permettent de définir la qualité de la relation de couple sont multiples, mais ils devraient certainement se rassembler autour de deux axes essentiels : la **conjugalité** et la **parentalité**. Ces deux axes intimement liés délimitent deux espaces clairement différenciés dans le monde interne du couple. La conjugalité est un axe qui concerne l'intimité du couple. C'est un axe centripète qui relie les deux membres à un monde de sensations, d'émotions et d'affects qui leur permet de croître en tant que dyade. En revanche, la parentalité est l'axe qui ouvre le couple vers la famille, qui provoque un changement de direction. Un monde à deux s'ouvre sur un monde à trois.

La paternité exige des couples de redessiner les limites dans leurs relations avec l'environnement social et économique, et avec leur monde interne de couple et d'individu. Un changement se produit sur le terrain de l'engagement et de l'intimité. La paternité met à l'épreuve la capacité du couple à gérer les limites entre le rapprochement et la distance, l'intrusion et l'exclusion, le semblable et le différent, etc., des changements flexibles qui permettent un équilibre dans le temps entre être ensemble et être séparés. La conjugalité et la paternité doivent se vivre constamment comme un équilibre dynamique dans la relation avec l'autre, en accord avec les exigences changeantes de la vie familiale (Clulow, 1996). Il est

nécessaire de manier les dilemmes du triangle et examiner le monde interne de chaque conjoint (Clulow, 1996).

Le couple qui peut vivre les deux axes de façon équilibrée pourra conserver une bonne relation et exercer des fonctions éducatives avec les enfants et, selon Antoni Bobé, présentera les compétences suivantes. (Bobé, Pérez Testor, 1994 :

La capacité de donner et recevoir, c'est-à-dire que ce n'est pas toujours le même qui donne et l'autre qui reçoit, mais qu'il y a un échange constant entre les deux membres du couple.

La capacité de se confronter aux sentiments de frustration et d'hostilité. Nous nous basons sur le fait que la relation entre deux personnes n'est pas facile et qu'il pourrait y avoir des situations agressives et difficiles. Nous pensons qu'un couple sain n'est pas un couple qui ne ressent aucun sentiment de frustration ou d'hostilité. C'est un couple dont la qualité de la relation le rend capable d'accepter des situations difficiles afin de les résoudre ultérieurement.

La capacité de tolérer les différences individuelles. Dans un couple, les différences sont toujours présentes : différences biologiques, différences de sexe, différences dans les attentes de chacun et chacune. Constater la différence, constater que l'autre pense différemment de nous et qu'il ne peut pas deviner ce que nous désirons exige la capacité d'accepter la différence et d'améliorer la communication pour que les deux membres du couple puissent se rapprocher et mieux se connaître.

La coopération. Il est nécessaire que les deux membres du couple soient convaincus de participer à un projet commun et de pouvoir s'entraider mutuellement. La conscience d'être deux à œuvrer ensemble aide à contenir les anxiétés que les difficultés peuvent produire. Être parents et agir comme tels n'est pas une tâche aisée, et le fait d'être deux permet un travail d'équipe. Si l'équipe travaille individuellement, cela ne fonctionne pas toujours.

La créativité. La routine est l'un des problèmes les plus graves du couple. La répétition constante des mêmes choses, les rituels stéréotypés et rigides peuvent détériorer peu à peu

la relation. Être créatifs, avoir la capacité de réaliser des choses nouvelles et d'improviser est important pour éviter la routine. Le rituel sert à éviter l'anxiété en cherchant une stabilité rassurante, mais dans la vie du couple il est nécessaire de prendre le risque de ce qui est nouveau et différent.

La capacité de réparation, c'est-à-dire la capacité à résoudre les tensions et les disputes. Comme nous l'avons dit plus haut, il ne s'agit pas d'éviter la dispute à tout prix. Il n'est pas préoccupant pour un couple d'avoir des opinions divergentes ou de se disputer, s'il a la capacité de faire la paix, de réparer le mal qu'un membre a pu faire à l'autre. Les moments réparateurs du couple peuvent être des espaces d'union et de dépassement.

Le couple qui est en mesure de vivre et exercer ces capacités sera apte à se développer comme couple et comme famille.

En guise de conclusion

Pour conclure et donner la place au travail de réflexion des groupes, je voudrais terminer avec des paroles prononcées récemment au Brésil par Benoît XVI qui clairement et sans appellation décrit la famille comme « faisant partie du bien des peuples et de l'humanité tout entière » :

« La famille est irremplaçable pour la sérénité personnelle et pour l'éducation des enfants. Les mères qui veulent se consacrer pleinement à l'éducation de leurs enfants et au service de la famille doivent jouir des conditions nécessaires pour pouvoir le faire, et elles ont pour cela le droit de compter sur le soutien de l'Etat.

« En effet, le rôle de la mère est fondamental pour l'avenir de la société. Le père, pour sa part, a le devoir d'être vraiment un père qui exerce sa responsabilité et sa collaboration indispensables à l'éducation de leurs enfants. Les enfants, pour leur croissance intégrale, ont le droit de pouvoir compter sur un père et une mère, qui s'occupent d'eux et les accompagnent vers la plénitude de leur vie.

« Une pastorale de la famille intense et vigoureuse est donc nécessaire. Il est également indispensable de promouvoir des politiques fami-

liales authentiques qui répondent aux droits de la famille comme sujet social incontournable. La famille fait partie du bien des peuples et de l'humanité tout entière ».

(Benoît XVI, 13/05/2007)

Bibliographie :

ALBERDI, I. (1995). *Informe sobre la situación de la familia en España*. Madrid : Ministerio de Asuntos Sociales.

ALBERDI, I. (1999) : *La nueva familia española*. Madrid: Taurus.

AMATO, P.R. ; BOOTH, A. (1995). « Changes in Gender Role Attitudes and Perceived Marital Quality ». *American Sociological Review*, 60 (1) : 58-66.

BARRAQUER BORDAS, I. (1995) *El sistema nervioso como un todo*. Barcelona: Paidós.

BOBÉ, A.; PÉREZ TESTOR, C. (comp.) (1994). *Conflictos de pareja: diagnóstico y tratamiento*. Barcelona: Paidós.

CLULOW, C. (1996) : *Partners Becoming Parents*. London: Sheldon.

FONT, J. ; PEREZ TESTOR, C.; ROMAGOSA, A. (1995). « Familia y salud mental ». En: Departamento de Sanidad y Seguridad Social, eds. *Atención sanitaria y entorno familiar*. Barcelona, 1995.

GOMIS, A. (1994) Profilaxis y prevención de la vida de la pareja. En: Bobé A, Pérez Testor C. *Conflictos de pareja : diagnóstico y tratamiento*. Barcelona, Paidós, 1994.

JEONG, G.J. ; BOLLMAN, S.R. ; SCHUMM W.R. (1992). « Self-reported Marital Instability as Correlated with the Kansas Marital Satisfaction Scale for a Sample of Midwestern Wives ». *Psychological Reports*, 70(1) : 243-246.

KARNEY B.R ; BRADBURY, T.N. (1995). « The Longitudinal Course of Marital Quality and Stability: a review of Theory, Method, and Research ». *Psychol Hiervo*. July 1995, 118(1) : 3-34.

MELTZER, D.; HARRIS, M. (1989). *El papel educativo de la familia*. Barcelona : Espaxs.

PÉREZ TESTOR, C. (1994) « La familia como marco del desarrollo humano ». *FORUM Revista de información e investigación sociales*. 1994, 0: 33-39.

PÉREZ TESTOR, C. (1995) Familia y comunidad. En: Fundación Vidal y Barraquer. *Nuevos modelos de familia en el entorno urbano*. Departamento de Bienestar Social, Generalitat de Catalunya, 1995.

PÉREZ TESTOR, C. (1996) « La familia : funciones y psicopatología ». *Pediatría Catalana*, 1996, quiere 56 (5) : 250-252.

PÉREZ TESTOR, C. (2002). « Aportaciones psicoanalíticas a la familia ». En: PÉREZ TESTOR, C. (comp) *La Familia : nuevas aportaciones*. Barcelona : Edebé.

PÉREZ TESTOR, C.; SALVADOR, G. (1995) « La dimensión familiar de la pareja ». *Revista Catalana de Psicoanálisis*, 1995, quiere 12 (1) : 103-112.

PÉREZ TESTOR, C.; CASTILLO, J.A.; PALACÍN, C. (2002). « El divorcio ». En PÉREZ TESTOR, C. (comp) *La Familia: nuevas aportaciones*. Barcelona : Edebé

PÉREZ TESTOR, C. (comp.) (2006). *Parejas en conflicto*. Barcelona: Paidós.

NOGUES, R.M. (1995) « Transición demográfica y cambio familiar ». En: Fundación Vidal y Barraquer. *Nous models de família en l'entorn urbà*. Barcelona : Departament de Benestar Social. Generalitat de Catalunya.

TUCKER, P., ARON, A. (1993). « Passionate Love and Marital Satisfaction at Key Transition Points in the Family Life Cycle ». *Journal of Social and Clinical Psychology*, 12, 135-147.

THOMAS (1987) « Evaluación de la familia ». *Jornada de trabajo de CEPP : Psicoterapia de familia*. Barcelona, 1987.

THOMAS (1991) « Clinical Commentary : Commentary by a Psychoanalytical Family Therapist. *British Journal of Psychotherapy* 1991, quiere 8 (1) : 95-101.

Conversation familiale

La famille entretient-elle un rapport particulier avec le temps et la parole ?

Appartenir à une famille nombreuse est une expérience heureuse. On y croise les générations. Parfois ces décalages font que les cousins ont le même âge que les neveux, ou que les tantes deviennent des « sœurs aînées ».

La grande famille permet cette expérience du mélange des générations. Cette proximité est différente de celle des clubs ou bandes amicales où l'on tend à se regrouper au sein d'une même classe d'âge.

On ne « divorce » pas de sa famille. On peut même dire qu'au-delà de bien des ruptures de couples, des liens de famille se maintiennent entre les générations les plus anciennes et les conjoints qui se sont séparés.

L'expérience du vieillissement est aussi renouvelée. Avec l'âge se reforment des fratries d'anciens, parfois par des voyages, des loisirs, mais aussi plus durablement par l'épaulement dans la vie quotidienne.

La parole circule autrement dans ces familles. Une conversation continue se déploie au fil du temps entre frères et sœurs. Elle peut parfois être interrompue par des mois ou des années de séparation. La reprendre c'est tout simplement alors laisser parler les « liens du sang ». A l'occasion de retrouvailles heureuses comme les mariages et les naissances, ou plus tristes comme les obsèques, il s'agit de laisser « couler » cette consanguinité qui permet de dépasser querelles et brouilles.

Quand le christianisme saisit l'essentiel du mouvement de l'incarnation : Dieu fait homme, il exprime cette « conversation » entre Dieu et l'humanité : le verbe s'est fait chair. Mais on pourrait aussi traduire par la parole se fait famille

Elle traverse les époques et les générations pour nourrir la mémoire.

Elle déplace les barrières de l'âge pour faire goûter cette saveur particulière du bonheur partagé des différents moments de l'existence.

Elle opère les réconciliations quand il s'agit de se souvenir que nous sommes une seule famille humaine. « Après tout, cet autre aussi est un homme, est une femme... ».

Quand on pénètre dans le Palais de l'UNESCO, on est saisi de la diversité des visages, des langues, des races et des cultures. Cette diversité, pour un chrétien, fait signe à cette révélation de Dieu en humanité. Il a pris notre chair, notre sang, notre parole et il s'est fait l'un de nous.

L'UNESCO est le lieu privilégié de la « conversation » culturelle, scientifique, et en termes d'éducation de la famille humaine.

Quand le CCIC imagine et met en place des « conversation », il remplit alors en fidélité au « verbe fait chair » sa double mission au service de l'Eglise et de l'UNESCO.

P. Hugues Derycke
Conseiller Ecclésiastique

L'éducation, c'est la panacée !

Oui, sans l'éducation le monde ne peut pas s'en sortir. On s'en est rendu compte au fil des siècles : le savoir ne peut être conservé dans quelques mains seulement car, alors, ce savoir devient dictature !

Alors, vous lirez ci-après tout ce qui est dit de l'extraordinaire élan qui a mené au concept de *l'Education pour tous* avec ce défi mondial d'amener le plus grand nombre à découvrir les merveilles de l'écriture et de la lecture pour l'année 2015. Mais 2015, c'est demain et – vous le lirez – il reste encore tant à faire pour atteindre ce but !

Il faudrait qu'à l'instar d'Arpagon, ce fameux personnage créé par « notre » Molière, on écrive en lettres d'or sur la cheminée, non pas une phrase consacrée à la nourriture, mais au savoir : *Il faut tout faire pour que tous accèdent au savoir !*

Il faut le dire et le redire – à *temps et à contretemps* – le monde ne s'en sortira pas si l'on ne fait pas l'effort de consacrer à l'éducation le temps et l'argent nécessaire. La société tout entière devrait être tendue vers ce but.

Il y a des efforts extraordinaires faits par certains Etats – les statistiques se trouvent ci-après. Mais il y a aussi tout ce qui est accompli de manière plus privée, et notamment par tous les réseaux de l'Eglise. Les statistiques officielles de l'UNESCO n'en tiennent souvent pas compte, considérant que l'éducation publique était plus importante, car probablement moins sujette à des pressions diverses. Mais il faut en tenir compte, car c'est bien souvent par le biais de ces initiatives privées qu'avance l'alphabétisation.

Ceci dit, même par le biais des initiatives comme celles de l'Eglise, le but est encore loin. Alors que tout le monde fasse en sorte que l'éducation soit vraiment considérée dans le monde comme la panacée à laquelle il faut consacrer toutes ses forces !

Pierre Kemner

CONFERENCE GENERALE

34^{ème} session de la Conférence générale

Elle s'est tenue du 16 octobre au 3 novembre sous la présidence de l'Ambassadeur et Délégué permanent de la Grèce auprès de l'UNESCO, Georges N. Anastassopoulos. Le nouveau Président, élu pour une période de deux ans, a souligné d'entrée de jeu que si l'UNESCO représentait bien la conscience éthique ou morale de l'humanité, elle devait l'être de façon active et prospective : « *Elle ne doit pas être une statue, mais une vigie, une tour de guet. Son éthique doit être celle du futur* ».

Axée principalement sur les problèmes de l'éducation et du développement, cette 34^{ème} session de la Conférence générale a donné l'occasion à certains chefs d'Etat de s'exprimer devant elle et de faire part de leurs préoccupations.

C'est ainsi que le Président de la Grèce, Karolos Papoulias, a plaidé en faveur de la démocratie et des droits de l'homme, « *conditions sine qua non pour instaurer la paix (...) Faire des concessions au niveau des droits de l'humain sous prétexte d'instaurer la paix ou de se protéger contre des menaces, montre une ignorance de l'histoire !* ».

Le roi Charles XVI Gustave de Suède a profité du forum que lui donnait cette Conférence Générale pour tirer la sonnette d'alarme sur le changement climatique : « *Nous n'avons vraiment aucun endroit où aller si notre environnement est mis en péril d'une manière aussi totale et planétaire* ». L'environnement qui est l'unique chance pour l'humanité de survivre doit être sain, car « *la dégradation environnementale est un frein à la croissance économique et accroît la pauvreté. Une utilisation durable des ressources naturelles reste la condition à tout développement économique* ».

Le Président bulgare, Georgi Parvanov, a rappelé les sommets de chefs d'Etat et de gouvernement de l'Europe du Sud-Est organisés depuis 2003 sous l'égide de l'UNESCO et le travail pour la promotion du dialogue interculturel qui y a été mené : « *Nous, les chefs d'Etat de l'Europe du Sud-Est, sommes profondément convaincus que la culture est porteuse d'entente et non pas de discorde, que la culture et la solidarité sont des préalables à l'édification d'une paix juste et durable. Nous avons constaté que l'avenir de la région est lié à notre avenir européen et à celui de l'humanité, que nous avons la volonté de surmonter les problèmes hérités du passé. Mais, ce qui est le plus important, c'est que nous avons des objectifs communs orientés vers une coopération active, la sécurité et la stabilité, la prospérité économique et une meilleure communication* ».

Un autre appel au développement humain a été lancé par le Président de la République islamique de

Mauritanie, Sidi Mohamed O.Cheikh Abdallahi. Prenant comme exemple les changements intervenus récemment dans son pays, il a déclaré : « *Nous croyons profondément à l'importance du développement humain et nous le prouvons dans l'action. C'est par l'homme et pour l'homme que nous édifions une ère nouvelle de démocratie à travers une expérience axée sur une nouvelle Constitution offrant des garanties, inédites dans notre histoire, au pluralisme et à l'alternance pacifique au pouvoir* ».

Le Président de la Macédoine, Branko Crevenkovski, a abordé le problème de l'eau « *qui tient une place à part sur la liste des priorités de cette Organisation internationale* », rappelant que les problèmes liés à l'eau diffèrent d'une partie à l'autre du monde : « *utilisation abusive des eaux de surface, dégradation de sa qualité, destruction de l'environnement liquide. Chaque année, la nature nous rappelle, lors des grandes catastrophes naturelles, que la mauvaise gestion de l'eau peut provoquer des désastres* ». Devant cet état de fait, la Macédoine a annoncé qu'elle propose la création d'un centre UNESCO pour l'éducation et la recherche sur les ressources en eau.

Parlant au nom du Maroc, la Princesse Lalla Salma a appelé à un renforcement du rôle de l'UNESCO « *dans le combat contre les démons du choc des civilisations* ». C'est essentiellement la coexistence interreligieuse et interculturelle qui est le moteur de ce combat, mais « *cette ambition restera un vœu pieux tant que l'éducation – notamment l'éducation aux droits de l'homme, et plus particulièrement le droit sacré à vivre dans la sécurité et la dignité – n'aura pas reçu toute l'attention qu'elle mérite, et tant que l'ignorance, l'ostracisme, le fanatisme et le terrorisme n'auront pas été combattus* ».

Autre orateur à défendre les cultures, le Président du Paraguay, Nicanor Duarte Frutos. Il a insisté sur l'égalité des cultures : « *Il n'y a pas de cultures supérieures mais des cultures différentes. C'est pour cela que toute prétention d'imposer une dimension culturelle unique, d'imposer une hégémonie culturelle comme marque de progrès et de civilisation, n'a pas lieu d'être et constitue une atteinte aux principes de liberté, de démocratie et de pluralité planétaire* ». En ce sens, il a salué l'exemplarité de l'UNESCO au sein du système des Nations Unies « *parce qu'elle promeut le dialogue interculturel et la compréhension mutuelle en tant que bases solides du consensus entre les nations* ».

Quant à la défense de l'identité de l'Afrique noire, ce rôle est revenu au Président Teodoro Obiang Nguema Mbasogo de Guinée Equatoriale. Pour lui, il est urgent de « *définir des stratégies pour renforcer l'identité culturelle de l'Afrique noire, aujourd'hui menacée par l'influence d'autres cultures disposant de davantage de moyens pour assurer leur expansion* ». C'est la raison pour laquelle il a appelé de ses

vœux l'élaboration de nouveaux systèmes éducatifs « *qui actualisent et contribuent à renforcer l'assimilation cohérente de nos cultures autochtones, de façon à ce qu'elles puissent continuer à avoir un sens et une signification particulière, tout en incorporant des éléments d'autres cultures* ».

La solidarité entre le Nord et le Sud a été le sujet de l'intervention du Président camerounais, Paul Biya, notamment en ce qui concerne les catastrophes naturelles auxquelles sont exposés « *les pays en développement de manière générale, les États insulaires et côtiers, notamment en Afrique. Si les défis nous sont communs, si les risques encourus sont partagés, alors les solutions doivent être collectivement assumées et appellent une solidarité renforcée* ». Face à la mondialisation, la communauté internationale doit trouver les moyens d'y faire participer tous les pays et en particulier ceux du Sud qui courent le risque d'être marginalisés et fragilisés. Ce qu'il faut, a dit le Président Biya, c'est « *une éthique de solidarité partagée qui n'est rien moins qu'une leçon d'histoire, une exigence de l'actualité, une obligation à l'égard de l'avenir* ».

Il est important de préserver le patrimoine et l'éducation doit jouer un rôle vital pour le développement a déclaré en substance le Président de Tanzanie, Jakata Mrisho Kikwete : « *Il est indiscutable que l'éducation est la clé de l'autonomie et la clé du développement* » a-t-il notamment déclaré. Il a déploré, sur le plan du patrimoine, que l'Afrique ait moins de 50 sites inscrits sur la Liste du Patrimoine mondial sur un total de près de 800 sites : « *Nous pensons que l'Afrique a plus de sites culturels et naturels à préserver, lesquels profiteraient à toute l'humanité s'ils étaient préservés* ».

EDUCATION

Education pour tous : les priorités pour 2008

A mi-parcours de l'échéance de 2015, fixée pour atteindre les objectifs de l'Education pour tous (EPT), une réunion mi-décembre 2007 du Groupe de haut niveau comprenant des ministres, des donateurs, des représentants de la société civile, ainsi que des responsables d'organismes multilatéraux et bilatéraux a permis de dégager pour 2008 toute une série d'actions afin d'atteindre les groupes marginalisés, d'améliorer la qualité de l'éducation et d'augmenter le financement destiné à l'éducation de base.

C'est à Dakar, c'est-à-dire là où les six objectifs de l'Education pour tous avaient été fixés en 2000, que le Groupe de haut niveau a tenu à faire le point et surtout inciter à accélérer le rythme des progrès pour arriver à atteindre les objectifs en temps voulu.

Première mesure préconisée : l'établissement par tous les gouvernements d'une étude cartographique globale pour déterminer les caractéristiques des groupes exclus. Autre point soulevé, celui de la promotion de la qualité : le recrutement en nombre d'enseignants au niveau du primaire dont le développement de la carrière devra être suivi avec attention. Pour le Groupe de haut niveau, les pays devront choisir une approche globale qui mette l'accent sur les programmes, la pédagogie, l'égalité entre les sexes, les langues d'enseignement, les manuels et les facilités appropriées. Dernier point : la préparation des enfants à l'apprentissage en accordant une plus grande place à la protection et l'éducation de la petite enfance, sans oublier les programmes sanitaires et nutritionnels dans les écoles.

Un souci majeur exprimé par le Groupe concerne le financement de l'éducation. Il rappelle que les gouvernements doivent consacrer 10 % de leur budget à l'éducation de base. Quant à l'aide extérieure, il faut stopper son actuel déclin. Le besoin de financement annuel reste de l'ordre de 11 milliards de dollars US.

L'Education pour tous est en bonne voie

Les bonnes nouvelles en matière d'éducation dans le monde sont suffisamment rares pour qu'on les souligne. C'est ce qu'a fait le *Rapport mondial de suivi sur l'Education pour tous (EPT)*, publié fin novembre par l'UNESCO : le nombre d'enfants qui entrent en école primaire est en nette augmentation depuis l'an 2000, le taux de scolarisation des filles est plus élevé que jamais, les budgets consacrés à l'éducation et à l'aide dans ce domaine ont progressé ! Pour le Directeur général de l'UNESCO c'est bien la preuve que « *la voie que nous suivons est la bonne* ».

Par contre, le Rapport souligne en même temps que les systèmes éducatifs sont désormais, selon Koishiro Matsuura, confrontés à « *des défis plus complexes et plus spécifiques : il s'agit d'atteindre les populations les plus vulnérables et les plus défavorisées, d'améliorer les conditions d'enseignement et d'accroître l'aide à l'éducation* ».

En ce qui concerne les résultats, le Rapport 2008 indique qu'entre 1999 et 2005, le taux de scolarisation dans l'enseignement primaire a progressé de 36 % en Afrique subsaharienne et de 22 % en Asie du Sud et de l'Ouest. Les autorités de 14 pays ont supprimé les frais de scolarité au niveau du primaire, ce qui a favorisé la scolarisation des groupes les plus défavorisés. De ce fait, le nombre d'enfants non scolarisés a fortement baissé, passant de 96 millions en 1999 à 72 millions en 2005.

Autre point positif : la parité entre les sexes. 17 pays l'ont réalisée dans la période de référence pour l'enseignement primaire, ce qui se traduit par un

nombre supérieur de filles que de garçons. En ce qui concerne l'enseignement secondaire, ce sont 19 pays qui ont atteint cette parité. En définitive, la parité est maintenant de 63 % des pays au niveau du primaire et de 37 % au niveau du secondaire.

L'aide à l'éducation de base dans les pays à faible revenu a plus que doublé jusqu'en 2005, mais a chuté l'année suivante. Néanmoins, les chiffres sont de l'ordre de 2,3 milliards de dollars US, contre 1,6 milliards en 1999. Et pourtant on est encore loin du but !

L'indice de développement de l'Education pour tous (IDE) calculé pour 129 pays, montre que 25 d'entre eux sont loin de réaliser l'EPT, deux tiers se situant en Afrique subsaharienne, sans oublier d'autres pays comme le Bangladesh, l'Inde, le Népal, le Maroc, la Mauritanie et le Pakistan. A signaler qu'on dispose de peu de données concernant les pays touchés par un conflit ou sortant d'un conflit !

Si la scolarisation des filles a progressé, elles restent toujours largement majoritaires parmi les enfants non scolarisés (60 %). On estime d'ores et déjà que plus de 90 pays sur les 172 concernés n'atteindront pas en 2015 l'objectif fixé, à savoir l'élimination des disparités entre les sexes au niveau du primaire et du secondaire.

Le coût de l'éducation reste évidemment un obstacle majeur à la scolarisation. Mais ce qui préoccupe davantage les experts, c'est la mauvaise qualité de l'enseignement qui reste un problème d'envergure mondiale. Pour s'y attaquer, il faut résoudre les problèmes suivants : le fort taux d'abandon en cours d'études, la médiocrité des résultats des élèves, le manque d'enseignants et l'insuffisance du temps d'enseignement. Il faudra, en particulier, recruter de nouveaux enseignants pour faire face à l'accroissement des effectifs scolarisés, notamment dans les régions en développement. En 2015, les besoins en enseignants supplémentaires au seul niveau primaire atteindront plus de 18 millions à l'échelle de la planète.

Et que dire de l'alphabétisation des adultes ? Le *Rapport 2008* souligne que dans le monde 774 millions d'adultes, soit 1 sur 5, sont dépourvus de compétences minimales en matière d'alphabétisme. Ils se trouvent pour la plupart dans seulement 15 pays. Quand on aborde le chapitre de l'alphabétisation des femmes, il faut se souvenir qu'elles représentent toujours 64 % des adultes analphabètes, alors que l'on sait d'expérience que leur alphabétisation serait d'un grand bienfait non seulement pour l'éducation des enfants, mais aussi pour leur santé.

Pour plus de renseignements :
www.efareport.unesco.org

Disparité des dépenses consacrées à l'éducation dans le monde

Selon un rapport de l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU), le budget consacré à l'éducation par un seul des pays développés européens (Allemagne, France, Italie ou Royaume Uni) est supérieur à celui de l'ensemble des pays de la région subsaharienne du continent africain.

Ce rapport, intitulé « *Recueil de données mondiales sur l'éducation – Edition 2007* », signale que dans cette région subsaharienne, le budget alloué à l'éducation par les pouvoirs publics ne représente que 2,4 % du budget mondial dans ce secteur, alors qu'environ 15 % de la population mondiale en âge de scolarisation vit dans cette région. Par comparaison, les Etats-Unis d'Amérique, qui n'ont que 4 % des enfants et jeunes adultes du monde entier, représentent 28 % du budget mondial consacré à l'éducation.

En fait, les USA sont le premier investisseurs en matière d'éducation. La part de leur budget consacré à l'enseignement public est pratiquement équivalente à la somme des budgets alloués dans les pays de six régions, à savoir les pays arabes, l'Europe centrale et de l'Est, l'Asie centrale, l'Amérique latine et les Caraïbes, l'Asie du Sud et occidentale et l'Afrique subsaharienne. L'Amérique du Nord, à laquelle il faut adjoindre l'Europe occidentale, est suivie par l'Asie de l'Est et le Pacifique, en termes de part du budget public mondial consacré à l'éducation avec 18 %.

Même si les crédits publics ne sont qu'une des sources de financement de l'éducation, ils restent néanmoins la principale. A côté de cela, il ne faut pas oublier que de nombreux pays, notamment les moins riches, font appel aux étudiants et à la communauté pour assumer une part des coûts, tels que l'achat des manuels ou des uniformes.

L'éducation réductrice de pauvreté

C'est ce thème qu'ont débattu les Ministres de l'Education de plus de 80 pays en marge de la 34^{ème} session de la Conférence générale de l'UNESCO. Au cours de cette table ronde, ouverte conjointement par le Directeur de l'organisation et le Secrétaire général de l'Organisation pour le Développement Economique (OCDE), ils ont, suivant le communiqué publié à l'issue de la réunion, constaté que « *l'éducation et le développement sont interdépendants : une hausse des niveaux d'éducation favorise le développement économique, lequel, à son tour, génère des ressources pour l'éducation* ». Toujours suivant le communiqué final, ils ont reconnu que « *dans une ère de changements sans précédent, les systèmes éducatifs doivent réagir en proposant des approches innovantes et différentes* ».

Une fois de plus, les participants ont réaffirmé leur engagement en faveur d'une éducation de qualité, grâce à des programmes d'études répondant aux exigences du marché mondial et de l'économie du savoir. Pour eux, l'éducation au développement durable doit s'intégrer à l'apprentissage à tous les niveaux, qu'il soit formel ou non.

En prélude à cette table ronde, le Directeur général de l'UNESCO avait souligné que « le droit à l'éducation ne peut être appliqué si la pauvreté règne. Si l'éducation est un moyen de promouvoir le développement économique, l'inverse est également vrai. Une base économique plus large, permet de recevoir davantage de recettes fiscales et autorise ainsi les gouvernements à augmenter leurs investissements en matière d'éducation », concluant que « *de cette manière un cercle vertueux de progrès peut s'instaurer* ».

Afrique : appel à la mobilisation en faveur de l'alphabétisation

Les ministres, des représentants des universités, de la société civile et des agences de l'UNESCO réunis à la mi-septembre au Mali, ont lancé un Appel dit « *de Bamako* » pour qu'une nouvelle impulsion à l'alphabétisation soit donnée en Afrique et que les engagements pris, notamment en faveur des analphabètes, ne restent pas lettre morte. Les Premières Dames des pays participants se sont, de leur côté, engagées à prendre une part plus active dans l'alphabétisation, exhortant les Etats à « *revoir à la hausse les budgets alloués à l'éducation non formelle* ».

Dans la droite ligne de l'intitulé de cette Conférence régionale : « *le renouveau de l'alphabétisation pour faire face aux défis africains et internationaux* », les participants ont suivi la constatation du Premier Ministre du Mali, Ousmane Issoufi Maïga, qui déclarait que « *l'analphabétisme ne saurait être une fatalité, ajoutant, Nous pouvons et nous devons le combattre et le vaincre* ».

Koïshiro Matsuura, le Directeur général de l'UNESCO, a rappelé que « *savoir lire et écrire est un droit fondamental, gage d'accès à l'éducation, à la santé et au bien-être* ». Or, sept ans après le Forum mondial sur l'éducation, on ne peut pas affirmer que les choses ont avancé partout de la même manière : si l'on peut se réjouir que le taux régional d'alphabétisation ait augmenté de 10 % depuis 1990, il reste encore en Afrique subsaharienne 150 millions d'adultes analphabètes, soit moins de 60 % des adultes qui savent lire et écrire. Le *Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous* estime que cela ne va pas s'arranger, puisqu'il semble prévoir que cette région comptera 168 millions d'analphabètes en 2015. A cela il faut ajouter les 38 millions d'enfants non scolarisés et les deux tiers des scolarisés qui quittent l'école

prématurément ou qui achèvent bien leur cycle, sans réelle maîtrise des compétences de base. La disparité entre les sexes reste par ailleurs préoccupante.

Asie : l'alphabétisation est un droit fondamental

Si on veut lutter efficacement contre l'analphabétisme, il faut que les gouvernements en fasse une priorité et reconnaissent l'alphabétisation comme un droit fondamental. C'est sur cette constatation et cette exigence que se sont séparés fin novembre, à New Delhi, les participants de 14 pays de l'Asie du Sud, du Sud-Ouest et de l'Asie centrale à la conférence régionale de l'UNESCO.

Le Directeur général de l'UNESCO a fait sienne cette exigence en déclarant que « *l'alphabétisation est un droit incontestable qui doit être reconnu comme tel* ». Même si d'énormes progrès dans ce domaine ont été accomplis au cours des deux dernières décennies, il reste toujours, selon Koïshiro Matsuura, « *près de 40 % de la population des pays de l'Asie du Sud et du Sud-Ouest qui ne savent ni lire ni écrire et la grande majorité des personnes qui ne possèdent pas ces compétences sont des femmes* ».

8 septembre : Journée internationale de l'alphabétisation

Cette Journée internationale avait été placée pour 2007 sous le signe du lien entre alphabétisation et santé.

En présentant cette manifestation, le Directeur général de l'UNESCO a justifié ce lien en déclarant que « *l'alphabétisation renforce les capacités des gens à tirer parti des possibilités qui leur sont offertes en matière de santé et d'éducation, par exemple en recherchant des soins médicaux pour eux-mêmes ou pour un enfant malade, en adoptant des mesures préventives telles que la vaccination ou en acquérant une meilleure connaissance des méthodes de planification familiale* ». Revenant sur l'importance de l'instruction dont devraient bénéficier les femmes et notamment les mères, il a souligné qu'instruites « *elles sont davantage susceptibles d'envoyer leurs enfants à l'école et de mieux comprendre de quels soins médicaux ils ont besoin* ».

Malgré les énormes progrès accomplis dans l'alphabétisation, il ne faut pas oublier que selon les plus récentes estimations il y a encore 774 millions d'adultes, dont deux tiers de femmes, qui ne savent ni lire ni écrire. En ce qui concerne les enfants, le chiffre de 72 millions est avancé pour ceux qui ne sont pas scolarisés, auxquels il faut ajouter ceux qui ne fréquentent qu'irrégulièrement l'école, et ils sont nombreux. Et puis, il ne faut pas oublier tous ceux –

adultes ou enfants – qui ne peuvent entretenir les aptitudes reçues faute de disposer de supports de lecture adéquats.

5 octobre : Journée mondiale des enseignants

Pour 2007, cette Journée internationale a voulu mettre l'accent sur la nécessité de *planifier une main d'œuvre enseignante efficace*.

Dans son message, Koïshiro Matsuura, le Directeur général de l'UNESCO, a insisté sur le fait que « *dans bien des pays, tous les enfants n'ont pas la chance de pénétrer dans une classe ou d'acquérir les compétences de base en matière de lecture, d'écriture et de calcul, tout simplement par manque d'enseignants qualifiés* ». Ce manque, a-t-il ajouté « *nuit non seulement à l'avenir des enfants eux-mêmes, mais aussi au développement des sociétés dans leur ensemble* ».

Pour palier à ce manque, il faut tout d'abord partir des constatations, d'où la nécessité d'avoir des données complètes, mises à jour concernant les enseignants, les écoles et les élèves. A partir de là il faudra connaître, signale le message de l'UNESCO, « *les investissements émanant de sources publiques et privées, les aspirations des enseignants, les résultats de leur formation, notamment en cours d'emploi, les obstacles à la pleine participation des enseignants et de leurs organisations aux décisions essentielles en matière d'éducation* ».

Rappelons que cette Journée mondiale commémore l'adoption en 1966 par l'UNESCO et l'OIT (Organisation Internationale du Travail) de la Recommandation concernant la condition du personnel enseignant. Elle a été complétée en 1997 par une Recommandation de l'UNESCO concernant les conditions de travail du personnel enseignant de l'enseignement supérieur. Ce sont les deux seuls textes normatifs existant dans ce domaine au niveau international.

Projet d'éducation au VIH et sida en Afrique australe

Début décembre, l'UNESCO et la Fondation Virginio Bruni Tedeschi ont signé un accord de partenariat d'un montant de 1,70 millions de dollars US (1,275 millions d'euros) en faveur d'un projet d'éducation au VIH et sida en Afrique australe.

L'aide financière de la Fondation Virginio Bruni Tedeschi permettra la mise en œuvre d'un projet visant à renforcer cette éducation dans des pays comme l'Angola, le Lesotho, la Namibie et le Swaziland, et cela pendant une durée de deux ans. Dans chacun de ces pays quelque 100.000 élèves

auront accès à des programmes et du matériel éducatif de sensibilisation à l'épidémie. Cela comprendra également des activités destinées à augmenter leurs connaissances sur la maladie et à réduire la stigmatisation des personnes atteintes par le virus.

Il faut savoir que les pays d'Afrique australe sont parmi les plus touchés par la pandémie avec un taux de prévalence pouvant atteindre 30 % des adultes. Si la scolarisation en elle-même est une protection contre l'épidémie, les enfants manquent de cours liés au sida.

C'est en tant qu'agence spécialisée des Nations Unies en matière d'éducation que l'UNESCO est chef de file de l'EDUSIDA qui, comme son sigle l'indique, a été créée à l'initiative de l'ONUSIDA, en vue de l'éducation au sida. Sa stratégie repose sur le principe de l'accès universel aux programmes de prévention et de traitements, aux soins et un soutien nécessaire. L'Organisation s'emploie à aider les gouvernements à améliorer les systèmes d'éducation pour assurer une éducation de qualité concernant le virus et à apporter un soutien aux communautés les plus exposées à la pandémie.

L'éducation des enfants roms

C'est avec le Conseil de l'Europe que l'UNESCO organisait en septembre dernier une réunion qui avait pour titre « *Vers une éducation de qualité pour les enfants roms : transition du préscolaire vers le primaire* » et à laquelle ont participé des experts venus d'une quinzaine de pays européens.

La population rom présente un niveau d'éducation bien plus faible que la moyenne, car elle est victime de discriminations, souffre du chômage et donc de la pauvreté : jusqu'à 50 % des enfants roms ne terminent pas leurs études primaires. 50 % à 80 % de ceux qui sont scolarisés en Europe centrale et orientale sont orientés vers des écoles spécialisées pour accueillir les enfants présentant des difficultés d'apprentissage. En ce qui concerne le très important domaine du préscolaire et de la petite enfance, ils ne représentent en Bulgarie et en Roumanie que 16 % à 17 % des inscrits dans des institutions pour les tout-petits, alors que les trois-quarts des petits bulgares ou roumains bénéficient de cette éducation préscolaire.

Il s'agissait pour les participants à la réunion d'identifier les enjeux propres à cette scolarisation et de passer en revue les stratégies mises en œuvre pour favoriser leur accès à l'école et, en premier lieu, les établissements d'éducation de la petite enfance.

Accord sur la Bibliothèque numérique mondiale

Cet accord a été signé le 17 octobre entre l'UNESCO et la Bibliothèque du Congrès des USA.

Cette Bibliothèque numérisera des documents uniques et rares provenant de bibliothèques et d'institutions culturelles du monde entier et les mettra à la disposition gratuitement sur Internet. Ces documents comprennent aussi bien des manuscrits que des partitions ou des enregistrements sonores, voire des films ou des photographies.

Pour cette réalisation, la Bibliothèque du Congrès a eu comme partenaires la bibliothèque Alexandrina, la Bibliothèque nationale d'Égypte, la Bibliothèque nationale du Brésil, la Bibliothèque nationale de Russie, ainsi que la Bibliothèque d'État russe.

Ce projet a été conçu pour promouvoir la compréhension internationale et interculturelle, améliorer la qualité et la diversité du contenu culturel sur Internet et contribuer à l'éducation et à la recherche universitaire.

Améliorer l'enseignement grâce à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC)

L'UNESCO a présenté début janvier, dans le cadre de la Conférence *Moving Young Minds* à Londres, ses directives pour inciter les enseignants à utiliser les TIC.

Ces Standards de compétence TIC des enseignants sont destinés à aider les décideurs politiques en matière d'enseignement et les développeurs de programmes à identifier les compétences nécessaires aux enseignants pour faire entrer les technologies au service de l'enseignement. Ils ont été créés en coopération avec un certain nombre d'organismes dont Intel et Microsoft.

Comme l'a expliqué le Directeur général de l'UNESCO aux ministres de l'Éducation réunis à Londres, « ces standards consistent en des modules qui aideront les formateurs à hiérarchiser leurs besoins et à concevoir des programmes adaptés à des besoins et des ressources spécifiques, reflétant la conviction de l'UNESCO que les pays doivent piloter l'organisation éducationnelle ».

L'idée de base qui a mené à ces Standards est le fait qu'avoir un ordinateur dans une salle de classe ne suffit pas. Il faut être sûr que les enseignants sont capables de mettre en œuvre les compétences nécessaires pour préparer les étudiants au travail et à la vie du XXI^e siècle.

Nouveaux indicateurs pour l'évaluation des systèmes de recherche

Un Forum organisé mi-janvier par l'UNESCO pour faire le point sur les systèmes de recherche dans

les pays à bas revenu et à revenu intermédiaire a réuni une centaine d'experts en politique de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Le Forum a permis d'examiner plus de cinquante études lancées en avril 2006 qui ont mis en lumière des contradictions flagrantes qui doivent être corrigées si l'on veut que la recherche soit réellement un moteur de développement. Il a lancé un modèle d'indicateurs pour permettre aux pays d'évaluer leurs systèmes de recherche et de connaissance et de mieux définir leurs besoins prioritaires.

TIC : Remise du Prix UNESCO-Roi Hamad Bin Isa Al-Khalifa 2007

Destiné à récompenser des personnes ou des organisations dans le domaine de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans l'éducation, ce Prix, placé sous le haut patronage du roi du Bahreïn, a été remis solennellement le 19 décembre au *Consortium Claroline* de Belgique et à *Curriki : The Global Education and Learning Community (Communauté mondiale pour l'éducation et l'apprentissage)* basée aux USA.

Claroline a été récompensé pour sa plate-forme *open source* en 35 langues desservant quelque 900 établissements d'éducation dans 84 pays. Quant à *Curriki*, c'est son portail Internet qui a séduit le jury car il donne un ensemble d'outils et de services pour des utilisateurs – ils ne sont pas moins de 30.000 – de toutes les classes d'âge et de toutes les disciplines. Il propose quelque 5.000 supports pédagogiques dans de nombreuses langues.

Lancement de l'Année internationale des langues

C'est le 21 février 2008, Journée internationale de la langue maternelle, un rendez-vous annuel depuis 2000, que sera lancée cette Année internationale des langues, proclamée par l'Assemblée générale des Nations Unies et dont la coordination a été confiée à l'UNESCO.

Vecteurs essentiels de l'identité des groupes et des individus, les langues ne sont pas logées à la même enseigne. Sur les quelque 6700 langues qui sont parlées dans le monde, plus de la moitié sont menacées de disparition à terme. On estime qu'une langue cesse d'être parlée toutes les deux semaines. De plus, selon les experts, 96 % des langues ne sont parlées que par 4 % de la population.

SCIENCES EXACTES ET NATURELLES

Accord pour améliorer le système d'alerte aux tsunamis

Fin décembre 2007, la Commission océanographique intergouvernementale (COI) de l'UNESCO a signé avec Inmarsat, leader mondial des télécommunications par satellite, un accord en vue de perfectionner et consolider le Système d'alerte aux tsunamis dans l'océan Indien.

Grâce à cet accord, Inmarsat transmettra des données via son service de réseau mondial de communications à large bande à 50 stations de mesure du niveau de la mer dans l'océan Indien. Ces transmissions minute par minute des données relatives au niveau de la mer constituent une nette amélioration par rapport au système actuel qui utilise des satellites météorologiques dont les données ne sont transmises que tous les quarts d'heure.

Quand on sait qu'une vague de tsunami peut atteindre les côtes dans un laps de temps d'environ 30 minutes, on comprend le bienfait de cette méthode. L'augmentation de la fréquence de transmission permettra aux autorités nationales de disposer de plus de temps et d'information pour alerter les populations menacées vivant sur le littoral.

Premier système d'alerte aux tsunamis en Méditerranée et dans l'Atlantique du Nord-Est

Fin novembre s'est réuni à Lisbonne (Portugal) le Groupe intergouvernemental de coordination du système rapide aux tsunamis et d'atténuation de leurs effets dans l'Atlantique Nord-Est, la Méditerranée et les mers adjacentes, pour faire le point sur l'état d'avancement du système.

Lancé en novembre 2005 à Rome, ce système, dont on avait alors identifié les principaux besoins, voit maintenant la première phase de réalisation terminée. Un système initial d'alerte basé sur des centres de veille régionaux et sous-régionaux est désormais opérationnel. La seconde étape devrait aboutir d'ici 2011 à un système complet, incluant centres régionaux et nationaux.

Ce système pour l'Atlantique Nord-Est et la Méditerranée constitue un maillon essentiel du système mondial que l'UNESCO travaille à mettre en place en liaison avec les responsables politiques et scientifiques.

Cette région vient en second rang, derrière le Pacifique, pour la fréquence des tsunamis associés à des activités sismiques. En 1755, la ville de Lisbonne était détruite par un tsunami provoqué par un fort

tremblement de terre. En 1908, 85.000 personnes furent tuées à Messine (Italie) au cours d'un autre tsunami. On a également enregistré des tsunamis plus localisés le long des côtes de Norvège, dans la Mer de Marmara et en Mer Noire.

L'UNESCO pilote de l'Année internationale de l'astronomie

Les Nations Unies ont décidé que l'année 2009 sera l'Année internationale de l'astronomie (AIA 2009) pour célébrer le 400^{ème} anniversaire de la première utilisation du télescope par Galilée. Si l'Union astronomique internationale est chargée de la mise en œuvre des commémorations, c'est l'UNESCO qui a été désignée comme agence pilote.

Cette Année internationale devra souligner l'importance de l'astronomie et de ses contributions à la société et à la culture. Elle mettra en lumière les mérites de la science et ses méthodes. Le rôle de l'astronomie, outre celui d'avoir inspiré l'humanité dans tous les pays et à travers au moins 400 ans, a provoqué des découvertes et des inventions scientifiques qui trouvent des applications dans la vie quotidienne.

Placée sous le thème « *L'Univers, à vous de le découvrir* », cette Année devrait augmenter l'intérêt de tous, et notamment des jeunes pour l'astronomie. C'est ainsi qu'on devrait pouvoir montrer quelle est notre place au sein de l'univers.

D'ores et déjà 99 pays et 14 organisations ont décidé de participer activement aux événements de l'AIA 2009.

L'UNESCO lance l'Année internationale de la Planète Terre

Bien qu'elle s'étende sur trois années, de janvier 2007 à décembre 2009, c'est l'année centrale, soit 2008 qui a été officiellement proclamée Année internationale de la Planète Terre. Son but est de faire de notre planète une Terre plus sûre, plus saine et plus riche grâce à l'utilisation plus efficace des connaissances et de la science des 400.000 spécialistes en sciences de la Terre.

C'est pourquoi l'UNESCO s'est associée à l'Union internationale des sciences géologiques (IUGS) et participe aux objectifs des Nations Unies pour le développement durable en promouvant une utilisation raisonnée des ressources de la Terre et en encourageant de meilleures planifications et gestions en vue de réduire les risques pour les habitants de la planète.

Cette collaboration entre l'UNESCO et l'IUGS ne date pas d'hier, puisque c'est en 1972 que les deux

organismes ont créé le Programme international de corrélation géologique, plus connu comme Programme international des géosciences, IGCP, qui offre aux scientifiques de plus de 150 pays une plate-forme pluridisciplinaire pour échanger connaissances et méthodologie sur des sujets géologiques, parmi lesquels la géoscience du cycle de l'eau, les géorisques et la réduction des dommages ainsi que l'utilisation rationnelle des ressources de la terre.

Nouvelles réserves de biosphère pour le programme MAB

Le Conseil international de coordination du Programme sur l'Homme et la Biosphère (MAB) a décidé d'accepter la Réserve de Rostovsky (Fédération de Russie) et les Iles Marietas (Mexique) après avoir reçu les informations supplémentaires qu'il avait demandées lors de sa réunion de septembre 2007. C'est ainsi que le Réseau mondial compte désormais 531 réserves, réparties dans 105 pays.

Menace sur les récifs coralliens des Caraïbes

Un rapport co-sponsorisé par la Commission océanographique intergouvernementale (COI) de l'UNESCO et le Réseau mondial de surveillance des récifs coralliens lance un cri d'alarme concernant la couverture corallienne des récifs des Caraïbes.

Selon ce rapport, intitulé « *The Status of Caribbean Coral Reefs after Bleaching and Hurricanes in 2005* » (Statut des récifs coralliens des Caraïbes après le blanchiment et les ouragans de 2005), les récifs ont perdu en 50 ans jusqu'à 80 % de leur couverture corallienne. L'année 2005 a été la plus dévastatrice, car elle a été la plus chaude, d'où un blanchiment massif qui a fait perdre jusqu'à 95 % de corail aux Iles Caïmans, la Jamaïque, Cuba et les Antilles françaises. A cela s'est ajoutée une série d'ouragans. Il y eut 26 tempêtes ayant mérité un prénom et 13 ouragans pour la seule année 2005.

Il ne s'agit pas seulement de merveilles de la nature, il s'agit de moyens de subsistance pour près de 500 millions de personnes dont 30 millions – parmi les plus pauvres – qui ne tirent que du corail leur nourriture.

Investir dans la connaissance, c'est investir dans l'avenir

C'est sur ce thème que se sont rencontrés à Budapest (Hongrie) des politiques et des scientifiques pour un Forum marquant la Journée mondiale de la science au service de la paix et du développement, institué par l'UNESCO et célébrée tous les 10 novembre.

Dans son traditionnel message pour cette Journée, le Directeur général de l'UNESCO a souligné d'une part que si l'Organisation n'avait pas dans son sigle un « S », elle ne serait pas en mesure de remplir pleinement son mandat, et de l'autre que « *la science qui est plus que jamais indispensable à la prospérité des sociétés a un rôle majeur à jouer pour favoriser le développement durable et assurer un avenir aux futures générations* », ajoutant que c'était de la responsabilité de son Organisation « *de faire en sorte que cet impératif se traduise par des politiques concrètes et efficaces* ».

A l'occasion et de cette Journée et du Forum, Koishiro Matsuura a décerné deux prix scientifiques : le Prix Sultan Qabus pour la préservation de l'environnement 2007 est allé conjointement à l'Institut de conservation de la biodiversité d'Ethiopie et au Dr Julius Oszlany, directeur de l'Institut d'écologie du paysage de l'Académie des sciences de Slovaquie. Le second, le Prix international de l'eau *Grand fleuve artificiel* pour les ressources en eau dans les zones arides et semi-arides, décerné conjointement à une équipe de chercheurs du Centre pour la durabilité des zones hydrologiques semi-arides et riveraine de l'Université d'Arizona (USA) et au Centre d'hydro-météorologie et télédétection de l'Université de Californie (USA).

Le Concours Mondialogo Engineering 2007, une coopération entre jeunes ingénieurs

31 projets venant de 31 pays ont été récompensés par le *Mondialogo Engineering Award*, un concours organisé par l'UNESCO associée à DaimlerChrysler.

Il s'agit du premier concours mondial s'adressant à des jeunes ingénieurs des pays développés associés à des ingénieurs des pays en développement. Il invite ces jeunes ayant des cultures, religions et langues différentes à travailler ensemble sur des projets qui correspondent aux Objectifs du Millénaire des Nations Unies, notamment la réduction de la pauvreté et le développement durable, et qui proposent à travers le dialogue et la tolérance des solutions durables aux pays en développement.

Parmi les projets récompensés, citons l'irrigation durable en Afrique du Sud, la transmission des données médicales par fibres optiques au Népal, la construction d'ateliers pour des apprentis charpentiers et boulangers au Guatemala. Une somme de 20.000 euros a récompensé chacune des dix premières équipes lauréates. Vingt autres ont reçu la somme de 5.000 euros et une équipe s'est vue attribuer la médaille *Continuation Award* pour un projet récompensé en 2005 et qui s'est poursuivi jusque en 2007.

SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES

Forum de l'Alliance des civilisations

Les 15 et 16 janvier s'est tenu à Madrid (Espagne) ce premier Forum de l'Alliance des civilisations destiné à explorer les moyens de faire face à la croissante polarisation entre nations et cultures et promouvoir la compréhension.

Il a donné lieu, entre autres, à la signature d'un accord de coopération entre l'UNESCO et l'Alliance ONU des civilisations dont le but est d'identifier des domaines d'action concrets afin de promouvoir le dialogue entre les cultures et les civilisations, de renforcer la compréhension mutuelle, la tolérance, le respect, la coexistence pacifique. Cette coopération devrait donner lieu à des actions visant, entre autres, l'intensification des échanges entre jeunes pour surmonter les barrières culturelles, le développement de contenus éducatifs, culturels et scientifiques favorisant le dialogue et l'appréciation mutuelle, la promotion de moyens de communication comme vecteurs de tolérance.

La musique comme vecteur de dialogue

Ce fut le thème d'un colloque qui s'est tenu en novembre à l'UNESCO : *Comment la musique aide-t-elle les individus à communiquer, se comprendre et se respecter les uns les autres dans un monde qui se mondialise.*

Trois sessions ont examiné la *Dynamique de la musique et des expressions culturelles*, c'est-à-dire le rôle des communautés traditionnelles dans la sauvegarde de leur musique et la promotion de la diversité culturelle ; *l'Impact de la mondialisation (et de la commercialisation) sur la musique en tant que patrimoine immatériel*, c'est-à-dire la protection, voire la promotion des expressions musicales dans un monde globalisé ; *Comment la musique concourt-elle à la communication ?* autrement dit : la musique, qui fait partie des identités culturelles, peut-elle améliorer la compréhension de ces identités ?

Lancement du partenariat UNESCO-Fondation Repetto *Danse pour la Vie*

Créée en septembre dernier pour les 60 ans de l'entreprise d'accessoires de danse du même nom, la Fondation Repetto veut favoriser l'accès des enfants et adolescents défavorisés à la danse, expression artistique.

Danse pour la Vie soutiendra des projets éducatifs qui s'appuient sur la danse. La Fondation fournira gracieusement du matériel aux projets retenus. Les écoles de danse retenues recevront également un soutien financier pendant une période de trois ans.

Trois écoles de danse ont été retenues par l'UNESCO : l'école de danse et d'intégration sociale EDISCA au Brésil, la compagnie *Dance for All* en Afrique du Sud et les Ateliers d'art populaire de Cuba.

Le Forum des jeunes

Le Palais de l'UNESCO a accueilli en octobre 2007 plus de 200 jeunes venant de 132 pays. C'était le cinquième des Forums des Jeunes, organisés tous les deux ans afin qu'ils échangent leurs points de vue, partagent leurs expériences et, avant tout, cernent leurs préoccupations et aspirations communes pour en faire part à la Conférence générale de l'Organisation.

Depuis 1999, date du premier Forum, ce rassemblement de jeunes est devenu une institution, au point qu'une résolution adoptée par les Etats membres en 2003 en a fait une partie intégrante de la Conférence générale, d'où sa périodicité, calquée sur celle de la Conférence.

Virgilijus Alekna, Champion de l'UNESCO pour le sport

Le lanceur de disque lituanien a été nommé fin novembre Champion de l'UNESCO pour le sport. Détenteur de la deuxième performance mondiale de tous les temps au lancer du disque, Virgilijus Alekna a été deux fois champion olympique (2000 et 2004) deux fois champion du monde (2003 et 2005) dans sa spécialité. De plus il a été élu par l'Association européenne d'athlétisme meilleur athlète masculin toutes disciplines confondues pour 2005, avec 19 victoires sur 20 concours.

Il a rejoint, entre autres, la joueuse de tennis belge Justine Hénin, le coureur automobile allemand Michael Schumacher et le judoka français Davis Douillet dans une fonction où il sera associé aux activités de l'UNESCO visant à promouvoir le sport dans le système éducatif et à plaider pour l'importance de l'éducation physique, de ses valeurs morales et humaines.

CULTURE ET PATRIMOINE

Le patrimoine mondial a de nouveaux sites

Huit sites culturels, cinq sites naturels et un site mixte ont été rajouté à la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO au cours de la réunion du Comité à Christchurch (Nouvelle Zélande).

Le Parc national du Teide (Espagne) et les forêts primaires de hêtres des Carpates (Slovaquie et Ukraine), les forêts humides de l'Atsinanana (Madagascar), le Karts de Chine du Sud (Chine) et les Iles volcaniques et tunnels de lave de Jeju (République de Corée) pour ce qui est des sites naturels, l'Ecosystème et paysage culturel relique de Lopé-Okanda (Gabon) comme site mixte culturel et naturel. Parmi les huit nouveaux sites purement culturels, citons l'Opéra de Sydney (Australie), les forteresses parthes de Nisa (Turkménistan), l'ensemble du Fort Rouge de Delhi (Inde), la ville archéologique de Samara (Irak).

Si les Iles Galapagos (Equateur et le Parc national du Niokolo-Koba (Sénégal) ont été inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril, car menacés par des espèces invasives, le tourisme et une immigration croissants d'une part, et par le braconnage et un projet de barrage de l'autre, les Palais royaux d'Abomey (Bénin), la Vallée de Katmandou (Népal), les Everglades de Floride (USA) et la Réserve de biosphère du Rio Platano (Honduras) ont été retirés de cette Liste à cause des efforts de conservation réussis. Le site de Dresde (Allemagne) a été maintenu, mais le Comité a demandé à l'Allemagne de trouver pour la gestion de la circulation une solution autre que le pont actuel.

La sauvegarde du patrimoine culturel immatériel

Le Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel a tenu sa seconde session début septembre à Tokyo (Japon). Il a décidé que les premières inscriptions sur les listes de ce patrimoine et sur celle du patrimoine nécessitant une sauvegarde urgente auraient lieu en septembre 2009, après que les Etats parties à la Convention adoptée par l'UNESCO en 2003 aient soumis leurs propositions pour septembre 2008.

Le Comité a décidé de lancer un concours mondial pour choisir un logo du patrimoine immatériel. Il a également souligné l'importance de la participation des communautés à la mise en œuvre de la Conven-

tion qui vise à sauvegarder des pratiques culturelles, telles que les traditions et expressions orales, y compris la langue comme vecteur du patrimoine culturel immatériel, les arts du spectacle, les pratiques sociales, rituels et événements festifs, les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers, les savoir-faire liés à l'artisanal traditionnel.

Ces décisions et d'autres seront soumises à l'Assemblée générale des Etats ayant ratifié la Convention (ils étaient au nombre de 80 au moment de la réunion du Comité) qui se tiendra en juin 2008.

Décès d'Andy Palacio, nouvel Artiste de l'UNESCO pour la Paix

Le musicien et chanteur de Belize, où il était né en 1960, avait été nommé le 1^{er} octobre 2007 Artiste de l'UNESCO pour la paix.

Koïshiro Matsuura a voulu rendre hommage à celui qui était « *un musicien d'exception et défenseur des idéaux de l'UNESCO en tant qu'Artiste pour la paix* ». Maître de la Punta Rock, il tenait à chanter en garifuna, « *une langue située au confluent de plusieurs héritages linguistiques qui fut élevé en 2001*, a rappelé le Directeur général, *au rang de Chef d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité par l'UNESCO. Il oeuvrait ainsi pour le patrimoine immatériel qui nous est cher* ».

Première réunion du Comité pour la protection de la diversité des expressions culturelles

C'est Ottawa (Canada) qui a accueilli la première session du Comité intergouvernemental pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. La tâche des 24 membres du Comité est de promouvoir les objectifs définis par la Convention ad hoc adoptée par l'UNESCO en 2005.

Après avoir, entre autres, défini les méthodes de travail et échangé sur les moyens de promouvoir la coopération internationale en matière culturelle, le Comité a lancé un appel à l'action.

Le Directeur général de l'UNESCO avait, dans son message au Comité, rappelé que cette défense et promotion de la diversité culturelle faisait partie intégrante des grands objectifs prioritaires de l'Organisation depuis sa création et que la Convention de 2005, dernier instrument adopté par elle dans le champ culturel, « *est venue compléter le socle*

normatif permettant à notre Organisation de réaliser cet objectif ».

Comme l'a souligné la Sous-Directrice générale pour la Culture de l'UNESCO, Françoise Rivière, « l'heure n'est plus à la réflexion ni au débat. Elle est à l'action. Les besoins les plus pressants sont les projets opérationnels en vue de favoriser l'émergence d'un environnement propice aux industries culturelles, à travers des partenariats permettant l'échange de connaissances et de bonnes pratiques, dans le respect de l'égalité dignité des cultures, principe souverain de la Convention ».

Comme illustration de la nécessité de protéger et de promouvoir la diversité des expressions culturelles, il a été décidé de célébrer le 21 mai 2008 à travers le monde, la Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement en y associant des artistes de toutes les régions.

Conférence sur le patrimoine subaquatique

Pour faire le point sur les dernières découvertes du patrimoine immergé, sur les projets de musées sous-marins, les derniers développements relatifs à l'archéologie subaquatique 12 archéologues de renommée internationale s'étaient réunis fin novembre à Paris.

Cela faisait six ans que la Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique avait été adoptée par l'UNESCO. Elle concerne la préservation *in situ* des épaves et doit permettre qu'elles ne soient pas la proie de chasseurs de trésors. Une fois entrée en vigueur, c'est-à-dire trois mois après que vingt Etats l'aient ratifiée (16 l'avaient fait à ce moment-là), elle devrait également permettre de favoriser l'accès du public au patrimoine englouti et encourager la recherche archéologique. Par contre elle n'aura pas vocation à régler la question de la propriété des vestiges et ne remettra pas en cause les droits souverains des Etats.

Irak : Alerte au trafic illicite des biens culturels

Le Comité international de coordination pour la sauvegarde du patrimoine culturel en Irak, réuni à Paris à la mi novembre, a lancé un appel demandant à la communauté internationale d'aider à mettre fin aux fouilles illégales, au pillage et au trafic de biens culturels irakiens.

Le Comité a recommandé, entre autres, une interdiction du commerce ou du transfert des anciens biens culturels irakiens, suivant les recommandations du Conseil de sécurité de l'ONU, et il a encouragé tous les pays à conserver les biens récupérés dans des lieux sûrs, placés sous les auspices de l'UNESCO et/ou des missions diplomatiques, en vue de leur restitution à l'Irak quand les conditions appropriées seront réunies.

Remise des bourses UNESCO-Vocations Patrimoine

Créées pour faire face aux nouveaux défis en matière de patrimoine, ces bourses, fruits d'un large partenariat comprenant, entre autres les groupes multinationaux AXA et MAZARS ainsi que le ministère français de la Culture et de la Communication, ont été remises à cinq jeunes spécialistes du patrimoine originaires de l'Equateur, d'Italie, du Bhoutan, de Géorgie et d'Iran. Elles leur permettront de poursuivre leurs recherches de troisième cycle à l'*University College* de Dublin (Irlande) et à l'Université technique du Brandebourg de Cottbus (Allemagne).

Mission de l'UNESCO pour le sauvetage des gorilles du Parc national des Virunga (RDC)

Face à la menace d'extinction des gorilles de montagnes de la République démocratique du Congo, déclarés espèce menacée par l'Union mondiale pour la nature et après les attaques perpétrés notamment sur quatre d'entre eux, l'UNESCO qui a inscrit le Parc national des Virunga, considéré comme le Parc le plus ancien de l'Afrique en 1979 sur la Liste de son Patrimoine mondial a dépêché une mission qui a recueilli sur place un large soutien.

Il reste maintenant au Comité du patrimoine mondial de prendre les décisions nécessaires

COMMUNICATION

Conférence sur le rôle des médias face à la migration et l'intégration en Europe

Organisée par l'UNESCO et *France Télévision*, le service français de télévision publique, cette conférence qui s'est tenue fin novembre au Siège de l'UNESCO à Paris avait pour thème *Migrations et*

intégration, le grand défi de l'Europe. Quel est le rôle des médias ?

Il s'agissait d'un événement qui avait reçu le partenariat de nombreuses organisations de radio et télévision, dont Radio France International et la Deutsche Welle, ainsi que par des instances comme la Commission européenne, l'Union Européenne de radio-télévision (UER), la Fondation Nationale des Sciences Politiques.

Des professionnels ont comparé leurs expériences et leurs idées dans quatre directions fondamentales dans lesquelles les organismes de radio-télévision européens peuvent contribuer au processus d'intégration des migrants : rôle des présentateurs, animateurs et acteurs de radio et télévision pour refléter la diversité – attention particulière accordée à la façon de transmettre et d'analyser les informations liées aux problèmes des migrations et de l'intégration – importance d'une présentation de toutes les facettes de la vie des différentes composantes de la société – mise en place d'une politique de ressources humaines spécifique aux médias et qui tienne compte de la dimension multiculturelle de la société.

Les dimensions éthiques de la société de l'information

Organisée à Strasbourg à la mi-septembre par l'UNESCO, la Commission française pour l'UNESCO et la Conseil de l'Europe, la conférence qui portait sur l'éthique et l'information avait pour objet d'identifier les questions d'éthique et de droits de l'homme que soulèvent les technologies de l'information et de la communication, d'apporter une contribution au projet de l'UNESCO visant à élaborer un code d'éthique et de formuler des recommandations opérationnelles.

Elle a également été l'occasion de sensibiliser les parties prenantes à promouvoir la coopération et la création de réseaux régionaux et inter régionaux.

L'UNESCO et le sort des professionnels de l'information

Présents sur tous les terrains d'intérêt et surtout de conflits, les journalistes et professionnels de l'information payent un lourd tribut à la nécessité d'informer et à la liberté de la presse.

Etant la seule agence des Nations Unies à disposer d'un mandat pour défendre la liberté d'expression et la liberté de la presse, l'UNESCO ne cesse de s'élever contre les attaques menées contre ces professionnels dont l'immunité est en principe garantie par des traités internationaux. Et son Directeur général semble

parfois être le seul à se faire entendre « à temps et à contretemps ».

« *Le Mois à l'UNESCO* » considère de son devoir de relayer ces protestations, car elles devraient être entendues de tout le monde.

Le 26 septembre Koïshiro Matsuura condamnait le meurtre une semaine auparavant du journaliste salvadorien Sanchez Roque, assassiné près de son domicile. Il était connu pour ses reportages sur les exactions et les extorsions commises par les gangs. C'est pourquoi le Directeur général de l'UNESCO parlait de ce meurtre comme « *une attaque portée au droit du peuple salvadorien de bénéficier de ce droit de l'homme fondamental qu'est la liberté d'expression* ».

Le lendemain il s'agissait d'un poète et producteur d'une chaîne de télévision basée au Caire, Jawad al-Daami, assassiné à Bagdad d'une balle dans la tête alors qu'il avait pris un jour de congé pour assister à une manifestation culturelle : « *viser des journalistes et des écrivains constitue, déclarait le Directeur général de l'UNESCO, une attaque inacceptable contre les droits de l'homme du peuple irakien. Rien ne peut excuser le meurtre d'écrivains et de poètes* ».

Le 28 septembre c'était l'assassinat au Myanmar du photographe japonais Kenji Nagai filmé et montré sur toutes les télévisions qui faisait l'objet d'un communiqué de l'UNESCO soutenant totalement l'appel lancé par le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-Moon à « *s'engager sur la voie d'une réconciliation nationale pacifique et inclusive* » et rappelait que « *permettre aux médias d'exprimer des points de vue divers ne peut qu'aider à parvenir à la réconciliation nationale que nous désirons tous pour le Myanmar* ».

En octobre, ce sont cinq journalistes qui sont pris pour cible la même semaine en Irak : Salih Saif Aldin, reporter du Washington Post, Jasim et Mohamed Nofaan, Zeyard Tariq, trois reporters d'Al Watan et le journaliste freelance Dhi Abdul-Razak al-Dibo. Pour Koïshiro Matsuura, cela montre « *combien il est dérangeant pour les auteurs de guerre de voir leurs crimes dénoncés. Cela souligne, en retour, combien le travail de journalistes libres et indépendants est important pour la restauration de la paix et de la démocratie en Irak* ». Tout en déplorant et condamnant ces meurtres, le Directeur général de l'UNESCO ne peut s'empêcher de montrer son admiration : « *Je dois rendre hommage une nouvelle fois aux hommes et aux femmes, pour la plupart Irakiens, qui font montre d'un*

remarquable courage face au danger et poursuivent l'exercice important de leur métier ».

Quelques jours plus tard, réaction à une nouvelle venant cette fois-ci de la Somalie : le meurtre du Président par intérim du groupe de presse *Shabelle*, Bashir Nor Gedi. Pour Koïshiro Matsuura, ce meurtre est d'autant plus condamnable que la Somalie a « *après des années de violence besoin de davantage de communications, d'informations et de débats afin de consolider les fondements de sa reconstruction* ». Il se dit profondément inquiet face à l'escalade de violence visant les journalistes et les collaborateurs des médias, car « *les meurtriers qui cherchent à museler les médias portent atteinte au droit inaliénable des personnes à penser et à décider de ce qui est juste et bon pour eux* ».

La nouvelle de l'assassinat suivant est venue du Kirghizistan où, à la frontière de l'Ouzbekistan, Alisher Saipov, âgé de 26 ans, directeur d'un hebdomadaire en langue ouzbek, a été abattu à bout portant par un inconnu. Nouvelle condamnation de l'UNESCO et le Directeur général de constater que « *verser davantage de sang ne résoudra aucun des problèmes qui agitent la société ouzbek* ».

Fin octobre, les nouvelles viennent une fois de plus de l'Irak : un journaliste de 27 ans retrouvé mort, le chauffeur d'une correspondante de la station *Radio Free Europe/Radio Liberty* assassiné, la journaliste portée disparue « *Harceler, intimider, enlever et tuer les journalistes et ceux qui ont le courage de travailler avec eux dans des conditions extrêmement dangereuses, c'est porter atteinte aux droits de l'homme de la société toute entière* » déclare Kaïshiro Matsuura qui ajoute « *on ne peut pas laisser la violence prendre le pas sur la liberté d'expression* ».

En novembre c'est un journaliste pakistanais qui est abattu. Zubair Ahmed Mujahid était l'auteur d'une chronique hebdomadaire dans le journal *Jang*. Si le Directeur général de l'UNESCO condamne ce meurtre d'un homme « *qui faisait entendre la voix des plus*

pauvres », il exprime en même temps sa très vive préoccupation face aux menaces grandissantes qui pèsent sur la liberté d'expression au Pakistan. Alors que des restrictions étaient imposées au Pakistan et qu'on annonçait l'arrestation de 180 journalistes au cours de manifestations contre la censure, il avait estimé que de tels actes n'allaient pas « *contribuer à la paix intérieure et au développement* », ajoutant : « *La lutte contre le terrorisme doit contribuer à la défense de la démocratie, pas à sa détérioration* ».

Début décembre, c'était un raid aérien au nord du Sri Lanka visant la station radio des rebelles tamouls au cours duquel cinq membres du personnel étaient tués. Dans sa protestation, Koïshiro Matsuura rappelait que des frappes militaires sur un média civil étaient « *contraires à la Convention de Genève qui demande aux militaires de traiter les employés des médias comme des civils. Tuer des employés des médias, ajoutait-il, ne peut aider à la réconciliation et j'exhorte les autorités à garantir le respect de ce droit de l'homme fondamental qu'est la liberté d'expression* ».

Fin décembre c'était aux Philippines, sur l'île de Mindanao qu'était abattu Fernando Lintuan, chroniqueur de radio connu pour ses attaques contre la corruption. L'UNESCO rappelait qu'il « *est essentiel pour la démocratie et l'Etat de droit que les journalistes puissent exercer leur profession sans craindre pour leur vie* ».

C'est en Afghanistan qu'on a déploré un des premiers meurtres de journalistes pour l'année 2008. Il s'agissait du reporter norvégien Carsten Thomassen tué au moment de l'attaque de l'hôtel Serena par des talibans à Kaboul alors qu'il accompagnait le ministre norvégien des Affaires étrangères. Koïshiro Matsuura signalait que « *ce professionnel accompli parcourait le monde pour informer ses lecteurs de la réalité vécue par des peuples très différents. Il tenait à montrer cette réalité qui est celle des peuples lointains* ».

Même dans le tunnel, il faut croire à la lumière

Benoît XVI n'est pas Jean-Paul II, et pourtant c'est le même regard, la même sollicitude envers les plus fragiles et les mêmes craintes face à l'inconnu que se prépare le monde ici ou là !

Quel meilleur moment pour découvrir les similitudes et les différences que ce rendez-vous attendu et toujours renouvelé qu'est la réception par le Pape du Corps diplomatique accrédité auprès du Saint-Siège. Ils étaient cette année des hommes et des femmes représentant 176 pays, sans compter les communautés européennes, l'Ordre de Malte et des missions particulières de Russie et de la Palestine. Mais ce n'est pas assez pour Benoît XVI : « *J'ai également une pensée spéciale pour les nations qui n'entretiennent pas encore de relations diplomatiques avec le Saint-Siège : elles ont aussi une place dans le cœur du Pape !* »

Alors c'est en pensant à toute cette famille humaine qu'il a redit, comme son prédécesseur année après année, ses inquiétudes face aux situations déstabilisées et déstabilisantes de régions comme le Moyen Orient ou l'Afrique. Ces situations sont souvent créées par des antagonismes qui pensent que recourir aux armes et à la destruction fera avancer leurs causes. Face à cela, que peut préconiser le Pape ? Une action désormais largement soutenue par des instances comme l'UNESCO : le dialogue des religions comme des cultures. Mais attention, ce dialogue ne peut s'instaurer que sous certaines conditions et tout d'abord la clarté des positions : « *Pour être vrai, ce dialogue doit être clair, évitant relativisme et syncrétisme, mais animé d'un respect sincère pour les autres et d'un esprit de réconciliation et de fraternité* ». Benoît XVI a mis cela en œuvre avec les autres communautés chrétiennes et avec le monde musulman, et cela malgré des moments d'incompréhension. A preuve la lettre qui lui a été adressée par cent trente huit personnalités musulmanes et qui devrait être suivie par une rencontre importante.

Autre situation déstabilisante, celle à laquelle semble aujourd'hui soumise la famille. Toute atteinte à son intégrité est préjudiciable à la société tout entière, puisque qu'il s'agit de « *l'institution fondamentale, cellule de base de la société* ». C'est en fait à une véritable croisade pour la sauvegarde de cette cellule qu'appelle le Pape. C'est à n'en pas douter une de ses préoccupations fondamentales, donc une direction importante vers laquelle il emploie son énergie. Mais il y en a d'autres, et notamment la préservation de la Création par le développement durable, l'une des conditions essentielles de la paix.

Mais qu'on ne s'y trompe pas. Certes les situations particulières qui sont le lot d'un grand nombre de pays sont dramatiques. Aux drames provoqués par la nature s'ajoutent ceux provoqués par l'homme. Et pourtant, en disciple du Christ, Benoît XVI insiste sur une vertu peu pratiquée dans notre monde actuel : l'espérance – il en a fait le sujet de sa dernière encyclique – qu'il lie à la diplomatie : « *elle est d'une certaine façon l'art de l'espérance. Elle vit de l'espérance et cherche à en discerner même les signes les plus ténus. La diplomatie doit donner de l'espérance* ». Cette espérance doit permettre de regarder le monde autrement, donc de manière positive !

Pierre Kemner

ŒCUMENISME

Les rapports entre l'Église catholique et les Églises orthodoxes

♦ **Troisième Assemblée œcuménique européenne.** Elle s'est tenue à Sibiu, en Roumanie du 4 au 9 septembre. Caractérisée par le nombre important de délégués (2.500), elle a surtout montré le désir d'aller de l'avant, même si les résultats concrets de ces cinq jours ne sont pas spectaculaires.

Benoît XVI a pris l'occasion de ce rassemblement pour rappeler à tous dans un message que l'œcuménisme faisait partie des priorités de son pontificat : *« l'engagement dans la recherche de l'unité visible est essentielle, pour que la lumière du Christ puisse resplendir sur tous les hommes »*. C'est évidemment un chemin ardu, *« mais il est annonciateur de grande joie »*.

Pour le Pape, deux éléments doivent orienter l'engagement œcuménique : *« le dialogue de la vérité et la rencontre dans le signe de la fraternité. Tous les deux ont besoin de l'œcuménisme spirituel comme fondement »*.

Il en revient à ce qui peut être appelé un de ses « leitmotiv », les rapports entre christianisme et Europe : *« Dans une atmosphère de confiance réciproque et dans la conscience que nos racines communes sont plus profondes que nos divisions, il sera possible de briser une fausse autonomie et de dépasser l'extranéité, expérimentant spirituellement le fondement commun de notre foi. L'Europe a besoin de lieux de rencontre et d'expérience d'unité dans la foi guidées par l'Esprit »*.

De l'Europe et du christianisme, il en a été longuement question dans l'intervention du président de la Commission européenne, José Manuel Barroso. Se félicitant de l'engagement des Églises chrétiennes qui *« depuis le début ont accompagné et encouragé la grande aventure de la construction européenne »*, il a souligné que le rôle de la religion dans la vie publique était au centre d'une vaste débat : *« Si on considère que la politique est indissociable de l'éthique – ce qui est mon cas – il faut écouter avec intérêt le message des religions, dans un cadre institutionnel attentif à toutes les composantes de la société »*. D'où l'importance de l'œcuménisme qui est *« un mouvement d'unification et de rassemblement des sensibilités, des traditions et des personnes de croyances différentes, ouvert au monde entier. C'est aussi un état d'esprit, qui exprime l'appel à l'unité des peuples »*.

Abordant la controverse sur les origine chrétienne de l'Europe, le président de la Commission européenne a certes déclaré que *« le christianisme et ses diverses confessions ont été une force unificatrice qui a permis d'intégrer les multiples apports des peuples*

celtes, germaniques et slaves », en y ajoutant *« la contribution appréciable de la culture islamique »*, mais il a préféré insister sur le respect de la diversité, l'ouverture à l'autre et la tolérance *« profondément ancrés dans la culture européenne. C'est notre marque de fabrique. Mais le respect de la diversité repose sur le respect, plus profond, de principes sur lesquels l'Union européenne ne transige pas : la liberté d'expression, la liberté de religion et la liberté de création »*.

♦ **Xe Symposium interchrétien entre catholiques et orthodoxes.** Dans un message adressé au Cardinal Walter Kasper, président du Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens, Benoît XVI salue *« la coopération œcuménique dans le cadre universitaire qui contribue à maintenir vive la tension vers la communion souhaitée entre tous les chrétiens »*.

Ce symposium organisé à Tinos (Grèce) du 16 au 19 septembre par l'Institut franciscain de spiritualité de l'Université pontificale antonienne et la Faculté de théologie de l'Université aristotélicienne de Thessalonique, avait pour thème *Saint Jean Chrysostome pont entre Orient et Occident*. C'est pourquoi le Pape rappelle que ce saint est vénéré comme *« un courageux, éclairé et fidèle prédicateur de la Parole de Dieu, sur laquelle il fonda son action pastorale : un extraordinaire herméneute »* dont une partie des reliques qui reposent à Saint Pierre de Rome depuis 1626 a été donnée au Patriarche œcuménique par Jean-Paul II *« de sorte que ce grand Père de l'Église soit vénéré autant dans la basilique vaticane que dans l'Église San Giorgio al Fanar »*.

Pour Benoît XVI une réunion comme celle de Tinos doit contribuer *« à soutenir et à corroborer la communion vraie, même si imparfaite, existant entre les catholiques et les orthodoxes, de telle que l'on puisse atteindre cette plénitude, qui nous permettra de concélébrer un jour l'unique Eucharistie »*.

♦ **Réunion de la Commission mixte internationale pour le dialogue entre Église catholique et Églises orthodoxes.** Emanation de la reprise en 1979 du dialogue entre Jean-Paul II et le Patriarche œcuménique Dimitrios Ier, la Commission s'est réunie pour la seconde fois début octobre à Ravenne (Italie) sur le thème *Conséquences ecclésiologiques et canoniques de la nature sacramentelle de l'Église – Conciliarité et synodalité dans l'Église*. Ce sujet avait été programmée en 1980, mais la réunion n'avait pas pu se tenir à cause des problèmes des relations entre l'Orthodoxie et les Églises orientales catholiques, dites « uniates ».

♦ **Le dialogue œcuménique permet d'affronter le défi des migrations.** Au cours du congrès annuel des directeurs nationaux de la Pastorale des migrants

qui s'est tenu à Sibiu juste avant l'Assemblée œcuménique européenne, le Cardinal Raffaele Martino qui préside le Conseil pontifical pour la Pastorale des Migrants et des personnes déplacées avait insisté sur la nécessité du dialogue œcuménique et interreligieux pour affronter le défi des migrations. La communion œcuménique, mais aussi la solidarité et la coopération internationale sont pour le Cardinal, les remèdes pour faire face à « *l'un des défis les plus importants et les plus complexes du monde moderne : la croissante migration planétaire* ».

Si certains aujourd'hui prônent une attitude contraire à celle adoptée par la plupart des gouvernements qui adoptent des mesures restrictives pour combattre l'émigration clandestine, ce n'est pas, a souligné le Cardinal Martino, pour « *adopter une vision de liberté d'immigration totale et indiscriminée, mais pour régler l'ampleur et la forme des flux migratoires* » en insérant le bien commun national dans un contexte universel.

Il faut que les immigrés soient accueillis dignement et il faut, en contre partie qu'ils respectent « *les lois et les valeurs sur lesquelles est fondée la société d'accueil, y compris sa religion* ».

♦ **Nécessité d'une doctrine sociale commune des chrétiens.** C'est ce qui est ressorti d'un exposé du président du Département des relations extérieures du Patriarcat de Moscou, le métropolite Cyrille de Smolensk et de Kalininigrad. C'était le 12 novembre dernier au Centre Sèvres des jésuites à Paris, au cours d'un colloque sur ce thème de la doctrine sociale commune des chrétiens.

Pour le métropolite, il faut que les chrétiens attachés à la tradition apostolique « *cherchent à élaborer une position commune sur toutes les questions actuelles de la société humaine* ». Seule une telle unanimité dans le domaine de la doctrine sociale « *permettra d'engager un véritable dialogue avec les autres religions et les personnes croyantes* ».

De nombreux évêques français ont participé à ce colloque. L'archevêque de Dijon, Monseigneur Roland Minnerath, qui est membre de la commission théologique internationale de l'Eglise catholique et de la Commission mixte catholique-orthodoxe de dialogue théologique, a souligné qu'il ne fallait pas considérer la doctrine sociale de l'Eglise comme un simple ajout superficiel à son enseignement mais qu'elle fait partie intégrante du message chrétien et de l'annonce de l'Evangile. « *Cette doctrine, a-t-il notamment déclaré, est universelle parce qu'elle est fondée sur le droit naturel* ». De ce fait elle représente une grande ouverture pour un dialogue avec les autres religions et philosophies.

(Europaica)

♦ **Visite à Istanbul d'une délégation vaticane.** S'adressant le vendredi 30 novembre aux membres de la délégation catholique romaine menée par le Cardinal Walter Kasper, président du Conseil pontifical pour l'unité des chrétiens, venue célébrer la saint André, fête patronale de l'Eglise de Constantinople, le patriarche œcuménique, Bartholomé Ier a estimé que « *l'Europe doit retourner à ses racines chrétiennes et à l'unité spirituelle, sacramentelle et doctrinale qui existait avant le schisme des deux Eglises* ».

Soulignant « *l'amélioration sensible des relations entre les deux Eglises depuis la visite du pape Benoît XVI à Constantinople* », le Patriarche œcuménique a réaffirmé son désir ardent de coexistence pacifique entre les chrétiens. Appelant de ses vœux une « *nouvelle évangélisation des peuples* », Bartholomé Ier a exprimé son désir que « *l'Europe de l'est et l'Europe de l'ouest cessent au plus vite de se considérer comme étrangère l'une à l'autre et que les contacts entre les chrétiens de tradition latine et ceux de confession orthodoxe deviennent plus productifs des deux côtés* ».

Prenant comme exemple le culte commun voué à saint André dont une partie des reliques conservées à Amalfi (Italie) ont été restituées au patriarcat œcuménique, Bartholomé Ier a estimé qu'il était une opportunité « *de prier plus intensément pour le rétablissement de l'unité dans le monde chrétien* » et que cela incite l'Europe à « *retourner au plus vite à ses racines chrétiennes* ».

(SOP)

Les rapports entre catholiques et protestants

♦ **Il faut des liens plus étroits entre les baptistes et les catholiques.** Recevant début décembre au Vatican une délégation de l'Alliance baptiste mondiale venue discuter avec le Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens dans le cadre de la Commission internationale commune, Benoît XVI a exprimé le souhait que ces entretiens portent « *des fruits abondants pour le progrès du dialogue et une compréhension et une coopération plus grandes entre catholiques et baptistes* ». Le thème de la réunion, à savoir *La Parole de Dieu dans la vie de l'Eglise : Ecriture, Tradition et Communion (Koïnonia)* représentait, disait-il, un contexte prometteur pour « *l'examen de sujets controversés au cours de l'histoire comme la relation entre Ecriture et Tradition, la compréhension du baptême et des sacrements, la place de Marie dans la communion de l'Eglise et la nature de l'épiscopat et de la primauté dans la structure ministérielle de l'Eglise* ». Pouvoir affronter de tels sujets en commun est le gage d'une espérance de réconciliation et d'une plus grande amitié entre catholiques et baptistes.

«Spe Salvi» deuxième encyclique de Benoît XVI

Il s'agit, comme son nom l'indique, d'une présentation de l'espérance et de la foi chrétiennes, de l'évolution de la mentalité moderne vis-à-vis de cette espérance.

Pour le Cardinal dominicain Georges Marie Martin Cottier qui fut le théologien de la maison pontificale, aujourd'hui à la retraite, et pour l'ancien Professeur d'Exégèse du Nouveau Testament à l'Institut Biblique de Rome, le Cardinal Albert Vanhoye, jésuite, qui présentaient à la presse cette encyclique, c'est un texte rempli d'exemples d'espérance, à commencer par Saint Augustin qui vivait à une époque dramatique jusqu'au cas d'une jeune esclave africaine du XIX^{ème} siècle, Sainte Joséphine Bakhita, soumise à la maltraitance de ses patrons, puis libérée et « née à l'espérance chrétienne ». Autre exemple d'espérance, celui – contemporain – du Cardinal Nguyen Van Thuan qui, « de treize années de prison, dont neuf en isolement, nous a laissé un précieux livret « Prières d'espérance ». Pendant treize ans de prison, dans une situation de désespoir apparemment total, l'écoute de Dieu, pouvoir lui parler, devint pour lui une force croissante d'espérance ».

Cette méditation sur l'espérance comme dimension essentielle de l'existence chrétienne contient une invitation à réfléchir en profondeur sur la situation spirituelle de notre temps.

(Agence Fides)

La loi morale est le fondement de la démocratie

En recevant début octobre en audience les membres de la Commission théologique internationale, Benoît XVI s'est lancé dans une apologie de la « loi naturelle » comme antidote au « relativisme éthique ».

« Norme écrite par le Créateur dans le cœur de l'homme », cette loi naturelle lui permet de distinguer le bien et le mal. Or, aujourd'hui, pour de multiples raisons, « la société civile et laïque se trouve dans une situation d'égarement et de confusion : on a perdu la preuve originelle des fondements de l'être humain et de son action éthique, et la doctrine de la loi morale naturelle se heurte à d'autres conceptions qui en sont la négation directe ».

En privilégiant une conception positiviste du droit, on finit par aboutir à une conception selon laquelle « l'humanité, ou la société, ou en fait la majorité des citoyens, devient la source ultime de la loi civile ».

Benoît XVI a rappelé que cette tendance à la racine de laquelle se trouve le relativisme éthique qui garantirait la tolérance et le respect réciproque des personnes. En fait, « la vraie rationalité n'est pas garantie par le consensus d'un grand nombre, mais uniquement par la transparence de la raison humaine à la Raison créatrice et l'écoute commune de cette Source de notre rationalité ».

C'est cette hiérarchisation qui fonde la loi naturelle et devient « la véritable garantie offerte à chacun pour vivre libre et respecté dans sa dignité, et protégé de toute manipulation idéologique, de toute décision arbitraire et abusive du plus fort ». Si l'on ne respecte pas cela, « l'ordre démocratique lui-même serait blessé de manière radicale dans ses fondements ».

Or ce risque est plus que réel. C'est pourquoi Benoît XVI insistait sur le fait que contre une telle crise de la civilisation, non seulement chrétienne, « il faut mobiliser la conscience des hommes de bonne volonté, y compris non croyants ou fidèles d'autres religions afin qu'ensemble ils rétablissent dans la culture comme dans la société les conditions nécessaires à la prise de conscience de la valeur indispensable de la loi morale naturelle ».

(Vatican Information Service)

Benoît XVI en Autriche : la crise de la vérité est à l'origine de la crise en Occident

Début septembre, le Pape s'est rendu en Autriche, à Vienne et au sanctuaire marial de Mariazell, à l'occasion du 850^{ème} anniversaire de sa création.

C'est pendant ses conversations avec les dirigeants politiques et le Corps diplomatique qu'il est revenu sur les problèmes de l'unification de l'Europe. Devant les participants à l'audience générale du 12 septembre, il a dit avoir encouragé « l'actuel processus d'unification sur la base de valeurs s'inspirant du patrimoine chrétien commun. Comment oublier que l'Europe est porteuse d'une tradition de pensée qui tient liées foi, raison et sentiment ? D'illustres philosophes, même indépendamment de la foi, ont reconnu le rôle central exercé par le christianisme pour préserver la conscience moderne de dérives nihilistes ou fondamentalistes. »

A Mariazell, Benoît XVI s'est attaqué à ce qu'il a appelé « la résignation qui considère l'homme incapable de la vérité, comme si celle-ci était trop grande pour lui. Cette résignation face à la vérité est, selon ma conviction, le cœur de la crise de l'Occident, de l'Europe ».

La peur de la vérité entraîne l'incapacité de distinguer entre le bien et le mal ce qui rend toutes les connaissances de la science ambiguës : « elles peuvent ouvrir des perspectives importantes pour le bien, le salut de l'homme, mais également – et nous le voyons

– *devenir une menace terrible, la destruction de l'homme et du monde* ».

La méfiance face à la vérité se traduit également par la méfiance face à l'avenir, ce qui explique ce que Benoît XVI a appelé « *l'hiver démographique de l'Europe : elle est devenue pauvre en enfants : nous voulons tout pour nous-mêmes, et peut-être n'avons-nous pas tellement confiance en l'avenir* ». Cette confiance ne peut être retrouvée que si on redécouvre Dieu : « *là où se trouve Dieu, là se trouve l'avenir !* ».

(Vatican Information Service – Fides)

Le Saint-Siège et la lutte contre la pauvreté

Dans une intervention au cours de la session 2007 du Conseil économique et social des Nations Unies à Genève le 4 juillet dernier, l'Observateur permanent près les institutions de l'ONU, Monseigneur Silvano Tomasi a affirmé que « *si la communauté internationale veut promouvoir un développement humain intégral, elle doit s'efforcer de traiter le cas des personnes frappées par la pauvreté en trouvant de nouvelles solutions pour les libérer de situations destructives* ».

Il a ajouté que « *l'élimination de la pauvreté requiert l'intégration entre mécanismes produisant la richesse et mécanismes de la redistribution des bénéfices au niveau international, régional et national* ».

S'il a reconnu qu'il y avait eu des progrès pour réduire la pauvreté dans les projets élaborés par les institutions internationales et des pays développés et favoriser la croissance des régions pauvres du monde, ces progrès n'ont toujours pas été suffisants.

Enfin, soulignant que l'élimination de la pauvreté était un devoir d'ordre moral, Monseigneur Tomasi a rappelé que « *les religions et les cultures considèrent qu'il s'agit d'une priorité pour libérer de nombreux êtres humains de la souffrance et de la marginalisation, pour leur assurer une vie pacifique et leur donner la liberté de protéger leur dignité en participant au bien commun* ».

(Vatican Information Service)

Message pour la Journée mondiale du Migrant et du Réfugié

Pour cette 94^{ème} Journée fixée au 13 janvier 2008, Benoît XVI s'est, dans son message, préoccupé de la situation des *jeunes migrants*, préconisant, notamment, la création de structures d'accueil et de formation adéquates, même si on considère que beaucoup est déjà fait pour eux. Pour le Pape, il y a une catégorie de jeunes migrants particulièrement exposés à des dangers, ce sont « *les adolescents et mineurs non accompagnés qui finissent souvent dans*

la rue, livrés à eux-mêmes et la proie de ceux qui les exploitent sans scrupules et, bien souvent, les transforment en objet de violence physique morale et sexuelle ».

Abordant le problème des camps de réfugiés dont les images seules sont déjà bouleversantes, il se penche sur le cas des enfants : « *comment ne pas penser que ces petits êtres sont venus au monde avec les mêmes attentes légitimes de bonheur que les autres (...)* Ces enfants et ces adolescents n'ont connu comme unique expérience de vie que les camps de séjour obligatoire, où ils se trouvent relégués, loin des villes et sans pouvoir aller à l'école d'une façon normale. » D'où la demande d'une adaptation du système scolaire pour tenir compte de leurs conditions et des itinéraires d'intégration spécifiques adaptés à leurs exigences.

(Infocatho)

Les migrants ont des droits mais aussi des devoirs

A Bruxelles s'est tenu du 9 au 11 juillet un Forum global sur le thème « *Migration et développement* ».

Le Secrétaire du Conseil Pontifical pour la Pastorale des Migrants, Monseigneur Agostino Marchetto qui dirigeait la délégation du Saint-Siège, a rappelé que les migrants contribuent au bien-être du pays qui les accueille, ajoutant « *c'est aussi au vu de cela que leur dignité humaine doit être respectée et leurs libertés garanties* ». Cette dignité et cette liberté sont, pour le Saint-Siège « *le droit à une vie digne, à un traitement correct dans leur travail, à l'accès à l'éducation, à la santé et aux autres services sociaux, le droit d'accroître leurs compétences et à se développer humainement, de manifester librement leur culture et de pratiquer leur religion* ».

Quant aux devoirs – qui vont de pair avec les droits – ils concernent « *le respect de l'identité et des lois du pays où ils résident, l'effort de s'intégrer correctement (et non d'être assimilés) dans la société d'accueil, en en apprenant la langue. Les migrants doivent favoriser l'estime et le respect pour le pays d'accueil, au point même de l'aimer et de le défendre* ».

Abordant le cas des migrants en situation irrégulière, Monseigneur Marchetto a dissocié les aspects juridiques des obligations sociales en rappelant qu'en tout état de cause, « *ils ont droit au respect de leur dignité humaine inaliénable. Leurs droits doivent donc être sauvegardés et non ignorés et violés* ». Il ne s'agit donc pas de lier cette irrégularité à une criminalité. « *La solution est une meilleure coopération internationale en mesure de décourager l'irrégularité, accompagnée d'une augmentation des canaux légaux pour la migration* ».

Il a enfin rappelé que la Convention internationale pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et leurs familles était le meilleur moyen d'action et a incité les gouvernements qui ne l'avaient pas encore fait, à la ratifier.

(Vatican Information Service)

La protection des jeunes migrants est une obligation morale

Intervenant à la 28^{ème} conférence des ministres européens de la justice à Lanzarote (Espagne) fin octobre, le Nonce apostolique en Espagne, Mgr Manuel Monteiro de Castro a appelé les pays européens à « réfléchir aux conditions et modalités d'accès à la justice de catégories de personnes vulnérables, comme les migrants et les jeunes mineurs, afin que leurs droits soient protégés et que l'on prévienne ou fasse disparaître d'éventuelles formes de discriminations à leur rencontre ».

Abordant les situations d'exclusion, d'inégalité de traitement, voire d'exploitation, il a déclaré que le Saint-Siège les considérait « comme étant en flagrante contradiction avec les valeurs fondamentales enracinées dans la culture européenne qui inspirent le processus d'intégration au sein des peuples de l'Europe, faisant ainsi courir le risque de transformer les règles essentielles de la convivialité en une simple légalité formelle qui, souvent, n'est pas véritablement fonctionnelle face aux exigences de l'ordre social ».

(Vatican Information Service)

Rencontre internationale de pastorale des personnes sans domicile fixe

Organisée par le Conseil pontifical pour la pastorale des migrants et des personnes en déplacement, cette première rencontre qui s'est tenu au Vatican les 26 et 27 novembre. Elle rassemblait tous ceux qui dans l'Eglise travaillent pour elles qu'on estime être plus d'un milliard dans le monde.

Suivant les statistiques publiées à l'occasion de cette rencontre, il y a dans les grandes métropoles mondiales plus de cent millions d'enfants des rues et des millions d'habitants des bidonvilles. Chaque jour, environ 50.000 personnes, pour la plupart des femmes et des enfants, meurent de misère, notamment du fait de l'eau polluée et des conditions sanitaires. C'est la raison pour laquelle, déclare le Conseil pontifical, « l'Eglise ne peut pas ne pas intervenir dans une situation aussi dramatique ».

Cette rencontre était destinée, notamment, à mettre en œuvre les orientations pour la Pastorale de la rue, étudier la réponse de l'Eglise aux besoins fondamentaux des personnes sans domicile fixe, et à « trouver des stratégies nouvelles pour la promotion de la

dignité et de la valeur des personnes, et de leur évangélisation ».

(Infocatho)

Message pour la Journée mondiale de la Jeunesse 2008

Signé par Benoît XVI le 20 juillet dernier, alors qu'il était en vacances à Lorenzago dei Cadore, ce message s'intitule « Vous recevrez une force, le Saint Esprit qui descendra sur vous, et vous serez mes témoins ».

Le Pape écrit qu'il veut par ce message offrir aux jeunes qui se réuniront du 15 au 20 juillet 2008 à Sidney (Australie) « une trame de méditation à approfondir durant cette année de préparation qui vous permettra de vérifier la qualité de votre foi dans l'Esprit Saint, de la retrouver si elle est perdue, de la fortifier si elle est affaiblie ».

Ce message est centré sur la Pentecôte, point de départ de la mission de l'Eglise et ses conséquences sur ceux qui reçurent l'Esprit Saint : « ces pécheurs craintifs de Galilée étaient devenus de courageux annonciateurs de l'Evangile ». Aujourd'hui la Pentecôte est à chercher dans les sacrements de l'Eucharistie et surtout de la Confirmation qu'il est « particulièrement important de redécouvrir et d'en retrouver la valeur pour notre croissance spirituelle. Elle nous donne une force spéciale pour témoigner de Dieu (...) Elle nous rend intimement conscients de notre appartenance à l'Eglise, Corps du Christ, dont nous sommes tous des membres vivants solidaires les uns des autres ».

La Pentecôte, le don de l'Esprit, doivent être les moteurs de la mission et ce c'est aux jeunes qu'il appartient de porter « la belle nouvelle de Jésus aux jeunes de votre âge ». Ce n'est pas le rôle des adultes : « Vous connaissez les idéaux, les langages, ainsi que les blessures, les attentes, et le désir du bien qu'ont les jeunes de votre âge ! »

(Vatican Information Service)

La protection de l'environnement

Fin septembre, Mgr Pietro Parolin, Sous-secrétaire pour les rapports avec les états, s'adressant à la 62^{ème} session de l'Assemblée générale de l'ONU sur les mutations climatiques, a déclaré que ces changements « imposent des devoirs incontournables qui sont une obligation morale ».

Puisqu'il est prouvé qu'il y a une relation entre l'activité humaine et ces changements, il faut avoir une attitude réaliste face aux résultats scientifiques l'établissant. Ils ne doivent être « ni minimisés ni exagérés au nom de la politique, de l'idéologie ou de l'intérêt, mais être perçus comme une base de

sensibilisation des consciences et de mise au point de mesures opportunes ».

S'il est imprudent d'exploiter à outrance les ressources de la planète, il est tout aussi dangereux d'affirmer que *« la terre est le seul bien et que l'humanité est une menace pour la terre en oubliant les besoins des hommes et en les soumettant au pouvoir d'une sorte d'écologie inhumaine ».*

Aucun pays ne peut seul régler les problèmes de l'environnement. Il faut une action collective, d'où la nécessité de l'adoption d'une stratégie coordonnée et efficace qui se donne les moyens *« d'accroître le développement soutenable et de favoriser un environnement sain ».* Cela suppose de tenir compte des pays les plus pauvres *« qui sont particulièrement vulnérables aux changements climatiques d'autant que leurs moyens d'adaptation en la matière sont très limités ».* Mais attention : les bonnes intentions ne suffisent pas et les conventions et accords signés ça et là sans être mis en application amèneraient rapidement à *« une nouvelle catastrophe collective ».*

(Vatican Information Service)

Benoît XVI et les catholiques chinois

Début juillet a été rendue publique la lettre que le Pape a signé le jour de la Pentecôte et envoyé aux catholiques de Chine dans le but, écrit-il, de *« présenter certaines orientations concernant la vie de l'Eglise et l'œuvre d'évangélisation en Chine, pour vous aider à découvrir ce qu'attend de vous Jésus-Christ ».*

Avant de traiter des rapports du Saint-Siège avec les autorités chinoises, Benoît XVI salue *« le témoignage de fidélité dans la souffrance donné par la communauté catholique chinoise (que l'on estime entre 8 et 12 millions) dans des circonstances vraiment difficiles ».* Afin, comme il l'écrit, de favoriser leur unité *« par les moyens qui sont propres à l'Eglise »*, il aborde le problème des relations entre le Vatican et Pékin, affirmant qu'il souhaite *« l'ouverture d'un espace de dialogue avec les autorités de la République populaire de Chine, dans lequel, les incompréhensions du passé ayant été surmontées, l'on puisse travailler ensemble pour le bien du peuple chinois et pour la paix dans le monde ».* Ceci demande du temps et de la bonne volonté de part et d'autre. Celle-ci est acquise du côté du Saint-Siège qui *« demeure toujours ouvert aux négociations qui sont nécessaires pour dépasser la délicate situation actuelle ».*

Après avoir demandé avec insistance à l'Etat de garantir aux citoyens catholiques qui sont *« respectueux et actifs en faveur du bien commun de leur pays »* le respect de leur liberté religieuse, il rappelle que selon la doctrine catholique l'Eglise, apostolique,

parce que fondée par les Apôtres, ne peut accepter *« la prétention de certains organismes, voulus par l'Etat et étrangers à la structure de l'Eglise, de se placer au-dessus des évêques eux-mêmes et de guider la vie de la communauté ecclésiale ».* Le dialogue avec les autorités doit se limiter aux *« aspects de la vie de la communauté ecclésiale qui ont une incidence dans le domaine civil ».*

Après avoir abordé largement le problème récurrent de la nomination et de l'ordination des évêques *« qui est la garantie de l'unité de l'Eglise et de la communauté hiérarchique »*, Benoît XVI écrit souhaiter *« que l'on trouve un accord avec le Gouvernement pour résoudre certaines questions concernant soit le choix des candidats à l'épiscopat, soit la publication de la nomination des évêques, soit la reconnaissance, avec les effets civils dans la mesure où ils sont nécessaires, du nouvel évêque de la part des autorités civiles ».*

Pour souligner l'importance de ce texte aux yeux du Saint-Siège, la Salle de Presse du Vatican a publié conjointement une Note explicative exposant l'histoire récente de l'Eglise en Chine.

(Vatican Information Service)

La charité émane de la conviction que Dieu est amour

Début juillet Caritas Internationalis, le mouvement caritatif international catholique, tenait sa 18^{ème} Assemblée générale au cours de laquelle le Cardinal Oscar Andrés Rodríguez Maradiaga a été élu Président en remplacement du Français Denis Viennot.

Formée de 150 organisations, Caritas Internationalis a reçu de Jean-Paul II en 2004 une personnalité juridique, elle est présente partout où les catastrophes de tout genre frappent les populations.

En recevant les participants à cette Assemblée générale le 8 juillet, Benoît XVI les a assurés que la Caritas *« ne travaille pas seulement au nom de l'Eglise, mais qu'elle part de l'Eglise ».*

L'action caritative qui est son apanage fait que la confédération *« participe à l'effort de l'Eglise qui est de diffuser l'amour de Dieu dans le monde (...) L'amour doit est compris à la lumière de Dieu qui est caritas : Dieu qui a aimé le monde jusqu'à lui donner son Fils. De cette manière, nous observons que l'amour trouve sa plus grande réalisation dans le don de soi ».*

La théologie inspirant les applications pratiques des organisations caritatives, Benoît XVI a voulu en souligner deux. D'une part que *« tout acte charitable doit s'inspirer d'une expérience personnelle de foi montrant que Dieu est Amour ».* De l'autre, il est

essentiel de maintenir l'universalité de cet Amour et montrer que « *la charité de l'Eglise est universelle, ce qui implique un engagement envers la justice sociale* ». Par conséquent il faut être persuadé que « *les grands défis du monde, telle la globalisation, le non respect des Droits de l'Homme, l'injustice des structures sociales, ne peuvent être dépassés que si l'on agit sur les vrais besoins des personnes : la défense de la dignité humaine, le bien être et, à la fin, le salut éternel* ».

(Vatican Information Service)

Le Conseil pontifical de la culture change de Président

Début septembre, le Pape a accepté la démission du Cardinal Paul Poupard comme président du Conseil pontifical de la Culture à cause des normes de la limite d'âge. Le cardinal avait atteint celle-ci il y a deux ans, mais Benoît XVI l'avait maintenu à cette charge, lui confiant également pour un temps les rôles du Dialogue interreligieux et faisant de lui le plus ancien cardinal en poste dans un dicastère romain.

C'est Monseigneur Gianfranco Ravasi, jusqu'ici Préfet de la Bibliothèque ambrosienne, qui lui succède. Il devient aussi président des commissions pontificales des Biens de l'Eglise et d'Archéologie sacrée. C'est un bibliste familier des médias italiens, notamment à la télévision où il propose des commentaires bibliques destinés à un très large public.

En juillet dernier, le Conseil pontifical de la Culture fêtait ses 25 ans d'existence et 25 ans de présidence du Cardinal Poupard, puisque Jean-Paul II l'avait nommé à ce poste en créant le Conseil le 20 mai 1982. A cette occasion Benoît XVI rappelait que l'Eglise « *met toujours au centre l'homme acteur de la culture comme destinataire. Notre monde étant de plus en plus interdépendant du fait du formidable développement de la communication et des échanges qui en découlent, l'Eglise se doit plus que jamais de développer une culture fondée sur la qualité humaine et spirituelle des messages et des contenus* ».

Il avait alors souligné ce qui était la ligne de conduite du Cardinal Poupard, c'est-à-dire que la culture était « *un champ de bataille* » pour faire connaître à tous « *la plus puissante force de renouveau et d'élévation, c'est-à-dire l'amour de Dieu devenu amour humain* ».

Au cours de cette audience il avait également rappelé à quel point l'histoire de l'Eglise était inséparable de l'histoire de la culture et de l'art : « *Des œuvres comme la Somme Théologique de saint Thomas, la Divine Comédie, la Cathédrale de Chartres,*

la Chapelle Sixtine ou les cantates de Bach sont en elles mêmes des synthèses inégalées entre foi chrétienne et génie humain ».

(Vatican Information Service)

Le dialogue interculturel

En recevant les évêques du Laos et du Cambodge en conclusion de leur visite *Ad Limina*, Benoît XVI a largement évoqué un de leurs soucis principaux, à savoir « *l'annonce de la foi chrétienne dans une culture particulière* », alors qu'elle n'y est pas une réalité étrangère, notamment au Cambodge où on vient de fêter le 450^{ème} anniversaire de la présence chrétienne : « *Jésus est la Bonne Nouvelle pour tous les hommes et les femmes de tout temps et de lieu qui cherchent le sens de l'existence et la vérité de leur humanité. En l'annonçant à tous les peuples, l'Eglise ne cherche pas à s'imposer, elle témoigne de son estime pour l'homme et pour la société dans laquelle elle vit* ».

Tout dialogue, notamment celui des cultures, suppose de la part des catholiques « *manifestation de leur identité propre et respect des autres traditions religieuses et des cultures des peuples* ».

Le Pape avait exprimé cette même conviction en juillet dernier devant les participants au Congrès marquant le 25^{ème} anniversaire du Conseil pontifical de la Culture : « *l'ouverture réciproque des cultures est plus que jamais le terrain favorable au dialogue entre tous ceux qui sont à la recherche d'un authentique humanisme, dépassant toutes les divergences.* ».

(Vatican Information Service)

Le dialogue des religions et des cultures

La communauté Sant'Egidio organisait en octobre sa 21^{ème} rencontre internationale sur ce thème avec, comme but, d'instaurer un monde sans violence.

En les recevant au cours de sa visite à Naples, Benoît XVI a voulu rappeler la réunion d'Assise par laquelle Jean-Paul II avait voulu marquer « *le lien étroit entre un authentique geste religieux et une sensibilité envers ce bien fondamental de l'humanité qu'est la paix* », geste renouvelé après l'attentat des tours jumelles de New York « *pour demander à Dieu d'éloigner les graves menaces qui pesaient sur l'humanité, spécialement à cause du terrorisme* ».

Aujourd'hui, encore plus qu'hier, il faut que les religions travaillent pour la paix et s'engagent à promouvoir la réconciliation entre les peuples : « *Voici donc l'authentique esprit d'Assise qui s'oppose à toute forme de violence et à l'abus de la religion comme prétexte pour la violence. En ce monde lacéré de conflits, où parfois la violence est*

justifiée au nom de Dieu, il est important d'affirmer une nouvelle fois, que les religions ne pourront jamais se convertir en véhicule de haine, on ne pourra jamais justifier le mal et la violence en invoquant le nom de Dieu ».

Non seulement les religions ne doivent pas être un alibi pour la violence, mais elles doivent être constructives *« en offrant de précieux recours pour construire une humanité pacifique, parce qu'elles parlent de paix au cœur de l'homme ».* Et dans ce domaine, l'Église catholique doit être en première ligne, souligne Benoît XVI, pour *« poursuivre dans la voie du dialogue pour améliorer la compréhension entre les cultures, les traditions et les sagesse religieuses ».*

(Vatican Information Service)

Le dialogue avec l'Islam

Alors que Benoît XVI se déclarait début décembre prêt à recevoir le prince Ghazi de Jordanie, président de l'*institut Aal al-Bayt pour la pensée islamique*, ainsi qu'une délégation des 138 signataires de la lettre ouverte auxquels il répondait par l'intermédiaire du Secrétaire d'Etat, le Cardinal Tarcisio Bertone, le nouveau Président du Conseil pontifical pour le dialogue interreligieux, le Cardinal Jean-Louis Tauran se disait confiant de la possibilité d'un vrai dialogue avec l'Islam en vue, notamment, *« de sauvegarder certaines valeurs, comme la sacralité de la vie humaine, la dignité de la famille et la promotion de la paix ».*

Dans la lettre signée du Secrétaire d'Etat, il est noté que Benoît XVI *« apprécie profondément le geste, l'esprit qui inspire le texte (des 138 personnalités musulmanes) et l'appel à un engagement commun pour promouvoir la paix dans le monde ».* Pour le Pape, *il faut regarder « ce qui nous unit, à savoir la foi dans le Dieu unique, Créateur provident et juge universel, qui, à la fin des temps, agira avec chacun selon ses actions. Nous sommes tous appelés à nous en remettre totalement à lui et à obéir à sa sainte volonté ».*

Dans une interview publiée par le journal italien « l'Avvenire », le Cardinal Tauran disait que chrétiens et musulmans pouvaient apprendre les uns des autres : *« chez les musulmans nous pouvons apprécier la dimension de la transcendance de Dieu, la valeur de la prière et du jeûne, le courage de témoigner de sa propre foi dans la vie publique. Pour leur part, les musulmans peuvent apprendre de nous la valeur d'une saine laïcité ».*

Il y a toujours de grosses divergences notamment concernant la liberté religieuse, mais, disait le Président du Conseil pontifical pour le dialogue interreligieux, *« la confiance réciproque qui a l'air de s'être instaurée pourra certainement contribuer à*

ouvrir des discussions sur la question. Mais c'est un processus qui demande du temps ».

(Infocatho)

Message pour la fin du Ramadan

Pour le nouveau président du Conseil pontifical pour le dialogue interreligieux, le Cardinal Jean-Louis Tauran, ce qui importe *« dans la période tourmentée que nous traversons »*, c'est que chrétiens comme musulmans, *« serviteurs du Tout-puissant »*, s'unissent pour travailler en faveur de la paix, *« tout en respectant autant les convictions personnelles et communautaires de chacun que la liberté de la pratique religieuse ».* Cette liberté religieuse, le Cardinal Tauran le souligne dans ce message, *« ne se réduit pas à la simple liberté de culte. Elle est l'un des aspects essentiels de la liberté de conscience qui est propre à chaque personne et est la pierre angulaire des droits de l'homme ».*

Ce message exprime aussi l'espoir d'une intensification du dialogue entre chrétiens et musulmans, car *« c'est un instrument qui peut nous aider à sortir de la spirale sans fin des conflits et des multiples tensions qui traversent nos sociétés, pour que tous les peuples puissent vivre dans la sérénité et dans la paix, dans le respect réciproque et dans l'harmonie entre leurs diverses composantes ».*

(Agence Fides)

Message à l'occasion du Nouvel An juif

C'est en tant qu'évêque de Rome que Benoît XVI a fait parvenir un message au grand rabbin de Rome et à la communauté juive de la ville éternelle à l'occasion des fêtes de Rosh ha-shana et de Yom Kippour. Il y exprimait le vœu que ces fêtes soient *« l'occasion d'abondantes bénédictions de l'Eternel et une source de joie immense, afin que grandisse en nous tous la volonté de promouvoir la paix dont tous ont besoin dans le monde d'aujourd'hui ».*

(Infocatho)

Bouddhisme Tendai et catholicisme : La paix, don de Dieu et tâche de chaque individu

Pour commémorer l'anniversaire du bombardement atomique d'Hiroshima les Bouddhistes japonais organisent début août des journées de prière et de rencontres. A celles qui ont eu lieu les 3 et 4 août, le Cardinal Paul Poupard, président des Conseils pontificaux de la Culture et pour le Dialogue interreligieux avait apporté un message spécial de Benoît XVI qui marquait également le vingtième anniversaire de la première rencontre interreligieuse de prière organisée

près de Kyoto dans le sillon de la Journée de prière d'Assise organisée par Jean-Paul II le 27 octobre 1986.

Dans son message le Pape soulignait que « *le cri du monde pour la paix dont se font l'écho les familles et les communautés du monde entier devient une prière à Dieu et un appel à tout frère et à toute sœur de la famille humaine* », ajoutant « *puissent vos prières et votre coopération vous combler de la paix de Dieu et renforcer votre résolution à témoigner de la raison de la paix qui défait l'irrationalité de la violence* ».

(Infocatho)

Benoît XVI à Assise : « Que cessent tous les conflits ! »

A l'occasion du huitième centenaire de la conversion de saint François, le Pape a fait une visite pastorale d'une journée à Assise. Il y a aussi évoqué la Journée de prière inter-religieuse voulue par Jean-Paul II et dont la première édition en 1986 avait vu la participation sur place des autres confessions chrétiennes et de nombreuses autres traditions religieuses.

C'est en raison de cette initiative et du lieu qu'il a lancé « *un pressant appel pour que cessent tous les conflits qui ensanglantent la terre, pour que les armes se taisent et que la haine fasse place l'amour, l'offense au pardon, la discorde à l'union* ».

Traitant en particulier de la Terre Sainte « *tant aimée de saint François* » et des autres pays du Moyen Orient, il a ajouté : « *depuis trop longtemps les populations de cette région connaissent l'horreur des combats, du terrorisme et de la violence aveugle. Il est illusoire de croire que la force puisse résoudre les conflits, tout comme sont néfastes le refus d'écouter les raisons de l'autre ou de lui faire justice. Seul un dialogue responsable soutenu par la communauté internationale peut mettre un terme à toutes ces souffrances, rendre la vie aux peuples, dignité aux institutions et aux personnes* ».

(Vatican Information Service)

Lutte contre toutes formes d'intolérance et notamment religieuse

Monseigneur Dominique Mamberti, Secrétaire pour les Relations avec les Etats et chef de la délégation du Saint-Siège au 15^{ème} Conseil ministériel de l'OSCE (Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe) qui s'est tenu à Madrid les 29 et 30 novembre, a, dans son intervention, insisté sur le combat à mener contre l'exploitation sexuelle des enfants et des êtres humains en général, rappelant que l'OSCE avait pour vocation de promouvoir la dignité humaine « *et les valeurs qui lui sont connaturelles* ».

C'est à ce titre que l'Organisation ne devait pas baisser les bras devant l'exploitation sexuelle des enfants et la traite des personnes humaines, de même qu'en ce qui concernait l'immigration « *l'exploitation du travail doit être clairement distingué de l'immigration irrégulière* ». Il a ajouté que l'Eglise catholique, fortement impliquée dans cette lutte demandait que soit « *assurés aux victimes l'accès à la justice, à l'assistance sociale et légale, et une compensation pour les dommages subis* ».

Le « ministre des Affaires Etrangères » du Saint-Siège est allé plus loin en parlant de la tolérance religieuse qu'il faut promouvoir au même titre que la dignité humaine, car elle en fait partie intégrante. « *Cette question est devenue un thème politique et sécuritaire important. La discrimination religieuse peut être combattue efficacement si toutes les religions sont également respectées et protégées* ».

Parlant en particulier de la discrimination contre les chrétiens, Monseigneur Mamberti a déclaré qu'il était impossible de se désengager de ces problèmes : « *nous ne devons pas nous cacher derrière le principe du consensus de façon à éviter une action effective et nous ne devons pas non plus nous satisfaire de condamnations de couverture. Ce consensus doit plutôt servir de catalyseur pour des actions destinées à protéger les libertés fondamentales, et surtout la liberté religieuse de tout croyant, et de chaque communauté religieuse* ».

(Infocatho)

Instaurer la paix, c'est aider à supprimer la faim

Une délégation présente à Rome pour la 34^{ème} session de la Conférence générale de la FAO (Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture de l'ONU) a été reçue par Benoît XVI le 22 novembre.

Soulignant que le but de la FAO dont la devise est Aider à construire un monde libéré de la faim est au cœur de l'Evangile, Benoît XVI a déclaré que le temps était venu « *de faire en sorte qu'aucun homme, aucune femme, aucun enfant ne souffre plus de la faim. La famille humaine doit trouver les instruments et les stratégies pour résoudre les conflits causés par les différences sociales, les rivalités ethniques, et par les énormes disparités au niveau du progrès économique* ».

Pour le Pape, « *l'humanité est assoiffée de paix vraie et durable* » qui ne peut être construite que si tout le monde, citoyens comme gouvernants, adoptent des comportements qui s'enracinent dans « *le principe de justice qui a son fondement dans la destination universelle des biens de la création* ».

(Infocatho)

Journée mondiale de la paix 2008 : La famille, communauté de paix humaine

C'est le 11 décembre qu'a été rendu public le message de Benoît XVI pour la Journée mondiale de la paix, célébrée depuis quarante ans par l'Eglise catholique le 1^{er} janvier de chaque année.

Posant d'emblée le cadre de ce message, à savoir « *la famille fondée sur le mariage entre un homme et une femme* », celle-ci, étant la première société naturelle, « *est la première et irremplaçable éducatrice à la paix* » et, comme elle permet de faire des expériences déterminantes de paix, elle est un des fondements de la société. Le corollaire de cette affirmation, c'est que « *toute entrave à l'institution familiale rend fragile la paix dans la communauté humaine tout entière* »

Très vite le Pape arrive aux problèmes environnementaux : « *La terre est la maison de la famille humaine, ce qui justifie le soin à apporter à l'environnement (...) L'être humain a évidemment une primauté de valeur sur toute la création. Respecter l'environnement ne veut pas dire que l'on considère la nature matérielle ou animale comme plus importante que l'homme* ». En ce qui concerne les inquiétudes quant à l'avenir de l'équilibre écologique, il faut rechercher ensemble « *un modèle de développement durable qui garantisse le bien-être de tous dans le respect des équilibres écologiques* ». Et si cette protection a un coût, il doit être réparti de manière juste entre tous. D'où l'obligation du dialogue plutôt que des choix unilatéraux et tout particulièrement lorsqu'il s'agit de « *la gestion des ressources énergétiques de la planète* », qu'il s'agisse de leur utilisation ou de la distribution équitable des richesses.

Après avoir abordé la nécessité de normes communes aussi bien pour la famille que pour la société, Benoît XVI évoque les conflits « *qui jettent de sombres perspectives sur l'avenir de l'humanité* », le risque de prolifération nucléaire, les guerres civiles, les conflits et attentats au Moyen Orient. D'où l'urgence d'une mobilisation de toutes les personnes de bonne volonté « *pour que soient trouvés des accords concrets en vue d'une démantèlement efficace, surtout en ce qui concerne les armes nucléaires* ».

(Vatican Information Service)

Il faut interdire les essais nucléaires

Le Saint-Siège est conscient de l'importance du rôle que joue dans le monde l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Les plus hautes autorités, à commencer par Benoît XVI, ont voulu marquer le cinquantième anniversaire de l'Agence pour souligner le rôle important qu'elle a joué et les

points sur lesquels il est urgent de s'appesantir en priorité.

Fin juillet, Benoît XVI a voulu marquer ouvertement cet anniversaire à Castel Gandolfo, au cours de l'Angélus, en rappelant que l'Agence a mandat de « *promouvoir et d'augmenter la contribution de l'énergie atomique pour les causes de la paix, de la santé et de la prospérité du monde* » et que le Saint-Siège qui en est membre soutient son activité et ses fins.

Il a ajouté : « *Les radicaux changements de ces cinquante dernières années mettent en évidence qu'en ce moment particulier pour l'humanité, il est encore plus actuel et urgent de promouvoir un compromis sur la non prolifération des armes nucléaires, de favoriser le désarmement nucléaire progressif et unilatéral et d'inciter l'usage pacifique et en toute sécurité de la technologie nucléaire en faveur d'un authentique développement respectueux de l'environnement et attentif aux populations les plus défavorisées* ».

Souhaitant bonne réussite aux efforts de l'Agence, il a ajouté qu'il serait bon de remplacer la course aux armements « *par une mobilisation des ressources en faveur d'objectifs de développement moral, culturel et économique, en redéfinissant, dans un effort commun, les priorités et les échelles des valeurs* ».

En septembre, c'est le Secrétaire pour les relations avec les Etats, Monseigneur Dominique Mamberti qui est intervenu au cours de la Conférence générale de l'Agence à son siège à Vienne (Autriche), rappelant les propos du Pape et ajoutant que pour atteindre les objectifs énumérés par Benoît XVI il faut une approche multilatérale « *enracinée dans le dialogue et l'honnêteté et basée sur une coopération entre tous les membres de la communauté internationale* ». Cela requiert, a dit Monseigneur Mamberti, que l'on recoure à « *un nouveau modèle de sécurité collective dans laquelle chaque pays reconnaît les limites claires du recours aux armes nucléaires pour sa propre sécurité* ». Il faut éviter la tentation « *de faire face à des situations nouvelles en utilisant des systèmes anciens* ».

Troisième représentant du Saint-Siège à avoir pris position face aux problèmes du nucléaire, Monseigneur Michael Banach, qui était le représentant du Saint-Siège pour la Vème conférence visant à faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

Adopté par les Nations Unies en 1996, il a été signé par 177 pays et ratifié par 140 d'entre eux. Les principales signatures qui manquent au bas de ce traité sont celles des Etats-Unis, de la Chine, de l'Inde, du Pakistan de l'Iran et de la Corée du Nord.

Monseigneur Banach a souligné la nécessité d'une reprise du processus de désarmement entre les Etats et appelé à un élargissement du Traité de non-prolifé-

ration des armes nucléaires de 1968. Pour le Saint-Siège « *la déclaration d'une interdiction totale des essais nucléaires est un devoir de la communauté internationale envers tous les peuples* » a dit l'ambassadeur, ajoutant que le Saint-Siège « *approuve l'emploi de la technologie nucléaire à des fins pacifiques* » à condition qu'on abandonne les programmes nucléaires hostiles et qu'il y ait une interdiction générale des essais nucléaires.

(Vatican Information Service - Infocatho)

Il faut un nouvel ordre mondial pour éliminer la pauvreté

Aux participants au congrès international organisé par le Conseil pontifical Justice et Paix autour de l'encyclique de Paul VI « *Populorum Progressio* », Benoît XVI a envoyé un message dans lequel il demande ce nouvel ordre mondial.

Le Cardinal Secrétaire d'Etat, Tarcisio Bertone, qui a transmis ce message aux quelque 300 délégués venus de 80 pays répartis sur les cinq continents a souligné l'actualité de l'encyclique, notamment par sa « *dénonciation dramatique des scandaleux déséquilibres entre les peuples de la faim et ceux de l'opulence* », mais aussi parce qu'elle indique encore aujourd'hui les orientations à suivre pour arriver à un développement harmonieux de l'homme et de tous les hommes, orientations qui n'ont pas été suivies depuis quarante ans, depuis que le document a été publié.

(Infocatho)

Changements climatiques : les pays pauvres sont les plus touchés

Le Saint-Siège, par la voix de son Observateur permanent auprès de l'UNESCO, Monseigneur Francesco Follo, s'est préoccupé de l'impact des changements climatiques sur les pays les plus pauvres. C'était au cours de la session de la Commission des Sciences naturelles et exactes.

Pour Monseigneur Follo, « *le Saint-Siège souhaite vivement que le débat scientifique se poursuive entre scientifiques sur un sujet qui est complexe, ainsi qu'entre les scientifiques et les Autorités civiles des différents pays du monde* ».

Cette urgence est surtout notable en ce qui concerne les pays les plus pauvres « *qui supportent déjà les plus lourdes conséquences des phénomènes climatiques dus aux évolutions techniques et qui risquent d'en souffrir toujours davantage : aggravation de la sécheresse et même de la désertification pour certains pays d'Afrique, inondations des grands deltas en Afrique et en Asie du fait de la montée du niveau des mers, fonte des calottes glacières, etc.* ».

Un des effets plus ou moins immédiats pourrait bien être une amplification des migrations avec toutes les conséquences que peuvent entraîner d'importants déplacements de population. Par conséquent la réduction d'émissions de gaz à effet de serre pour limiter le réchauffement et ses conséquences est un devoir de justice vis-à-vis des pays pauvres qui doit inciter la communauté internationale à aider ces pays à s'adapter aux conséquences désormais prévisibles et apparemment inévitable de ces changements climatiques même si on peut parallèlement œuvrer pour que leur importance soit encore limitée.

(Infocatho)

« Populorum progressio » et l'ONU

A l'occasion du 40^{ème} anniversaire de l'encyclique de Paul VI, Monseigneur Diarmuid Martin, Archevêque de Dublin et Primat d'Irlande, a pris la parole à l'ONU, rappelant que cette première encyclique sociale, d'après le Concile Vatican II, avait été écrite par Paul VI dans le but de fixer une nouvelle approche des attentes des pays les plus pauvres : « *Le concept de véritable développement qui est la clef de ce texte touche à la nature même de la personne et aux réponses qu'il convient de donner à ses questions* », ajoutant que si le Pape revenait à la tribune de l'ONU, comme il l'avait fait le 4 octobre 1965, il aurait certainement remercié tout le monde pour le travail accompli par l'ONU en faveur de l'humanité. « *Certes, il aurait commenté la lenteur des progrès et de la réforme de l'organisation. L'important est que les Nations Unies fonctionnent correctement, d'autant que les moyens d'échange actuels entre les peuples permettent de nouveaux types de coopération, y compris au sein de l'ONU* ».

Il a souligné le fait que pour Paul VI la responsabilité du développement et de la coopération internationale était en grande partie celle des pouvoirs public, et que de ce fait il abordait déjà la question du bon gouvernement et de l'importance de l'action politique. C'est pourquoi il faut se souvenir que « *la politique est une dimension essentielle de la construction sociale. Elle doit se rapprocher de la société, avec une nouvelle génération d'hommes politiques guidés par des idéaux et capables de les convertir en réalités, grâce notamment à un meilleur usage des talents mis au service du bien général* ».

(Vatican Information Service)

La véritable pauvreté est le manque d'espérance

En recevant à la mi-juin le Conseil d'administration de la Fondation *Populorum Progressio* pour l'Amérique latine et le Caraïbes, Benoît XVI a insisté

sur le fait que cet organisme que Jean-Paul II avait créé en 1992 devait continuer son action « *selon les principes fixés pour la tutelle de la dignité humaine et la lutte contre la pauvreté* » parmi les populations indigènes « *menacées par la culture post-moderne* ».

Il a abordé deux des caractéristiques de la Fondation, inscrites dans ses statuts, à savoir la *promotion intégrale* du développement des peuples, c'est-à-dire aussi bien les aspects sociaux et matériels de l'existence que l'annonce de la foi. Pour le Pape « *la véritable pauvreté de l'homme réside souvent dans son manque d'espérance, dans l'absence d'un Père qui donne sens à la vie* ». L'autre caractéristique de la Fondation est sa méthode de travail que l'on peut – a-t-il dit – donner un exemple aux structures de ce genre : les projets d'aide sont étudiés par la Conseil d'administration au sein duquel siègent les évêques des différentes régions d'Amérique latine qui sont en mesure de les évaluer, puisqu'ils connaissent parfaitement les problèmes et les vrais besoins des populations concernées.

Rappelant qu'il fallait éviter tout paternalisme qui humilie le pauvre et freine les initiatives et aussi « *les méandres de la bureaucratie* », Benoît XVI a conclu en affirmant que « *face à la sécularisation, à la prolifération des sectes et à l'indigence de tant de personnes, il est important de constituer des communautés unies dans la foi* ».

A l'occasion de la réunion annuelle du Conseil d'administration de *Populorum Progressio*, la Salle de Presse du Vatican a rendu public ses actions depuis sa création en 1992 : Plus de 2.000 projets ont été soutenus pour une somme totale de 20 millions de dollars américains. La réunion de cette année devait examiner plus de 220 projets qui devaient être financés avec l'apport disponible d'environ 1.800.000 dollars.

(Fides – Vatican Information Service)

Droits de l'Homme et dignité humaine

Le 10 décembre, jour du 60^{ème} anniversaire de l'adoption à Paris par l'ONU de la Déclaration universelle des droits de l'homme, l'Observateur permanent près les institution de l'ONU à Genève, Monseigneur Silvano Tomasi, prenant part à la session ordinaire du Conseil des droits de l'homme, a rappelé à quel point ce texte « *constitue une référence majeure dans le débat interculturel mondial sur la liberté et la dignité de l'homme, mais aussi la base juridique de tout ce qui concerne les droits de la personne humaine* ».

Il faut bien avoir à l'esprit, a dit l'Observateur permanent, que ces droits ne sont pas accordés par les États ou tout autre institution, mais qu'ils appar-

tiennent à chaque individu, indépendamment de toute tradition culturelle, éthique, sociale ou religieuse, même si en général elles en découlent.

Autre rappel important : la Déclaration de 1948 reconnaît que le respect de l'ensemble de ces droits est la garantie de la paix qui n'est pas seulement absence de violence, car la paix comprend aussi « *la coopération et la solidarité, nationales comme internationales, qui sont indispensables pour garantir et défendre le bien commun* ».

Et puisque malheureusement 60 ans après son adoption « *nombre de membres de la famille humaine sont encore loin d'en jouir, comme de voir satisfaits leurs besoins essentiels* », une telle commémoration peut aider à faire comprendre le côté personnel et inaliénable de ces droits.

(Vatican Information Service)

Non à la torture en prison

Le XIIe Congrès international de la Commission catholique des aumôniers de prison s'est tenu à Rome début septembre sur le thème « *Voir le Christ dans tout détenu* ».

En recevant les participants à Castel Gandolfo, Benoît XVI a affirmé avec force que l'interdiction de la torture « *ne saurait être mise en cause en aucune circonstance* ». Il a également rappelé que le rôle des institutions judiciaires et pénales était de « *contribuer à la réhabilitation des délinquants en les aidant à passer du désespoir à l'espoir, de l'instabilité à la confiance en soi. Lorsque les conditions carcérales n'aident pas à la récupération de sa propre estime et des devoirs qui en découlent, ces institutions manquent leur objectif essentiel* ».

Le Pape a tenu à souligner les difficultés du ministère d'aumônier de prison qui requiert, a-t-il dit, « *patience et persévérance, malgré de nombreuses déceptions et frustrations* ». Mais en même temps il leur a montré que ce ministère était un exemple pour les communautés chrétiennes « *en matière de collaboration à votre travail de miséricorde. (...) Hérauts de la compassion et de l'infini pardon de Dieu, les aumôniers et leurs assistants aident les prisonniers à donner un sens à leur vie afin qu'avec l'aide de Dieu ils la convertissent, se réconcilient avec parents ou amis et, dans la mesure du possible, assument les devoirs que réclament une participation droite et honorable à la vie sociale* ».

(Vatican Information Service)

Il faut tout faire pour maintenir la vie

La Congrégation pour la doctrine de la foi a publié le 14 septembre un document en réponse à deux questions posées par la Conférence épiscopale des

Etats-Unis relatives à l'hydratation et l'alimentation artificielles des malades en état végétatif.

L'importance que le Saint-Siège donne à ce document est manifestée par le fait que le texte original en latin est accompagné de versions en allemand, anglais, espagnol, français, italien, polonais et por-tugais. Il en ressort que pour la Congrégation pour la doctrine de la foi il est moralement obligatoire d'administrer nourriture et eau à un patient « *jusqu'au moment où cette administration montre qu'elle atteint sa finalité propre qui consiste à hydrater et nourrir le patient* ». Par conséquent on ne peut moralement l'interrompre puisqu'un patient, même en état végétatif permanent, reste « *une personne avec sa dignité humaine fondamentale à laquelle on doit donc procurer les soins ordinaires et proportionnés* ».

Une longue « Note de commentaire » accompagne ce texte qui, tout en maintenant le caractère absolu de cette position, à savoir que l'administration d'eau et de nourriture même artificiellement est un moyen naturel de conservation de la vie et non un traitement thérapeutique, permet d'envisager des exceptions comme « *dans quelques rares cas quand cette alimentation et hydratation peut comporter pour le patient une excessive pénibilité ou une privation grave au plan physique lié, par exemple, à des complications dans l'emploi d'instruments* ».

(Vatican Information Service - Fides)

L'Eglise catholique et le sida

A la veille de la Journée mondiale de lutte contre le sida, le 1^{er} décembre, Benoît XVI a lancé un appel pour qu'on en finisse avec le mépris dont sont victimes les malades du sida. Devant quelque 8.000 personnes venues écouter sa catéchèse du mercredi, le Pape a redit sa proximité avec « *ceux qui souffrent de cette terrible maladie et de leurs familles, en particulier celles qui sont frappées par la perte d'un conjoint* ». Mais cette proximité spirituelle ne suffit pas, il faut continuer à tout mettre en œuvre pour stopper la diffusion du virus HIV, « *pour combattre le mépris qui frappe souvent ceux qui en sont affectés et pour prendre soin des malades spécialement lorsqu'ils sont encore enfants* ».

Le Conseil pontifical pour la pastorale de la santé a, dans son message annuel, donné des chiffres de l'action de l'Eglise en ce domaine.

Dès le mois de juin dernier, son président, le Cardinal Javier Lozano Barragan, déclarait devant les instances de l'ONU à New York que Benoît XVI, profondément préoccupé face à l'extension de la pandémie, « *assure de la continuité et de l'approfondissement du travail que l'Eglise catholique accomplit pour freiner cette catastrophe* ».

C'est ainsi que plus de 26 % des centres présents dans le monde pour soigner les malades du sida appartiennent à l'Eglise catholique.

Parlant de la fourniture par l'Eglise des médicaments antirétroviraux, il rappelait que 18 pays dans le monde en bénéficiaient.

Caritas Internationalis, dans son communiqué à l'occasion de la journée du 1^{er} décembre, s'est félicitée des chiffres publiés par l'ONUSIDA ramenant l'estimation du nombre de personnes vivant avec le VIH à un peu plus de 33 millions. Néanmoins, rappelait l'ONG catholique, quelque 2,7 millions d'adultes et d'enfants ont été infectés par le virus en 2007 et 2,1 millions sont décédés de maladies opportunistes liées à la pandémie. Cela veut dire que depuis 1981, quand le sida a été identifié, entre 24 et 25 millions de personnes en sont mortes. S'il y a eu diminution du nombre de malades, c'est probablement parce qu'un plus grand nombre a accès aux médicaments et que les efforts intensifs de prévention ont stabilisé cette propagation de la maladie dans certains coins du monde.

(Infocatho)

L'Eglise et les récentes découvertes sur les cellules souches

Pour le Président de l'Académie pontificale pour la vie, Monseigneur Elio Sgreccia, il s'agit là d'un fait historique qui doit amener à cesser les expérimentations sur les embryons humains : « *Si cette technique est confirmée, a-t-il déclaré sur Radio Vatican, elle représente une nouveauté que nous pouvons définir comme historique. Maintenant, on n'a plus besoin d'embryons, et l'on n'a plus besoin du clonage soi-disant thérapeutique. L'Eglise avait fait cette bataille pour des motifs éthiques, encourageant les chercheurs à progresser sur les cellules souches adultes et déclarant illicite l'immolation de l'embryon. Maintenant, ces chercheurs en sont arrivés là non pas pour des motifs de foi, mais pour le succès de la recherche. Le succès s'est présenté et cela permet aussi de dire qu'il y a une parenté entre l'éthique et l'authentique science* ».

(Infocatho)

Les pharmaciens ont droit à l'objection de conscience

Recevant les participants au 25^{ème} Congrès des pharmaciens catholiques, Benoît XVI a voulu approfondir le thème de cette réunion, à savoir « *les nouvelles frontières de l'acte pharmaceutique* », en insistant sur la question de l'objection de conscience qui, a-t-il dit, « *est un droit qui doit être reconnu pour votre profession, vous permettant de ne pas collaborer, directement ou indirectement, à la fourniture* ».

de produits ayant pour but des choix clairement immoraux, comme par exemple l'avortement et l'euthanasie ».

Mais là n'est pas le seul rôle des professionnels de la pharmacie, il y a la solidarité dans le domaine thérapeutique « *pour permettre un accès aux soins et aux médicaments de première nécessité de toutes les couches de la population et dans tous les pays, notamment pour les personnes les plus pauvres* ». Il y a aussi le renseignement du patient, surtout avec un arsenal médicamenteux de plus en plus important, la réflexion du pharmacien quant aux fonctions qu'ils sont appelés à avoir, notamment comme intermédiaire entre le médecin et le patient ; il y a le rôle proprement éducatif auprès du patient « *pour un usage juste de la prise médicamenteuse et surtout pour faire connaître les implications éthiques de l'utilisation de certains médicaments* ».

Enfin Benoît XVI a appelé les pharmaciens à se faire les champions d'un « *sursaut d'humanité, pour que tout être soit protégé, depuis sa conception jusqu'à sa mort naturelle, et que les médicaments remplissent véritablement leur rôle thérapeutique* ».

(Infocatho – Fides)

L'Apostolat de la mer et la lutte pour la paix et la justice

Fin juin s'est tenu en Pologne le XXIIe Congrès mondial de l'Apostolat de la mer. Quelque 270 délégués venant de 60 pays ont réfléchi sur le thème « *En solidarité avec les Gens de la mer, témoins d'espérance par la Parole de Dieu, la liturgie et la diaconie* ».

Dans le document publié à la fin de la réunion, les participants ont exprimé leur solidarité avec les Gens de la mer « *comme témoins d'espérance, par la proclamation de la Parole, la liturgie et la diaconie et la promotion d'un authentique humanisme chrétien* ». Ils ont reconnu que l'Apostolat de la mer « *s'efforce d'édifier la paix, dans la justice, dans la liberté, dans la vérité et dans la solidarité* » et qu'ainsi il peut renouveler son engagement en faveur de la promotion humaine.

(Agence Fides)

L'essence de la foi est liée à la communication

L'ancien président du Conseil pontifical pour les communications sociales et actuel Grand maître des chevaliers du Saint sépulcre de Jérusalem, Monseigneur John Patrick Foley a déclaré au cours d'un congrès sur « *théologie et communication* » que « *la théologie de la communication se résume en une phrase : Dieu est vérité, Dieu est amour et ces deux éléments requièrent la communication* ».

Le christianisme, a-t-il dit par ailleurs, est communication ou, plus exactement, « *communion entre le Père, le Fils et l'Esprit, communication d'être dans la création : communication à travers la révélation, communication de la Parole faite chair et s'est faite Homme* ».

(Infocatho)

Le monde du sport a besoin de principes éthiques

Cette constatation, c'est le Secrétaire du Conseil pontifical pour les Laïcs, Monseigneur Josef Clemens, qui l'a faite au micro de *Radio Vatican* à la clôture d'un séminaire international sur le thème « *Le sport : un défi pastoral et éducatif* ».

Une autre constatation faite par la cinquantaine de participants, c'est l'immense potentialité que le monde du sport – auquel des milliards de personnes sont liées – offre à l'Eglise pour apporter des éléments éducatifs, voire des institutions éducatives. Ce point de vue est curieusement partagé par les grandes institutions internationales du sport, comme le Comité olympique, qui constatent que ce monde est dans l'impasse et a besoin d'aide, de principes éthiques fondamentaux qu'il a perdu.

D'où le rôle important de l'aumônier qui peut apporter aux sportifs des éléments éthiques d'humanité et d'équilibre qu'ils ne reconnaissent plus à cause de la course au succès, à l'argent, à la publicité.

(Infocatho)

Visites politiques au Vatican

♦ **Le Président israélien, Shimon Perez**, a eu le 6 septembre à Castel Gandolfo des entretiens cordiaux, déclare un communiqué de la Salle de presse du Vatican, « *qui ont permis un échange de vues sur la récente reprise des contacts israélo-palestiniens en vue d'instaurer la paix en Terre Sainte dans le respect des résolutions des Nations Unies et des accords conclus. Dans un contexte international qui semble particulièrement favorable, avec la conférence internationale programmée pour novembre, on espère que les différentes parties feront tout leur possible pour répondre aux attentes de peuples usés par soixante ans d'une crise qui accumule deuils et destructions* ».

♦ **Le Président soudanais, Omar Hassan Ahmed Al-Bashir** a été reçu le 14 septembre à Castel Gandolfo. Selon le communiqué de la Salle de Presse du Vatican, « *les entretiens ont été centrés sur la situation politique et religieuse du Soudan, à la lumière tout particulièrement de l'Accord de paix sur le Darfour. C'est ainsi que l'ouverture, en Libye le 27 octobre, de nouvelles négociations en vue de la pacification du Darfour a été jugée très importante. Le Saint-Siège met beaucoup d'espérance dans leur*

réussite, qui mettraient fin aux souffrances et à l'insécurité dans laquelle se trouvent les populations, permettant de leur assurer l'assistance à laquelle elles ont droit mais aussi d'engager des opérations de développement. Le caractère régional de la crise du Darfour a également été évoqué ».

D'autres sujets, tels que le respect et le développement des droits de l'homme et surtout la liberté religieuse ont été abordés au cours des entretiens.

♦ **Le roi d'Arabie Saoudite, Abdallah bin Abdulaziz Al Saoud**, a été reçu par Benoît XVI le 6 novembre. Les médias ont qualifié cette visite d'historique, notamment du fait que le Saint-Siège et l'Arabie Saoudite n'entretenaient pas encore de relations diplomatiques.

Le communiqué publié à l'issue de cette visite rappelle que les deux pays tablent sur « *la valeur de la collaboration entre chrétiens, musulmans et juifs, pour la promotion de la paix, de la justice et des valeurs spirituelles et morales* ». Il y est mentionné l'apport des chrétiens à la société dans le royaume d'Arabie. Estimée à 1,5 et 2,5 millions la population chrétienne ne jouit pas encore d'une vraie liberté religieuse du fait que le royaume qui héberge les lieux saints de l'Islam est considéré comme une mosquée. Enfin, le communiqué a fait état d'un échange d'idées sur le Moyen Orient et sur la « *nécessité de trouver une juste solution aux conflits qui travaillent la région, en particulier le conflit israélo-palestinien* ».

(Vatican Information Service)

Crise entre le Vatican et Amnesty International

C'est parce qu'il accuse l'organisation humanitaire d'avoir changé sa position concernant l'avortement que le Conseil pontifical *Justice et Paix* a décidé de suspendre ses aides, notamment financières.

Pour le Cardinal Renato Martino, Président de *Justice et Paix*, c'est parce qu'*Amnesty International* a admis l'accès à l'avortement aux femmes victimes de violences ou dont l'état de santé pouvait mettre en danger la grossesse. « *C'est un fait très grave qu'une organisation aussi valable cède aux pressions des lobbies* », a-t-il déclaré, dénonçant ces lobbies travaillant en faveur de l'avortement et la propagande organisée dans le cadre de la *culture de la mort*, pour reprendre un terme cher à Jean-Paul II.

Pour l'organisation humanitaire, c'est pour contrecarrer l'hécatombe provoquée par les avortements clandestins dans le monde qui tuent chaque année quelques 68.000 femmes qu'elle a pris cette initiative.

Pour l'Eglise catholique, l'avortement reste un homicide, même dans ces cas dramatiques : « *Cela revient à définir l'enfant dans le ventre de sa mère*

comme un ennemi, comme quelque chose qui peut être détruit », a déclaré le président de *Justice et Paix*.

(Agence Fides)

AFRIQUE

Evêques africains et européens unis contre les nouveaux esclavages

Du 13 au 18 novembre s'est tenu au Ghana un séminaire qui réunissait les évêques africains du SCEAM (Symposium des conférences épiscopales d'Afrique et de Madagascar) et ceux du Conseil des conférences épiscopales d'Europe (CCEE). Axé sur l'esclavage d'hier et d'aujourd'hui, ce séminaire s'est terminé par une prise de position très forte contre les formes d'esclavage qui envahissent la société d'aujourd'hui.

Coïncidant avec le 200^{ème} anniversaire de l'abolition de l'esclavage cette réunion, à laquelle ont participé une bonne trentaine d'évêques, a examiné le trafic humain, le travail forcé, les enfants-soldats, la prostitution, toutes formes d'esclavage qui, signale le communiqué final, « *sont dues principalement à l'énorme fossé économique qui sépare les pays riches des pays pauvres dans toutes nos sociétés* ».

Pour combattre cet esclavage moderne, il faut prendre des mesures nouvelles « *pour instaurer un nouvel ordre économique mondial qui garantisse une distribution plus équitable des ressources mondiales* ». Il s'agit également de bannir « *tout désir de dominer les autres, de même que la culture de l'esclavage et la servitude* ».

Parmi les orateurs, signalons le président de la mission catholique Misereor qui considère que l'un des exemples les plus graves d'esclavage moderne est le phénomène des enfants-soldats dont le nombre s'élève à quelque 300.000 dans le monde et notamment en Afrique et en Amérique latine. « *Ces jeunes garçons et filles sont continuellement victimes d'abus et utilisés dans les opérations d'espionnage, dans les repérages des mines ou envoyés en première ligne lors d'affrontement* » signale le communiqué final.

Ils ont demandé que ces sujets soient traités au cours du sommet Afrique-Europe qui s'est tenu à Lisbonne (Portugal) au mois de décembre.

(Infocatho)

Pour une bonne gouvernance en Afrique

Le Symposium des Conférences épiscopales d'Afrique et de Madagascar (SCEAM) a décidé de lancer un programme de promotion de la bonne gouvernance sur le continent, car, suivant le communiqué publié en octobre dernier « *un désir sans cesse*

croissant se fait sentir parmi les évêques africaines, les prêtres et les laïcs pour rendre le SCEAM plus efficace face à des grands défis que l'Afrique doit relever ».

Pour ce faire l'Eglise doit jouer un plus grand rôle dans les domaines politique et économique, car, souligne le communiqué, *« plusieurs problèmes parmi ceux du continent sont dus à la manière de gouverner souvent marquée par la corruption ».*

C'est avec l'appui de *Misereor* en Allemagne et le *Catholic Relief Service* aux USA que les évêques africains veulent renforcer l'efficacité du SCEAM et *« consolider les procédures démocratiques en Afrique ainsi que le respect des lois et la sécurité sociale raisonnable, pour intégrer l'Afrique et défendre ses intérêts dans le processus de mondialisation ».*

(Agence Fides)

Pour l'abolition de la peine de mort sur le continent africain

La Communauté Sant'Egidio a organisé au mois de juin dernier à Rome un congrès pour renforcer la tendance à abolir la peine de mort en Afrique. Il s'agissait de la seconde initiative de ce genre organisée par la communauté. La première qui s'est tenue en novembre 2005 et réunissait des ministres de la Justice des pays africains.

Selon le communiqué publié avant la réunion, *« l'objectif du Congrès était de renforcer la tendance abolitionniste en Afrique en considération des développements positifs des dernières années ».*

Selon la Communauté, la peine capitale est bannie par la loi dans 14 Etats, auxquels on peut ajouter 22 autres considérés comme abolitionnistes « de fait ». Cela laisse 15 pays dont au moins 8 Etats africains qui ont procédé à des exécutions au cours des trois dernières années.

Ce congrès montrait aussi la collaboration Nord-Sud car, précisait le communiqué, *« c'est surtout en Afrique et en Europe que le processus universel d'abolition de la peine de mort a obtenu les meilleurs résultats ».* En ce qui concerne l'Europe, la peine de mort a été officiellement abolie par le Conseil de l'Europe et l'Union européenne.

(Agence Fides)

Afrique Centrale : former les fidèles à la doctrine sociale de l'Eglise

Les évêques du Burundi, du Rwanda et de la République démocratique du Congo, membres de l'Association des conférences épiscopales de l'Afrique

Centrale (ACEAC), ont décidé une action commune pour diffuser au niveau populaire la doctrine sociale de l'Eglise et à la construction de la paix.

Ils ont également décidé de créer des moments de dialogue réguliers sur les problématiques d'intérêt commun, en plus de la promotion de la participation de la femme et de la jeunesse au processus de paix et de réconciliation.

(Agence Fides)

Afrique du Sud : Accueil des réfugiés du Zimbabwe

Les évêques sud-africains ont dénoncé les discriminations que subissent les citoyens du Zimbabwe émigrés en Afrique du Sud à cause de la très grave crise économique de leur pays.

Le Président de la Conférence épiscopale, Monseigneur Buti Tihagale, Archevêque de Johannesburg, a dans un communiqué rappelé que cette émigration est due à cette crise économique : *« leur but est de préserver leur vie et celle de leur famille par l'accès à la nourriture, à la médecine et au travail pour payer ces biens, et ne pas devenir des résidents sud-africains permanents ».*

Le communiqué dénonce l'ostracisme des Sud-Africains à leur égard dû largement à la crainte de les voir prendre leur travail et leur nourriture : *« nous leur faisons sentir que nous ne les désirons pas dans nos églises et dans nos communautés. Nous les exploitons en les payant bien au-dessous du minimum syndical et en les menaçant de les dénoncer à la police quand ils se plaignent de notre comportement ».* Rappelant l'exhortation du Christ d'accueillir l'étranger, l'archevêque de Johannesburg poursuit : *« Les réfugiés du Zimbabwe sont les étrangers d'aujourd'hui. Ils sont nus, n'ayant souvent rien d'autre que des haillons. Notre réponse comme Eglise et comme nation doit être celle de la charité et nous devons prendre soin de notre prochain. (...) Même des petits gestes d'accueil sont bienvenus et la compassion fait la différence ».*

(Agence Fides)

Algérie : les catholiques et l'accueil des réfugiés saharoui

L'évêque de Laghouat, Mgr Claude Rault a récemment visité les camps de réfugiés dans l'extrême sud-est de l'Algérie où vivent plus de 170.000 personnes en provenance du Sahara occidental ancienne possession espagnole, envahie par le Maroc en 1976 et qui revendique son indépendance.

Pour Monseigneur Rault il s'agit là d'un *« peuple actuellement sans terre, en exil, qui attend l'heure de la libération, souvent ignoré de la scène internationale. Ces personnes ont droit à la solidarité ».*

fraternelle de notre petite Eglise, aussi modestes que peuvent être nos moyens ».

Il a pu, lors de son séjour, rencontrer les responsables d'un projet soutenu par les Guides de France (association du scoutisme français) qui apporte régulièrement des moyens de formation de périelles chargées de s'occuper des enfants.

(Agence Fides)

Egypte : la liberté religieuse dans une situation juridique contradictoire

En visite au siège de *Aide à l'Eglise en détresse* (AED, le patriarche d'Alexandrie des coptes catholiques, Sa Béatitude Antonios Naguib, a souligné la situation contradictoire qui règne en Egypte en matière de religion.

Si la Constitution garantit d'un côté la liberté religieuse et la liberté de conscience, de l'autre elle stipule que l'islam est religion d'Etat et que la loi islamique est la base fondamentale du système juridique.

La « sharia » sous laquelle vivent la plupart des musulmans interdit la conversion, sous peine d'être lourdement sanctionné, voire exécuté. De plus il est extrêmement difficile d'obtenir les nécessaires autorisations pour construire des lieux de culte autre que musulman.

Même si des voix s'élèvent pour demander le changement de lois qui remontent souvent au XIXe siècle, le patriarche continue à déplorer l'aspect arbitraire avec lequel ces questions sont actuellement traitées. Par contre il espère que ceux qui ont fréquenté les écoles catholiques – et ils font souvent partie de l'élite intellectuelle et politique – feront preuve d'une meilleure compréhension et favoriseront la cohabitation entre musulmans et chrétiens.

(Agence Fides)

Kenya : 15 ans au service des enfants malades du Sida

« Nyumbani Home » a été fondé par le premier missionnaire jésuite Angelo d'Agostino. Devenu entre temps le plus vaste programme catholique pour les orphelins séropositifs du pays, il accueille plus de 100 enfants, dont un fréquente désormais le collège et travaille, et dont onze devraient passer le test d'admission à l'école élémentaire et un à l'école secondaire, selon le directeur exécutif de la Nyumbani, Sœur Mary Owens, IBVM.

Le programme de base soutient aussi quelque 2.500 orphelins dans les bidonvilles de la capitale,

alors qu'au village de Kitui 165 orphelins vivent avec 25 personnes âgées.

(Agence Fides)

Niger : Les évêques veulent lutter contre la crise morale de la nation

Cette crise morale est le fondement des maux du pays déclarent les évêques du Niger dans un document publié à la fin de leur seconde réunion plénière.

Par contre, ils se félicitent pour le résultat des élections qui voient la « *transition d'un gouvernement civil à un autre* », même si ces élections ont été marquées par « *les vices et les manipulations* ». D'où l'appel aux fidèles à être vigilants : « *Nous devons contrôler nos convoitises et l'orgueil qui sont le fondement de la corruption, des conflits et du mauvais gouvernement* ».

Dans ce sens, les évêques donnent un *satisfecit* à la magistrature qui a « *cherché à assurer que la justice soit administrée sans retard, peur, ni faveurs* », lui demandant de continuer dans cette voie.

Sur le plan de l'économie, les évêques demandent qu'elle soit moins dépendante des exportations pétrolières et que le renforcement de l'éducation devienne un des fondements du développement durable.

(Agence Fides)

AMERIQUE

La profession de communicateur social

Tel était l'objet du Congrès Latino-américain d'Ethique de la Communication organisé en septembre à Bogotà (Colombie) par le Département de la Communication du CELAM, la Conférence des Evêques du continent Latino-américain.

Les sujets abordés concernaient essentiellement l'éthique et ses défis dans la réalité de l'Amérique latine « *pour une humanité authentique* » « *dans la communication journalistique* ». D'autres sujets étaient intitulés « *Journalisme comme mission et défi* », « *défis éthiques pour l'armée de la communication* ».

(Agence Fides)

Argentine :

♦ **L'avortement est l'acte de discrimination le plus grave qui puisse exister.** C'est ce qu'affirme un message de la Pastorale de la famille de l'archidiocèse de Paraná après la sentence de la Chambre civile de

Paraná laissant sans protection légale l'enfant sur le point de naître d'une jeune femme de 19 ans présumée handicapée et qui aurait été violée.

Le message rappelle que *« chaque être humain, indépendamment du fait qu'il soit attendu ou non, en raison de sa dignité même qu'il porte dès le premier instant de son existence, mérite d'être aimé et doit l'être »*.

La corporation des avocats catholiques a, pour sa part, déclaré qu'elle ne voyait *« aucune tentative d'articuler une politique cohérente afin d'éviter que de tels cas se répètent et afin de protéger les victimes. Nous constatons seulement des efforts pour les utiliser comme 'cas-témoins' qui servent à imposer l'avortement comme solution »*.

(Agence Fides)

♦ **Les communautés autochtones demandent l'aide de l'Église.** C'est en raison de leur grave situation sanitaire, dont elles jugent responsable le ministre de la Santé de la province de Resistencia, qu'elles ont demandé à l'Église d'intervenir pour qu'il soit destitué.

Le responsable de l'institut autochtone de la province a déclaré que huit personnes seraient déjà mortes et de nombreuses personnes hospitalisées pour tuberculose, malnutrition et de chaggas *« tous fruits de l'abandon et du manque de politique sanitaire sérieuse et responsable »*.

(Agence Fides)

Bolivie :

♦ **Appel des évêques en faveur d'un dialogue pour résoudre la crise.** A la veille de la présentation des textes de la nouvelle Constitution et des Statuts autonomes, la Conférence épiscopale a publié un communiqué, intitulé *Paix dans la Justice, la vérité et la liberté* demandant que, selon les termes de son Président, le Cardinal Julio Terrazas, *« les actes prévus se développent dans un climat de paix, évitant de recourir à des paroles ou des gestes qui puissent exacerber les âmes et les inciter à la violence. Il n'est pas facile de parler de paix avec un conflit en acte, pire encore quand ce conflit est souvent soutenu et encouragé. Toutefois il n'y a pas d'autre mot plus approprié pour redresser les sentiers de la douleur et de la mort »*.

(Agence Fides)

♦ **Les Salésiens récompensés.** Le gouvernement bolivien a voulu honorer les salésiens pour leur engagement et leur contribution à l'éducation et à la communication en leur octroyant la médaille de la *Bandera de Oro (Drapeau d'Or)* du Sénat. Il s'agit essentiellement des actions menées depuis plus de

cent ans par la congrégation en faveur des jeunes nécessiteux.

(A N S)

Canada :

♦ **Appel du Conseil canadien des Églises (CCC) pour lutter contre la pauvreté.** Dans une lettre commune adressée au Premier Ministre, Stefano Harper l'Église canadienne et les membres du CCC lancent un appel aux gouvernements *« afin qu'ils prennent des mesures immédiates pour élaborer et mettre en action une stratégie de réduction de la pauvreté nationale »*.

Cet appel vise, en particulier, des groupes spécifiques comme les quelque 750.000 enfants dont les opportunités de vie s'avèrent drastiquement réduites à cause de la pauvreté, ou les 42 % d'autochtones qui vivent en ville dans des conditions d'extrême inconfort, ou les autochtones qui habitent des zones isolées, ou le nombre croissant d'émigrés laissés dans la pauvreté.

Pour les leaders religieux la pauvreté *« est une atteinte à la dignité des personnes qui les prive de l'occasion de faire fructifier leurs dons et de les partager avec le monde. Or le Canada est un pays prospère et il peut permettre de faire plus »*.

(Agence Fides)

♦ **40^{ème} anniversaire de Développement et Paix.** Le président de la Conférence des évêques catholiques du Canada, Monseigneur André Gaumond, Archevêque de Sherbrooke, a dans un message célébré le travail réalisé en 40 ans pour aider les familles et les communautés les plus pauvres du monde. C'est à l'appel de Paul VI que *Développement et Paix* a pris naissance grâce à l'épiscopat canadien pour offrir de l'aide au développement dans l'hémisphère Sud et sensibiliser et éduquer les catholiques canadiens sur les thèmes de la paix et de la justice.

Aujourd'hui encore, déclare Monseigneur Gaumond, *Développement et Paix* reste un instrument efficace de l'Église *« pour exprimer sa préférence pour les pauvres, les marginaux et les opprimés »*.

En 40 ans d'existence l'organisation a appuyé 14.665 projets et programmes dans 70 pays du Sud de la planète. Il s'agissait souvent de réponses à des urgences suite aux catastrophes naturelles ou pour aider des réfugiés, victimes de la guerre ou de conflits civils.

Cette action reste toujours d'actualité, *« car les pauvres sont plus nombreux et leurs conditions de vie plus intolérables »* qu'en 1967. Mais *Développement et Paix* n'a pas le même rôle qu'une organisation séculière, car, pour le président de la Conférence des

évêques canadiens, la promotion humaine doit être unie à un profond travail d'évangélisation.

(Agence Fides)

Chili : Inquiétude des évêques face à la violence croissante qui affecte le pays

Par un document, intitulé « *Eduquer pour la paix, un défi pour le Chili* », les évêques du pays stigmatisent les violents heurts qui ont eu lieu, notamment le 11 septembre à Santiago où des groupes de jeunes s'en sont pris à des personnes commémorant le coup d'état militaire de 1973.

Jetant le blâme de ces actions sur des jeunes liés au monde du trafic de narcotiques, ils expriment leur inquiétude pour « *la délinquance et le trafic de narcotiques qui s'emparent de nombre de personnes, de quartiers, voire de voies publiques* ». Ce sont autant de symptômes qui sont des alertes. D'où la nécessité de multiplier les efforts pour éduquer à la paix, ce qui n'est pas uniquement du ressort du gouvernement, mais de toute la société.

(Agence Fides)

Colombie :

♦ Journée nationale des émigrés et des réfugiés.

La Conférence épiscopale a voulu que la *Semaine pour la Paix* se termine par une journée consacrée au problème des émigrés et des réfugiés qui sont au nombre d'environ quatre millions, dont une majorité d'enfants.

Dans leur message, les évêques ont invité à regarder la situation familiale des personnes qui, pour différentes raisons, ont quitté ou doivent quitter leur lieu d'origine pour aller vers d'autres régions ou pays. De plus, ils ont voulu qu'on prenne tout particulièrement soin des droits des évacués. Ces émigrés et évacués sont dans cette situation pour la plupart pour des raisons de travail, mais aussi pour échapper aux conflits, à la menace, aux extorsions, aux séquestrations.

(Agence Fides)

♦ Nouvelle prise de position des évêques sur la loi légalisant l'euthanasie. Signé du Président de la Conférence épiscopale colombienne, Monseigneur Luis Augusto Castro Quiroga, un communiqué des évêques publié début octobre a une nouvelle fois pris position face au projet de loi en discussion au Sénat.

« *Si la dignité humaine, disent les évêques, implique la recherche et le développement des conditions physiques, psychologiques, spirituelles et morale de la personne humaine, la douleur et la souffrance ne la diminue pas, car elles ne sont pas des obstacles pour la vie de l'être humain* ». L'argumen-

tation des évêques consiste à montrer que souffrance et douleur permettent de reconnaître la fragilité humaine et sont un défi pour dépasser cette fragilité.

De plus les évêques battent en brèche la prétention de la loi de permettre une mort digne et humaine. Comment peut-on parler, disent-ils de « *forme digne et humaine* » quand on tente de mettre fin à la vie d'êtres humains ? Cette loi, au contraire, « *met certains êtres humains en situation de vulnérabilité et de manque de protection de la part du gouvernement qui a l'obligation de respecter la vie comme le premier et le plus fondamental des droits des citoyens colombiens* ».

(Agence Fides)

Etats-Unis : Appel des évêques pour mettre fin au trafic d'êtres humains

Ce trafic « *est un crime horrible contre la dignité et les droits des personnes. On doit faire tous les efforts possibles afin d'y mettre fin* » écrivent les évêques dans un communiqué signé du Président du Comité de l'émigration de la Conférence épiscopale, Monseigneur Gerald R. Barnes, évêque de San Bernardino (Californie).

Il s'agit pour l'épiscopat de « *rendre les catholiques et tous les hommes de bonne volonté plus conscients de l'impact dévastateur qu'a cette réalité sur les personnes vulnérables* ». Bien qu'un Acte de Protection des victimes du trafic ait été adopté aux Etats-Unis en 2000, ce n'est que petit à petit que la communauté nationale et internationale comprend la portée et l'impact de ce trafic dans le monde. Cet acte, disent les évêques, offre une aide importante pour cette lutte. Encore faut-il qu'il soit réellement appliqué, ce qui passe par des efforts d'éducation que doivent entreprendre les autorités à tous les échelons de l'Etat.

(Agence Fides)

Etats-Unis - Mexique : Les Evêques et le projet de loi US sur la réforme migratoire

Les conférences épiscopales des deux pays ont publié au mois de juin dernier un communiqué conjoint concernant la législation sur la réforme migratoire présentée au Congrès des Etats-Unis. Les évêques des deux pays exhortent en premier lieu le Sénat à « *approuver le plus tôt possible un projet de loi pour une réforme migratoire intégrale et juste* », car, disent-ils, elle touche « *la dignité, les droits et la vie d'êtres humains* ». Cela fait longtemps que l'Eglise, notamment aux Etats-Unis demande cette réforme pour environ 12 millions de latino-américains qui vivent et travaillent aux Etats-Unis.

Le communiqué rappelle que les émigrants « *continuent à souffrir de l'exploitation, l'abus et même la mort, en tentant de trouver du travail et de pourvoir au maintien de leurs familles* ». Une demande est faite également auprès du gouvernement mexicain pour qu'il adopte des réformes économiques propres à créer des postes de travail et donner des salaires décentes aux ouvriers non qualifiés pour éviter qu'ils soient obligés soit de vivre dans la pauvreté soit « *d'entreprendre une voie dangereuse et coûteuse vers les Etats-Unis pour pouvoir trouver du travail* ».

Les évêques réaffirment qu'ils n'abandonneront pas leur requête pour des droits des émigrés : « *Nous continuerons à lutter avec eux jusqu'à ce que justice soit faite* ».

(Agence Fides)

Mexique : L'épiscopat veut aider à la réforme fiscale sur le plan éthique

Dans un document publié par la Commission épiscopale pour la Pastorale sociale, la Conférence épiscopale entend apporter une contribution de perspective éthique au débat national concernant la réforme fiscale et la situation générale du pays qui tend à s'améliorer même s'il « *existe encore une grave et injuste situation économique et sociale résultant, entre autres choses, de l'énorme concentration de la richesse dans les mains de quelques uns (...) qui a provoqué une augmentation de la pauvreté dans tout le pays, laquelle, avec l'insécurité publique et la polarisation politique, caractérise la situation que traverse le Mexique* ».

Les évêques saluent le principe de la réforme fiscale comme nécessaire, mais demandent qu'elle soit « *insérée dans l'ensemble des réformes de fond encore en suspend et non moins urgentes* », comme la réforme de l'éducation, des élections, de la justice et plus généralement de l'Etat.

(Agence Fides)

Pérou :

♦ **Il faut faire fructifier les ressources naturelles.** A la suite de la réunion, fin septembre, sur l'exploitation minière du pays et d'une consultation populaire déclarée illégale par le gouvernement qui exigeait la fin de l'exploitation d'un gisement de cuivre, les évêques ont publié un communiqué intitulé « *Pour un visage humain du secteur minier* ». Ils y demandaient que l'exploitation des ressources naturelles du pays tienne compte des conditions de vie de la population.

Pour eux il ne faut pas se borner seulement à l'exploitation des richesses minières mais aussi de

toutes les autres richesses, et surtout de tout mettre en œuvre pour rendre les conditions de vie plus humaines, notamment pour ceux qui continuent à vivre dans la pauvreté. D'où leur appel pour redoubler d'efforts « *pour construire une culture de paix, par un dialogue juste, équitable, constructif, de tolérance des opinions différentes et qui se base sur la défense de la dignité humaine et du bien commun* ».

(Agence Fides)

♦ **Un hôpital aux confins de la forêt amazonienne.** Grâce à des organismes catholiques comme l'Opus Dei, et aussi à la détermination d'un médecin chef italien de l'hôpital de Castelvetro-Selinunte, il a fallu à peine 15 mois et seulement 90.000 dollars pour construire l'hôpital *San Teresa* à Abancay, l'une des régions les plus pauvres du Pérou.

L'idée en est venue au médecin après un voyage dans cette région « *au contact de gens simples et bons, qui partagent volontiers tout ce qu'ils ont, dans un lieu où la misère génère surtout de graves maladies* ».

(Agence Fides)

République Dominicaine : L'Eglise demande le désarmement de la population

C'est une Association, la Fondation des professionnels pour le Développement de la République dominicaine (FUNDEPRO-RD) qui, à l'occasion de son 15^{ème} anniversaire, a lancé une initiative en faveur de la paix dans ce pays en proie à la violence. Pour la directrice de la Fondation, Maria Icelsa Vargas, c'est par le désarmement de la population qu'on arrivera à retrouver un climat de respect réciproque.

Ce qui a été particulièrement souligné, notamment au cours de la cérémonie anniversaire, c'est l'immoralité de l'Etat qui tire profit des licences de port d'armes « *parce qu'aucune personne, physique ou morale, n'a le droit de percevoir des fonds pour quelque chose qui a essentiellement été fabriqué pour tuer !* ».

Un parallèle audacieux a été établi par le coordinateur de la Pastorale des Jeunes de la Conférence épiscopale, le P. Luis Rosario Peña, entre la drogue et les armes à feu : « *de même qu'il existe une dépendance à la drogue, il existe également une dépendance des armes. C'est pourquoi le premier obstacle à dépasser pour que le pays puisse commencer son désarmement c'est de convaincre ceux qui se considèrent en sécurité avec des armes. Elles ne résolvent pas les problèmes, elles les aggravent* ».

(Agence Fides)

Uruguay : Mobilisation des catholiques contre une loi incluant l'avortement

Face à l'examen par le Parlement d'un projet de loi de *défense du droit à la santé sexuelle et reproductive*, les instances catholiques se sont mobilisées afin de s'opposer à ce qu'elles dénoncent comme une grave atteinte à l'équilibre familial de la société.

L'Institut de Bioéthique catholique « Jean-Paul II » a envoyé une lettre aux sénateurs pour exposer « *les raisons pour lesquelles nous considérons actuellement inconvenant l'approbation de ce projet de loi qui coûterait la vie à des enfants uruguayens innocents, et endommagerait le bien-être de la famille et de toute la société uruguayenne* », notamment parce qu'il enlève aux parents leur responsabilité lorsque les enfants mineurs auront la possibilité de recourir au jugement et aux décisions de personnes étrangères.

Il semble que les instances catholiques ont eu au moins partiellement gain de cause puisque le chapitre faisant référence à l'interruption de grossesse a été supprimé.

(Agence Fides)

Venezuela :

♦ **Alerte à l'expropriation des écoles et des centres sanitaires.** *Aide à l'Eglise en Détresse* (AED) signale dans un communiqué la crainte croissante des prêtres et laïcs devant la menace d'expropriation d'écoles et de centres sanitaires dans le cadre du programme de nationalisation des secteurs de l'instruction et de la santé.

Le communiqué utilise le terme d'*endoctrinement* pour décrire la pression que le gouvernement exerce pour obliger les écoles à n'utiliser que le « *matériel approuvé* » par lui.

(Agence Fides)

♦ **Assumer le défi de la paix pour dépasser les divisions.** L'Archevêque de Caracas, le Cardinal Jorge L. Urosa Savino, a dans un message marquant le début de l'Avent demandé à chaque fidèle de vivre Noël dans un esprit de charité, en limitant la haine et la rancœur, les égoïsmes et la violence face à la situation que vit le pays.

Le temps de Noël présente un immense défi : « *le défi d'être des instruments de la paix de Dieu. Le défi de dépasser les divisions (...) et d'éviter à tout prix la violence. Il est nécessaire que, en dépassant tout type de division politique, sociale ou économique, nous affirmons à nouveau la solidarité, la fraternité et l'union avec tous nos concitoyens* ».

(Agence Fides)

ASIE

Cambodge : La Caritas et les malades du Sida

C'est en 2001 que la Caritas du Cambodge s'est engagée à assister et soutenir les malades de cette pandémie dans un pays qui enregistre le taux le plus élevé d'infections du Sud-Est asiatique. Depuis cette date, plus de 1.400 personnes contaminées ont pu être aidées et cela sur seulement deux des villes principales du Cambodge : Siem Reap, à 230 kilomètres au nord-ouest de Phnom Penh, et Kompong Thom. En 2008 cette aide devrait atteindre Battambang.

Le programme de la Caritas, qui s'adresse à une population à majorité bouddhiste, consiste en distribution de nourriture, de médicaments et d'argent pour les dépenses de voyage pour atteindre les hôpitaux.

Selon UNAIDS, le programme des Nations Unies, 1,6 % de la population cambodgienne âgée de 15 à 49 ans a contracté le Sida. 16.000 personnes en sont déjà mortes.

(Agence Fides)

Corée du Sud :

♦ **L'Eglise salue la signature du pacte de réconciliation avec le Nord.** Présent dans la délégation de la Corée du Sud qui a assisté à Pyongyang à la signature du pacte de réconciliation à long terme, le Président de la Conférence épiscopale sud-coréenne, l'évêque de Ch'unch'on, Monseigneur John Chang Yik, a rappelé tout ce que l'Eglise a entrepris en vue de cette réconciliation, à commencer par la prière et les gestes de solidarité, comme la collecte d'aides humanitaires de la Caritas. Dans la deuxième quinzaine du mois de juin, l'Eglise organise depuis 1965 une neuvaine de prière qui culmine dans la Journée de Prière pour la Réconciliation et l'Unité vers le 25 juin, jour du début de la guerre de Corée en 1950.

(Agence Fides)

♦ **L'Eglise doit se préoccuper plus des mariages mixtes.** Selon les statistiques dans un pays où les catholiques représentent 9,6 % de la population, sur dix mariages célébrés à l'Eglise, six sont des mariages mixtes, dont l'un des époux n'est pas de religion catholique. Ces couples ont des difficultés spécifiques et c'est la raison pour laquelle les participants au séminaire organisé par la Pastorale de la famille de la Conférence des évêques catholiques de Corée a demandé que plus d'attention leur soit prêtée pour surmonter ces difficultés nées des différences de religion.

A cet égard, l'un des participants au séminaire, le P. Paul Lee Chang-young, spécialiste de théologie morale, a suggéré que des centres d'assistance socio-psychologique soient établis dans les diocèses pour aider les couples en crise.

(Eglises d'Asie)

Inde :

♦ **Dixième anniversaire de la mort de Mère Teresa de Calcutta.** Dix jours avant la date anniversaire, des veillées de prière, pèlerinages, messes, neuvaines ont été organisés dans le pays dont la presse s'est fait largement l'écho. Le 5 septembre, jour de sa mort, après la messe célébrée par l'Archevêque de Calcutta et une procession à travers les quartiers pauvres de la ville, une rencontre de prière pour la paix avec la participation de toutes les minorités religieuses a été organisée. C'est l'aspect de missionnaire de la paix, de la réconciliation, de la solidarité et de la charité sans aucune discrimination qu'on a voulu souligner en cet anniversaire.

L'Eglise indienne a ainsi voulu apporter un message d'harmonie dans une société indienne traversée de tensions et de violences ethniques et religieuses qui frappent aussi la minorité chrétienne.

(Agence Fides)

♦ **Caritas India se bat contre le trafic d'êtres humains dans le Nord-Est du pays.** Il s'agit d'une région formée de sept Etats reliés à l'Inde par un étroit corridor et qui est frontalière avec le Bangladesh, le Bhoutan, la Chine et la Birmanie et dont les populations ont des traits physiques similaires à ceux des populations du Sud-Est asiatique. Pour la responsable du bureau de la promotion féminine de Caritas India, c'est la raison pour laquelle on trouve des jeunes femmes du Manipur sur les trottoirs de Bangkok.

Bien qu'il soit difficile de chiffrer ce trafic, il y a eu, selon un représentant de la police, 3718 disparitions de femmes et 4259 disparitions de jeunes filles en dix ans, entre 1996 et 2006, dans le seul Etat de l'Assam. Dans plus de la moitié des cas, les personnes n'ont pas été retrouvées.

Caritas India promeut des actions préventives de sensibilisation des populations aux risques encourus, au moyen d'affiches et de vidéos.

(Eglises d'Asie)

♦ **Loi anti-conversion dans l'Etat du Chhattisgarh.** Intitulée curieusement « *Chhattisgarh Freedom of Religion Act 2006* » (*Loi sur la liberté religieuse du Chhattisgarh 2006*), cette loi votée il y a un an par le Parlement local dominé par un parti nationaliste et fondamentaliste hindou est l'une des plus strictes qui

lèsent le plus la liberté de conscience surtout pour les minorités religieuses.

L'Eglise catholique l'a qualifiée d'anticonstitutionnelle, soutenue en cela par le Parti du Congrès qui est le principal parti d'opposition dans l'Etat, ainsi que par de nombreuses associations civiles luttant pour la défense des droits de l'homme.

La loi stipule que toute personne voulant changer de religion doit demander la permission d'un magistrat local trente jours auparavant. Ce magistrat est libre de donner ou refuser cette permission. Toute conversion non autorisée et donc considérée comme « forcée » peut être sanctionnée de peines allant jusqu'à trois ans de prison. Par contre celles qui reviennent à leur religion d'origine ne seront pas poursuivies. Ce qui dédouane les cérémonies organisées par les activistes hindous dans le cadre du programme *Retour à la maison* et qui visent en particuliers les dalit chrétiens, victimes d'intimidation et de menaces.

Il y a environ 400.000 chrétiens (dont 320.000 catholiques) sur une population totale de 270 millions de personnes au Chhattisgarh.

(Agence Fides)

Indonésie : Fermeture forcée et menaces aux Eglises. Rapport à la Commission des droits de l'homme

Dans un rapport détaillé, les plus hauts représentants de la communauté chrétienne ont présenté à la Commission nationale pour les droits de l'homme le problème de la fermeture forcée d'églises chrétiennes sous la pression de groupes fondamentalistes islamiques.

Entre 2004 et 2007, 108 édifices chrétiens, munis de toutes les autorisations, ont été forcés pour des périodes plus ou moins longues de fermer leurs portes après avoir reçu des menaces ou avoir été l'objet de manifestations de groupes fondamentalistes.

La Commission a assuré qu'elle mènerait les enquêtes nécessaires, surveillant en particulier certains groupes extrémistes, organisateurs dans le passé d'attaques d'églises chrétiennes. Elle réalise que de tels actes peuvent nuire à l'image internationale de l'Indonésie dont la majorité de la population musulmane est modérée. Ce sont les petits groupes fanatiques qui veulent miner le dialogue interreligieux qui, de l'aveu de tous, fonctionne et porte des fruits.

(Agence Fides)

Pakistan :

♦ **Demande de non application de la loi sur le blasphème hors du pays.** La Commission nationale

Justice et Paix de la Conférence épiscopale du Pakistan a demandé au ministère des Affaires étrangères qu'il n'appuie pas l'application de la *Loi sur le blasphème* pour les communautés pakistanaïses émigrées.

Cette loi en vigueur au Pakistan qui prévoit de lourdes peines de prison, voire la peine de mort, pour celui qui « *insulte le nom du prophète Mahomet* » crée des problèmes sociaux et religieux au détriment des minorités religieuses. Depuis 1986 plus de 800 personnes ont été accusées de blasphème, la plupart du temps à tort ont reconnu les tribunaux. Néanmoins ces accusations ont fortement nui aux innocents privés d'abord de liberté puis de réputation. Appliquer une telle loi à l'étranger serait endommager l'image du pays et contribuer à créer des fragmentations et des désharmonies dans les communautés pakistanaïses immigrées, déclare l'Eglise catholique qui s'est depuis toujours opposée à cette loi qu'elle juge *injuste et discriminatoire*.

(Agence Fides)

♦ **Les communautés chrétiennes du Nord-ouest en danger.** Ce sont les groupes terroristes qui rendent la situation dans cette partie du pays dangereuse. Les chrétiens y sont l'objet de continuelles violences, menaces, intimidations. La Commission nationale *Justice et paix* de la Conférence épiscopale a lancé un cri d'alarme à l'encontre des exactions menées par des groupes radicaux islamistes. Ce sont principalement des écoles catholiques qui sont l'objet des attaques, des écoles fréquentées souvent par une majorité d'élèves de religion musulmane.

L'Eglise a refusé, malgré les intimidations, de fermer les écoles en question.

(Agence Fides)

Philippines :

♦ **L'Eglise salue la condamnation de l'ex-président Estrada.** La condamnation à la prison à vie de Joseph Estrada pour détournement de fonds publics (plus de 87 millions de dollars) et pour faux témoignage est, dit la Conférence épiscopale philippine, un avertissement pour les hommes politiques corrompus et devrait amener toute la classe politique ainsi que la bureaucratie du pays à adopter des attitudes plus transparentes. « *Il s'agit d'un événement pour tous* » a dit le Président de la Conférence épiscopale, Monseigneur Angel Lagdameo.

(Agence Fides)

♦ **Non au trafic d'organes, une pratique immorale qui exploite l'être humain.** Dans un message lancé à l'approche de Noël, la Conférence épiscopale a lancé un cri d'alarme contre ce trafic d'organes qui

est, disent-ils, une plaie de plus en plus répandue dans le pays. Organisé par des bandes criminelles, ce trafic est devenu la dernière ressource des familles pauvres ou endettées. Ce phénomène est également aux mains de la criminalité organisée qui n'hésite pas à enlever et à tuer des jeunes dans la rue, des personnes sans domicile fixe.

Selon les estimations internationales, les Philippines sont parmi les pays du monde où ce phénomène est le plus répandu : on estime qu'entre 200 et 400 prélèvements y sont pratiqués chaque jour.

Les évêques ont demandé au gouvernement d'adopter une législation qui contrôle et punisse de manière plus sévère le trafic d'organes.

(Agence Fides)

♦ **Message du Mouvement Silsilah pour le Ramadan 2007.** Le mouvement pour le dialogue *Silsilah*, qui se trouve dans les Philippines du sud à Zamboanga, à majorité musulmane, a adressé un Message à l'occasion du Ramadan dans lequel il affirme que ce mois sacré est pour les croyants de toutes les religions « *une occasion pour suivre le style de Dieu qui dialogue avec chacun et s'occupe de chacun* ».

C'est en 1984 qu'un missionnaire de l'Institut Pontifical des Missions Etrangères, le P. Sebastiano d'Ambra, a fondé avec des amis chrétiens et musulmans ce mouvement de dialogue comme voie vers la paix en invitant chacun à redécouvrir les racines spirituelles du dialogue et de la paix. Inspiré de l'expérience spirituelle des mystiques musulmans, les soufis, il tend à se répandre au-delà des Philippines.

(Agence Fides)

Terre Sainte :

♦ **Appel aux chrétiens pour qu'ils rendent visite aux fidèles de Terre Sainte.** Monseigneur Elias Chacour, Archevêque d'Akko des Gréco-melkites catholiques, à l'occasion du 60^{ème} anniversaire de l'Association *Aide à l'Eglise en Détresse*, a lancé un appel aux chrétiens : « *Donnez quelque chose ! Donnez-nous votre amitié. Venez nous rendre visite et accomplir un pèlerinage, vous serez les bienvenus. Venez nous connaître !* ».

Au cours de l'office qu'il célébrait à la Cathédrale de Westminster à Londres, Monseigneur Elias Chacour a rappelé que les chrétiens de Terre Sainte étaient en voie d'extinction : « *En 1948, 60 % de la population de Bethléem était chrétienne. Aujourd'hui, elle l'est à moins de 10 %. En 1948, Jérusalem avait plus de 45.000 chrétiens. Maintenant, il n'y en a plus que 7.000* ». S'il a demandé que les chrétiens du monde soient proches de ceux de Terre Sainte, il a en même temps demandé qu'on ne s'oppose pas ni aux

juifs, ni aux musulmans : « *il y a eu déjà trop de violence en Palestine* ».

(Agence Fides)

♦ **Le dialogue des chrétiens et des musulmans est une réalité.** « *Même s'il n'est pas apparent, le dialogue entre les chrétiens et les musulmans en Terre Sainte est un vrai dialogue* ». C'est le témoignage du vicaire patriarcal de l'Eglise latine pour Israël, Monseigneur Giacinto-Boulos Marcuzzo, qui vit depuis 46 ans en Terre Sainte.

Dans une interview avec le journal italien « *L'Avvenire* » il fait une distinction entre le dialogue avec les juifs (« *nos discussions sont d'ordre théologique* ») et celui avec les musulmans (« *elles portent sur les valeurs sociales* »).

(Infocatho)

EUROPE

La coopération avec les musulmans doit s'intensifier

Au cours de sa réunion tenue à Berlin (Allemagne) au début du mois de décembre, le Comité pour les relations avec les musulmans en Europe (CRME), établi par le Conseil des Conférences épiscopales européennes (CCEE) et la Conférence des Eglises européennes (KEK), a souligné la nécessité de « *trouver un terrain d'entente avec les partenaires musulmans d'Europe et d'entamer un dialogue durable et porteur de confiance* ».

A la suite de la lettre des 138 responsables adressée au Pape, dont il salue le contenu, le Comité recommande aux Eglises « *de répondre de manière positive et de proposer des discussions communes et des échanges pour non seulement mettre en valeur les points de convergence entre les deux religions et les objectifs partagés, mais également pour évoquer les différences et les tensions existantes* ».

(CRME)

Aide à l'Eglise en détresse publie ses comptes pour 2006

Selon son Président international, Hans-Peter Röhlin, et son directeur pour l'Espagne, Javier Menendez Ros, l'œuvre de droit pontifical a reçu en 2006 plus de 81 millions d'Euros de dons avec une augmentation de près de 10 % par rapport à l'année

précédente, ce qui a permis de financer près de 5.100 projets dans des paroisses et des diocèses de 137 pays.

En Afrique, l'action menée par AED s'est spécialement concentrée sur le Soudan, la République du Congo et l'Angola.

En Europe, les projets développés en Ukraine ont atteint 3,8 millions d'Euros, en Russie, 2,4 millions d'Euros ont pu être consacrés à l'aide aux Eglises catholique et orthodoxe ainsi qu'à l'impulsion du dialogue œcuménique entre elles. Parmi les autres pays prioritaires pour l'AED, il y a eu Cuba, Haïti, la Chine, le Myanmar et le Vietnam.

La plupart de ces projets concernent des constructions, des initiatives d'évangélisation, le soutien à la formation de base et continue des prêtres et laïcs. Plus de 16.000 séminaristes dans le monde ont été aidés dans leur formation.

(Infocatho)

Allemagne : l'engagement des Sternensinger en faveur des enfants démunis

Les quelque 500.000 jeunes Allemands regroupés dans l'association des *Chanteurs à l'étoile* peuvent être fiers de leur engagement en faveur des jeunes de leur âge les plus démunis : au cours de leur campagne qui s'est terminée début 2007, ils ont pu réunir 38,6 millions d'euros, dépassant la récolte de l'année précédente de 155.000 Euros.

Endossant les costumes traditionnels des rois mages avec leur étoile, ils vont de porte en porte, apportant la bénédiction traditionnelle dans les pays germaniques **C + M + B** (**Christus Mansionem Benedicat** = que le Christ bénisse cette maison) et recevant des familles des dons pour les jeunes démunis dans le monde.

Cette initiative a fait tâche d'huile dans les pays limitrophes de l'Allemagne et même au-delà, devenant la plus grande initiative de solidarité du monde qui voit les enfants s'engager pour les jeunes de leur dans le besoin.

(Agence Fides)

Espagne : Polémique autour de « l'Education pour la citoyenneté »

Il s'agit d'une nouvelle matière obligatoire introduite dans les écoles élémentaires et secondaires. Du fait de sa condition obligatoire et de ses contenus, de ses objectifs et de ses critères d'évaluation affectant la formation morale des élèves de 10 à 18 ans, cette

Education pour la citoyenneté est au centre de larges débats dans lesquels s'implique la hiérarchie catholique.

Le Cardinal-Archevêque de Madrid, Monseigneur Antonio Rouco Varela, a déclaré que « *cette nouvelle matière scolaire avec sa prétention d'offrir un enseignement sur l'être de l'homme et ses principes éthiques qui doivent guider sa conduite, se reflète en une dévalorisation inévitable, culturelle et pédagogique de la leçon de religion et de morale catholique, à laquelle ils nient implicitement non seulement la capacité de former la personne dans l'éthique sociale – et ce serait déjà très grave – mais également dans la morale personnelle* ». Pour lui, une telle matière scolaire met nombre de parents dans une situation de conscience délicate « *à laquelle aucune institution d'Église ne peut rester étrangère* ».

Selon un autre évêque espagnol, Monseigneur José Sanchez, la question est de savoir « *où peut commencer l'endoctrinement et la manipulation* ».

Certaines organisations catholiques, comme la Confédération Nationale Catholique des Parents d'Élèves, prônent l'objection de conscience en la matière. Son président est prêt à porter ce problème devant le Tribunal européen des Droits de l'Homme.

(Agence Fides)

France : 150ème anniversaire des apparitions de Lourdes

En prélude aux festivités qui marquent depuis le 8 décembre les 150 ans des apparitions de la Vierge à Lourdes, le 5^{ème} Congrès européen de Pastorale des pèlerinages et sanctuaires s'y est tenu au mois de septembre avec la participation de recteurs de vingt pays d'Europe.

Pour le Président du Conseil pontifical de la Pastorale des migrants et des itinérants, le Cardinal Raffaele Martino, l'Europe est caractérisée à la fois par ses racines chrétiennes et par une mobilité croissante des personnes et des idées. C'est à l'Église, a dit le Cardinal, de les interpréter en promouvant la fraternité et la solidarité. Si l'un des rôles des directeurs de pèlerinage et des recteurs de sanctuaires est de prendre en charge la maladie et la faiblesse des hommes relégués aux marges de la société, il faut que cette préoccupation dépasse les frontières de ces « *laboratoires de spiritualité* » que sont les sanctuaires « *afin que la dignité de toute personne humaine soit au centre de nos préoccupations, comme de tous les problèmes de la société de notre époque* ».

(Agence Fides)

Portugal : Assemblée plénière des présidents des Conférences épiscopales d'Europe

C'est à Fatima que s'est tenue cette Assemblée générale présidée par le Cardinal Archevêque de Budapest (Hongrie), Monseigneur Péter Erdö, et placée sous le signe du mariage. Il a été abordé sous différents aspects : la situation pastorale et juridique de l'institution du mariage dans les différents pays d'Europe, le mariage et la famille dans l'Union Européenne et les mariages mixtes.

Une large partie des travaux ont aussi porté sur la collaboration entre le CCEE et le CELAM (Conseil Episcopal Latino-américain) et surtout avec le SCEAM (Symposium des Conférences Episcopales d'Afrique et de Madagascar) avec lequel ils ont travaillé au cours d'un séminaire consacré aux esclavages modernes et dont la collaboration devrait culminer en 2010 par la tenue d'un Symposium international.

(Agence Fides)

OCEANIE

Australie : les évêques publient un vademecum pour protéger le mariage

Le divorce et l'Église catholique. Sous ce titre, la Conférence épiscopale australienne a publié un manuel, rédigé sous forme pratique de questions-réponses, afin d'opposer des raisonnements valables d'un point de vue de la foi, de la culture et de la société, à la pratique du divorce qui, disent les évêques, « *détruit en Australie beaucoup de familles et de vies d'enfants* ».

(Agence Fides)

Iles Salomon : La Caritas s'engage sur le plan de l'instruction, du développement et du soutien aux femmes

Après des tensions ethniques et avec la survivance des poches de pauvreté endémique et de sous-développement, la Caritas locale s'est depuis trois ans entièrement consacrée à venir à la rencontre des besoins de la population, surtout des tranches les plus pauvres et marginalisées.

Ce programme triennal, dont les résultats sont en cours d'examen, s'est concentré sur l'instruction professionnelle des jeunes, surtout dans des villages isolés, des interventions dans le domaine psycho-

logique pour soigner les traumatismes laissés par la guerre ou les désastres naturels, le soutien à des micro-projets et des initiatives menées par des groupes de femmes, pour améliorer leur condition sociale, économique, culturelle.

(Agence Fides)

ORGANISATIONS CATHOLIQUES

Vers un renforcement de la collaboration entre le Saint-Siège et les ONG internationales

La Secrétairerie d'Etat a organisé les 30 novembre et 2 décembre 2007 le premier Forum des ONG (organisations non gouvernementales) d'orientation catholique, auquel les représentants de 85 institutions d'aide catholique du monde entier ont participé.

Dans le discours qu'il leur a adressé en les recevant, Benoît XVI a rappelé que ce qui unit ces organisations dont les objectifs semblent très différents, c'est « *l'unique passion pour la dignité de l'homme, la passion même qui inspire constamment l'action du Saint-Siège auprès des différentes instances internationales* ».

Pour lui, cette première réunion avait deux objectifs : constater « *ce qui a déjà été fait, en collaboration active les représentants pontificaux auprès des organismes internationaux* » et faire en sorte que « *cette action commune au service du bien intégral de la personne humaine et de l'humanité* » soit encore plus efficace. Le rôle des diplomates du Saint-Siège et celui des ONG doit être complémentaire, la diplomatie affirmant surtout les grands principes fondamentaux de la vie internationale, les fidèles laïcs, représentés dans ce cas spécifique par les diplomates et les membres des ONG ayant la tâche immédiate « *d'œuvrer pour un ordre juste dans la société* ».

Cet ordre juste s'oppose parfois, voire souvent, au résultat du débat international, fait trop souvent de compromis reposant sur des intérêts à court terme ou des pressions idéologiques. Aux ONG catholiques, alors, « *de déterminer les moyens efficaces et concrets pour faire comprendre au niveau international les enseignements de la doctrine sociale de l'Eglise* ». Il s'agit, en particulier, de promouvoir par tous les moyens « *la grande créativité de la vérité sur la dignité innée de l'homme et des droits qui en découlent. Cette créativité permettra de donner une réponse plus adaptée aux multiples défis présents dans le débat international aujourd'hui, et permettra*

surtout de promouvoir des initiatives concrètes qui doivent être vécues dans un esprit de communion, dans toutes les régions du monde ».

NB : Ce Forum et sa suite intéressant au premier plan le CCIC, « *Le Mois à l'UNESCO* » rendra compte de tout ce qui sera fait en la matière, à commencer par la 8^{ème} Conversation qu'il organise le 9 février à l'UNESCO sur la place et le rôle des ONG catholiques dans la mondialisation.

LA VIE DU CCIC

Les 60 ans du Centre Catholique International de Coopération avec l'UNESCO

C'est tout naturellement au Palais de l'UNESCO que le CCIC a voulu célébrer le 6 décembre 2007 ce 60^{ème} anniversaire en présence de nombreux invités, dont des amis de longue date qui avaient cheminé avec le Centre pendant de nombreuses années.

Cet anniversaire a également été l'occasion de fêter Gilles Deliance, qui prenait une retraite méritée après 40 ans passés au Centre où il fut le lien visible entre les ONG catholiques et l'UNESCO.

Trois orateurs ont pris la parole, tous trois marquant bien ce que le Centre représente auprès de l'UNESCO : le Président du CCIC, Pr Mgr Guy-Réal Thivierge, l'Observateur permanent du Saint-Siège auprès de l'UNESCO, Monseigneur Francesco Follo, et le Directeur général adjoint de l'UNESCO Monsieur Marcio Barbosa.

Après avoir salué les personnalités présentes, dont quelques uns de ses prédécesseurs, le Président du CCIC, Monseigneur Guy-Réal Thivierge a rappelé l'importance du lieu de cette célébration :

« *Nous avons tenu à célébrer ce 60^e anniversaire ici même au Palais de l'UNESCO afin de souligner que la naissance, la mission et les engagements du CCIC sont étroitement liés à ceux de l'UNESCO. En effet, le Centre est né en 1947, dans la foulée de la création de l'UNESCO, soit très peu de temps après que l'organisme international ait vu le jour (1945-46). Le Saint-Siège y nommera un premier Observateur en la personne de Monseigneur Roncalli, alors Nonce en France, dont la mission était d'assurer une présence*

d'Église auprès de l'UNESCO, en contribuant elle aussi au maintien de la paix, de la sécurité, au respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. C'est dans ce contexte visionnaire que se rencontrèrent Jean Larnaud, Monseigneur Roncalli et le Chanoine Rupp : d'une même conscience, d'un même idéal et d'un même engagement naîtra officiellement le CCIC fin janvier 1947. C'était le début d'une collaboration fructueuse et fidèlement accompagnée par une mutuelle reconnaissance de tous ses partenaires : l'UNESCO, l'Église et le monde associatif catholique (et/ou d'inspiration chrétienne).

« Les Papes Pie XII, Jean XXIII bien sûr, Paul VI et plus tard Jean-Paul II ne manqueront pas d'encourager et d'apporter leur soutien aux nombreuses initiatives promues et animées par le CCIC pendant toutes les périodes de son existence. En juin 1980, lors de sa visite mémorable à l'UNESCO et de son discours retentissant, Jean-Paul II exprimera personnellement haut et fort le désir de l'Église de continuer à accompagner et collaborer à la marche d'un monde en changement, notamment à travers les énergies et les compétences déployées dans le système des Nations Unies, plus spécialement à l'UNESCO. De même en 2002, il remettra en lumière, cette fois depuis Rome, la mission et le rôle du CCIC comme interface entre l'Église et l'UNESCO, entre les chrétiens (catholiques) et tous les hommes et les femmes de bonne volonté : il réaffirmera l'urgence, d'une part, de porter la pensée de l'Église à l'UNESCO et au monde et porter, d'autre part, la pensée de l'UNESCO à l'Église et au monde. Il y a moins d'une semaine, samedi dernier le 1^{er} décembre, en recevant au Palais Apostolique les organisations internationales catholiques et d'inspiration catholique, plus de quatre-vingt-dix, de toutes obédiences, le Pape Benoît XVI a lui aussi encouragé la présence catholique dans les organismes internationaux. Il a explicitement demandé aux ONG catholiques et d'inspiration catholique « de déterminer des moyens efficaces et concrets pour faire comprendre au niveau international les enseignements de la doctrine sociale de l'Église ».

« Mesdames et Messieurs, ce sont là des moments historiques signifiants qui confirment une fois de plus dans sa mission le CCIC et qui illuminent aussi notre mission et nos engagements personnels et collectifs. C'est de cette vision du monde et de ces convictions que les Larnaud et Deliance se sont fidèlement

inspirés ; ils y ont puisé les forces nécessaires à donner vie, au quotidien et souvent contre vents et marées, au Centre. Mes bien chers amis, le CCIC ce sont ces pionniers, certes, c'est aussi beaucoup de Sophie et d'Eric, c'est sans aucun doute aussi un peu de nous tous, quelle que soit l'époque et le modeste rôle que nous ayons pu y jouer. C'est pour cela que nous avons le cœur en fête, c'est pour cela que notre reconnaissance est intense et nous permet encore d'oser l'espérance.

« Vous l'avez compris, chers amis, les lieux qui nous rassemblent sont symboliquement forts et propices au souvenir. J'ajouterai tout de même non seulement au souvenir, car faire mémoire est aussi un acte créateur, imaginatif et courageux puis-qu'il exige d'abord de ressaisir le passé, de l'assumer et de le célébrer lucidement pour ensuite le projeter dans l'aujourd'hui de demain. Se réapproprier le temps des humains (et le temps de Dieu-avec-nous) signifie se souvenir pour bâtir. L'hier et l'aujourd'hui du CCIC s'enracinent dans un passé fécond et lumineux, néanmoins difficile et laborieux : il porte à la fois le nom, le visage et l'expérience de Jésus et de son Église, des Larnaud et Roncalli, des Rupp, Russo, Aumonier et Deliance, et de combien d'autres personnes auxquelles vous pensez, en silence, avec émotion et affection, en ce moment. C'est à travers eux, à travers elles, c'est aussi à travers chacune et chacun d'entre nous que jaillit l'espérance au regard de l'avenir. Une espérance qui ressemble étrangement à sa sœur la foi, car les défis actuels sèment parfois le doute car l'avenir est partout incertain. Tout comme celui de nos prédécesseurs, encore que de manière différente, notre temps semble cruellement manquer d'outils pour construire. Mais ce temps qui est nôtre, et que j'aime personnellement, ne serait-il pas prophétique ? Je le pense puisqu'il nous rappelle avec vigueur que la croyance (la foi) n'est jamais conclusive, fermée sur elle-même. Au contraire, elle est toujours inaugurale, entreprenante et résolument tournée vers demain. Savoir maintenir ferme ce regard de foi bâtit déjà de nouvelles demeures, fait se lever de grandes espérances, de nouveaux espaces de concertation et d'amour, de justice et de paix. L'action efficace de Dieu en nous et par nous transcende nos personnes, nos organisations, nos associations, nos horizons et profite ainsi mystérieusement à son Église et au monde.

« L'avenir est donc ouvert, Benoît XVI nous le répète dans sa dernière Encyclique, et nous devons tout mettre en œuvre ensemble pour qu'il serve au mieux les attentes et les défis posés aux hommes et aux femmes de notre temps. C'est dans cette direction d'un futur à construire que le CCIC est résolument tourné. A cet égard, je sais que chez d'aucuns/d'aucunes d'entre vous les derniers mois ont peut-être provoqué une impression de flottement, de ralentissement ou même d'essoufflement. Je veux tout de suite vous rassurer en vous regardant droit dans les yeux : il n'en est rien. Il s'agit plutôt d'une période de repositionnement où, avec courage, et l'accord du Conseil d'administration du CCIC, un petit groupe de pilotage, que je remercie de tout cœur ici ce soir, s'est patiemment et généreusement occupé à pratiquer un véritable inventaire institutionnel : vision, mission, Statuts, engagements, effectif en personnel et bénévoles, administration et finances ont été remis à plat. Le moment était propice pour le faire pour trois raisons essentielles : d'abord, parce que le départ à la retraite du directeur après 40 ans de service appelait et permettait une réorganisation contextualisée de l'institution ; ensuite, parce que les temps changent et il est nécessaire que le CCIC s'adapte et se transforme pour répondre à des situations nouvelles ; enfin, parce qu'il fallait nous préparer à jouer un nouveau rôle, selon l'esprit même des attentes formulées par le Saint-Siège dans le document préparatoire à la réunion des ONG catholiques et d'inspiration catholique qui s'est tenue à Rome ces jours derniers (30 novembre-2 décembre). A propos de tous ces développements qui méritent toute notre considération, j'aurai l'occasion de revenir vers vous dans un avenir que je souhaite rapproché.

« Au regard de la réunion de Rome, je retiens pour le moment que les acquis de fond, ceux qui tissent la trame de la grande tradition de pensée du monde associatif catholique, ont été puissamment ré-affirmés : convictions profondes, volonté de communion avec l'Eglise et les autres associations, désir d'engagement aux côtés des organismes internationaux et la Secrétairerie d'Etat, service aux plus nécessiteux, partage, complémentarité, subsidiarité, formation, coordination à tous les niveaux et dans tous les secteurs, ont été directement au cœur des préoccupations et des attentes exprimées par les participants.

« Dans ce contexte, vous l'aurez compris, l'action articulée et coordonnée des Centres de Paris, Genève et New York est plus essentielle et stratégique que jamais. Ils devront conjuguer l'ancien et le nouveau (assurer la continuité et l'ouverture), organiser méthodiquement la diversité (respecter la richesse des énergies et l'autonomie des engagements) et redéfinir le rôle et les services qu'ils pourront (ou devront) offrir aux associations. De cela aussi, nous devons reparler.

« Mes bien chers amis, au moment où le CCIC célèbre ses 60 ans, nous pouvons sereinement reconnaître que son avenir est toujours prometteur et je m'en réjouis avec vous. Le moment actuel est riche et exigeant à la fois et nous devons le saisir ensemble. Il nous impose de réels défis, il nous fera grandir dans la découverte de nouveaux horizons à aimer et à faire partager. N'est-ce pas ce que 60 ans d'expérience nous auront aussi appris ? Pussions-nous retrouver la force des recommencements... pour construire ensemble ! Oui, ensemble, avec les associations, les collaborateurs et amis du CCIC, ensemble avec les autres Centres de Genève et de New York, ensemble avec l'UNESCO. Sa mission dans les domaines de prédilection que nous connaissons et ses idéaux sont aussi les nôtres depuis si longtemps...

« En terminant, je prendrai la liberté de me diriger vers les autorités de cette Noble Maison et leur exprimerai un vœu depuis longtemps partagé par la famille et les amis du CCIC : puissent notre amitié et notre collaboration être officiellement couronnées par une reconnaissance statutaire du CCIC à l'occasion de ce 60^e anniversaire ! ».

Dans une allocution improvisée, l'Observateur Permanent du Saint-Siège auprès de l'UNESCO, Monseigneur Francesco Follo a tenu à rappeler que c'est le travail du CCIC qui a rendu possible la nomination d'un Observateur Permanent auprès de l'UNESCO et qu'il est du rôle du CCIC et des ONG catholique qui sont accrédités auprès d'elle de témoigner de son hospitalité :

« Il est toujours difficile d'ajouter aux discours, et plus encore en qualité, dans une occasion comme celle de ce soir.

« La première chose que je voudrais dire est la suivante : par son travail de fond le CCIC, présent dès 1947, a ouvert la voie à la création de la Mission d'Observation du Saint-Siège auprès de l'UNESCO, en 1952. Quand j'ai rencontré pour la première fois le Pape Jean-Paul II, la première question qu'il m'a posée fut « comment va Jean Larnaud ? ». Ils étaient tellement amis, pas seulement deux hommes appréciant travailler ensemble. Je suis présent ce soir pour témoigner de la confiance du Saint-Siège envers le CCIC mais aussi envers les autres ONG d'inspiration catholique présentes et coordonnées par le CCIC.

« Je voudrais seulement ajouter une chose par rapport à ce qu'a dit Monseigneur Thivierge : l'espérance ne se définit pas seulement par sa différence avec l'utopie : l'utopie n'est pas, l'utopie est un non-lieu ; l'espérance, elle, part de choses concrètes. Le futur du CCIC et toute la réalité des catholiques présents à l'UNESCO, ce n'est pas seulement sur des vœux pieux formulés, mais c'est surtout une activité effectuée, réalisée.

« Une des raisons pour lesquelles nous sommes là, c'est pour partager et collaborer à rendre de plus en plus concrets les idéaux de l'UNESCO. L'UNESCO est une maison ouverte, et j'ai appris beaucoup depuis que je suis là. J'espère que l'activité du CCIC – et j'ajouterais toute la réalité ordonnée par le Centre – puisse encore plus honorer l'hospitalité que l'UNESCO nous donne. L'espérance, pour nous, n'est pas un désir dans le vide mais une chose qui doit évoluer en continuant à se baser sur l'histoire que nous avons bâtie ensemble jusqu'à présent. En effet, je pense que la différence entre une cérémonie formelle et une célébration vraie, c'est que la cérémonie formelle clôt les choses, apporte l'oubli ; la célébration vraie, elle, permet d'avancer, de poser des jalons, tout en entretenant le souvenir. Alors, ce que je souhaite, et je partage le vœu du Saint-Siège, est que votre Centre et la réalité par lui collectée puissent toujours fleurir et défendre la liberté de l'être humain et ses droits au sein de la Maison de l'UNESCO ».

Enfin, le Directeur général adjoint de l'UNESCO, Monsieur Marcio Barbosa, a tenu à rappeler le triple rôle que joue depuis 60 ans le CCIC, celui de réflexion, d'accompagnement et de réflexion à l'usage des ONG et de l'UNESCO :

« Nous célébrons ce soir le soixantième anniversaire du Centre catholique international de coopération avec l'UNESCO, un an à peine après que l'UNESCO ait célébré le sien. C'est donc pratiquement depuis les premiers jours que le Centre catholique accompagne et soutient l'œuvre de l'Organisation, et assure une médiation fructueuse avec les milieux catholiques qu'intéressent ses domaines d'activité.

« Je suis heureux de saluer à cette occasion le Président du CCIC, Monseigneur Guy-Réal Thivierge, Secrétaire général de la Fédération internationale des universités catholiques, ainsi que les membres du CCIC. Je rends également hommage à Monseigneur Francesco Follo, l'Observateur permanent du Saint-Siège, dont la présence attentive et le soutien moral et spirituel ne nous ont jamais fait défaut.

« Tout au long de ses soixante ans d'existence, le CCIC a su s'acquitter auprès des grandes organisations catholiques engagées à nos côtés d'indispensables fonctions de réflexion, d'accompagnement et d'information.

« De réflexion d'abord, avec de nombreuses sessions d'information et d'importants colloques, tels que le cycle biennuel des « Conversations » qui projette un éclairage chrétien sur les défis de la mondialisation.

« D'accompagnement et d'accueil ensuite, avec le soutien efficace que vous prêtez aux représentants des ONG catholiques partenaires dans leur coopération avec l'UNESCO.

« D'information enfin, avec la publication en plusieurs langues d'un bulletin d'informations rapides diffusé par Internet et de la revue trimestrielle « Le Mois à l'UNESCO », qui rend compte des activités de l'Organisation dans tous ces domaines de compétence et propose une contribution à la réflexion du monde catholique sur les grands enjeux qui leur sont liés.

« Lancé en 1957, le Mois à l'UNESCO participe donc depuis cinquante ans au rayonnement de l'UNESCO à travers le monde catholique, contribuant à relayer son message auprès de quelque 4 000 correspondants, dont des réseaux scolaires et universitaires, des organisations internationales et des agences de développement, des diocèses et des communautés de base.

« Je suis bien conscient de l'importance de ce moyen de diffusion de nos valeurs et de notre action. C'est pourquoi, cette année encore, l'UNESCO a apporté son soutien à la traduction et la publication du dernier numéro trimestriel du Mois à l'UNESCO.

Nombreux parmi vous sont au fait des contraintes budgétaires auxquelles notre organisation se trouve confrontée depuis trop longtemps, connaissent les difficultés dans lesquelles elle se débat pour s'acquitter pleinement de son mandat et répondre aux demandes croissantes des Etats membres.

« Ces difficultés que nous affrontons en commun ne nous empêcheront pas de poursuivre notre coopération avec le CCIC, une coopération enracinée dans une profonde convergence d'idéaux et de valeurs.

« Monseigneur Thivierge m'a informé il y a quelques jours, à l'occasion d'un entretien aussi cordial que fructueux, de la réflexion que viennent d'engager le CCIC et les autres centres catholiques, à l'initiative de la secrétairerie d'Etat du Vatican, sur leur présence et les orientations à donner à leur action auprès des instances internationales.

« L'UNESCO pour sa part abordera dans quelques jours la première tranche de sa nouvelle Stratégie à moyen terme 2008-2013 avec la mise en œuvre de son Programme et budget pour 2008-2009. J'y vois une occasion pour renouveler et redynamiser notre partenariat avec le CCIC, un partenariat auquel nous sommes très attachés. Nous allons réfléchir ensemble à la forme que pourrait prendre notre collaboration à l'avenir, et chercher à l'adosser à des projets d'intérêt commun, par exemple dans le domaine du dialogue interculturel et interreligieux ».

Pour clore la partie officielle de cette célébration, il revenait au Directeur général adjoint de l'UNESCO de rendre hommage au travail effectué par celui qui quittait ses fonctions après quarante ans passés au service du CCIC et donc de l'UNESCO :

« Je ne saurais conclure sans m'associer en toute amitié à l'hommage rendu ce soir à M. Gilles Deliance, qui a œuvré à nos côtés pendant quarante années. Nombreux sont parmi vous ceux qui ont eu l'occasion d'apprécier le dynamisme, le savoir-faire et le franc-parler de Gilles Deliance, sa vaste connaissance des questions qui nous préoccupent, et l'énergie qu'il a déployée pour soutenir la coopération des organisations internationales catholiques avec l'UNESCO. Gilles Deliance est une véritable mémoire, un témoin sincère et indispensable de la vie de l'Organisation, un homme de conviction et de terrain. Je sais qu'il le restera, et que nous aurons le plaisir de le revoir souvent parmi nous, dans cette maison qui a toujours été la sienne.

« Cher Gilles Deliance, en témoignage de notre reconnaissance pour ces quarante années de dévouement aux idéaux de l'UNESCO, j'ai le plaisir de vous remettre, au nom du Directeur général, une distinction qui me paraît tout à fait de circonstance : la médaille du Soixantième anniversaire de l'UNESCO. C'est la première médaille de l'UNESCO qui utilise la couleur, elle est ornée d'une spirale dont la rotation évoque le mouvement et le renouveau, et d'une inscription : « penser et construire la paix » qui résume bien notre mission et notre finalité communes.

« C'est donc avec une émotion particulière et avec le sentiment d'ouvrir une nouvelle page dans nos relations institutionnelles que je souhaite à tous plein succès en ce soixantième anniversaire. »